



Un mini-raz-de-marée a emporté une trentaine de personnes parmi les spectateurs qui s'étaient massés sur les rives au port de la Ciotat, près de Marseille, pour assister au lancement d'un gazier géant. Toutes ont été rapidement tirées des flots et on ne compte aucune victime. (Téléphoto CP)

Trudeau laisse à la "flicaille" du PC les enquêtes sur les hommes politiques

OTTAWA (CP) — Le premier ministre Trudeau a eu des échanges vigoureux hier, en Chambre des communes, avec des députés conservateurs qui soulevaient la question des enquêtes policières au niveau politique.

En guise de réponse à l'une des questions que lui avait posées le député Eric Nielsen, M. Trudeau a notamment déclaré que le directeur des services gouvernementaux de sécurité intérieure, M. Michael Dare, avec lequel il s'est d'ailleurs dit d'accord, estimait qu'il n'appartenait pas à la Gendarmerie royale de se livrer à des enquêtes sur les membres de partis politiques connus, démocratiquement et légalement constitués.

"Nous laissons cette besogne à la flicaille dont les conservateurs utilisent les services," a ajouté M. Trudeau, qui faisait ainsi allusion à la nouvelle selon laquelle le parti conservateur avait eu recours aux offices de l'agence torontoise International Intelligence, succursale canadienne de l'agence américaine Intertel, pour mener à bon terme son enquête sur les actes de corruption dont on soupçonnait certains

libéraux, dans l'affaire Sky Shops. Cette affaire avait été soulevée pour la première fois en Chambre, voici plusieurs mois, par le député conservateur Elmer MacKay. Elle avait donné lieu à divers débats plus ou moins acrimonieux, et aboutissait récemment à la mise en accusation du sénateur libéral Louis-de-Gonzague Giguère, sous plusieurs chefs et devant plusieurs tribunaux.

M. MacKay a personnellement confirmé hier, mais à l'extérieur de la Chambre, le fait qu'il avait déjà eu recours, voici environ un an, aux services d'un employé d'Intertel, "ami personnel" dont il s'est refusé à divulguer le nom, et qu'il lui avait donné pour tâche de vérifier certains documents concernant la Société Air Canada. Pour ce qui est de l'affaire Sky Shops, a par contre soutenu M. MacKay, jamais les conservateurs n'ont utilisé les services d'un seul enquêteur privé pour la mener à bon terme. Le député conservateur contredisait ainsi une déclaration que le leader de son propre parti, M. Joe Clark, avait faite à ce sujet

aux Communes, la semaine dernière.

Un confrère de M. MacKay, le député John Reynolds, de la circonscription Burnaby-Delta, a lancé le débat dans une autre direction, en priant le gouvernement de dévoiler le nombre d'occasions où il avait lui-même fait appel à des agences privées, y compris l'agence Intertel.

M. Reynolds fondait son intervention sur une autre information, selon laquelle le ministre de la Main-d'Oeuvre avait utilisé, en octobre 1972, les services d'un haut représentant de cette même agence. Le titulaire du ministère, M. Robert Andras, s'est dit incapable de se souvenir du fait en question, et a annoncé qu'il vérifierait le renseignement.

Mais à l'extérieur de la Chambre, dans l'intervalle, le député MacKay avait réuni un groupe de journalistes et leur avait fait voir la copie d'une lettre, signée Robert Andras, informant le député Reynolds, en octobre 1972, des faits dont celui-ci a fait hier état.

Les media d'information avaient

d'autre part donné large écho, mardi et mercredi, aux déclarations par lesquelles le député Nielsen avait ni plus ni moins accusé le premier ministre de mentir sans cesse à propos de l'interprétation présumément erronée qu'avait faite Michael Dare, d'une directive dont M. Trudeau avait affirmé qu'elle venait non de lui personnellement, mais du cabinet. Au moment de nouer le débat hier avec le député conservateur, M. Trudeau a ironiquement commenté le comportement de M. Nielsen, et s'est demandé comment ce dernier pouvait lui présenter quand même des questions, s'il n'accordait aucune confiance à ses réponses.

Les directives en question, on s'en souviendra, concernaient les enquêtes de filtrage sur les membres du Parti québécois. M. Trudeau a une fois de plus affirmé qu'elles venaient non pas de lui, mais du Conseil des ministres, et que le général Dare avait commis une erreur. De son côté, M. Nielsen a déclaré une fois encore qu'il ne parvenait pas à croire le premier ministre.

Affaires sociales Des espoirs controversés

par Lise Bissonnette

QUEBEC — A la veille de l'expiration de la trêve qui a favorisé cette semaine les négociations du secteur public, les rumeurs, les contradictions, les faux espoirs, les dénégations en chapelet et les prudences habilement volubiles ont atteint à Québec un sommet tel, tant dans le camp patronal que syndical, qu'on hésite entre saluer les vertueuses que sont les porte-parole aux partitions bien rodées, ou déclarer forfait quant à savoir ce qui se passe vraiment.

C'était hier la journée des affaires sociales, après celle des cégeps. Le ministre de la Fonction publique, M. Oswald Parent, a littéralement affamé la galerie, à l'Assemblée nationale, en déclarant que des possibilités de règlement s'étaient "ouvertes" le matin même, dans le secteur hospitalier. Dans son envolée il promettait presque des "conclusions heureuses".

Les coordonnateurs des négociations qui, pour le Front commun et le gouvernement, se livrent successivement au sacrifice quotidien des conférences de presse du Château Frontenac devaient laisser entendre, quelques heures plus tard, que les paroles et les désirs de M. Parent outrepassaient la réalité.

D'un recoupement à l'autre, il faut comprendre que la partie patronale aurait fait, sur deux des trois points majeurs qui bloquent la reprise formelle des négociations aux tables des affaires sociales, de légères ouvertures.

Le Front commun, comme M. Parent, tend à penser que le Comité patronal des affaires sociales (CPNAS) va dégager de nouveaux mandats pour ses négociateurs, au chapitre crucial de la mobilité. Il accepterait, selon certaines modalités, que cette question fasse en partie l'objet d'ententes locales plutôt que d'être entièrement décidée provincielement. M. Paul Pleau, président du CPNAS, devait cependant se montrer beaucoup plus prudent, affirmant que son organisme en discute, bien sûr, mais qu'on ne peut inférer qu'il s'appretait à céder là-dessus.

Même chose sur le plan des horaires de travail. Le coordonnateur du Front commun pour la CSN, M. Jacques Desmarais, annonce que la partie patronale a enfin commencé à envisager de "nouvelles formules" pour les travailleurs des centres de services sociaux. Une heure plus tard, M. Pleau se montre plus réservé et remet par écrit des résumés des pourparlers sur ces clauses sans préciser à quoi tiennent les "lueurs d'espoir" auxquelles il fait allusion, en s'empressant d'ailleurs de les tempérer.

C'était là l'essentiel du suspense au cours de la journée d'hier, et les seuls élé-

ments nouveaux d'information si l'on excepte le raffinement du coordonnateur gouvernemental, M. Richard Drouin, qui prend toujours un malin plaisir à répéter que les rencontres au sommet se poursuivent tous les jours entre M. Yvon Charbonneau, président de la CEQ, et M. Jean Bienvenue, ministre de l'Éducation. Mais, ajoute-t-il aussitôt, "je ne dirai pas

Voir page 6: Affaires sociales

Les commissaires aux différends

Appel à la reprise à la table des cégeps

QUEBEC — (par Lise Bissonnette) — Les commissaires aux différends scolaires, qui s'étaient retirés de la scène au cours des derniers jours, sont intervenus en début de soirée hier pour réclamer une reprise des négociations aux tables des cégeps, où les parties s'affrontent dans une impasse totale.

Ils requièrent évidemment un effort des deux parties. Aux enseignants, ils demandent "instantanément de prendre les mesures requises pour assurer aux étudiants des programmes académiques"; des représentants des autorités collégiales, ils espèrent la réouverture des négociations "pour explorer des avenues pouvant conduire à un règlement négocié malgré les offres qu'ils ont dites globales et finales."

Les commissaires se sont employés à rencontrer chacune des parties et disent avoir trouvé partout "un désir sincère d'en arriver à une solution négociée."

Mais ils n'admettent pas le boycottage des journées de récupération, considèrent être leur "dernier moyen de pression" en cette fin d'année scolaire.

A leur avis le refus des enseignants "créerait une situation tout à fait intolérable pour les étudiants et pour leurs parents, et absolument inadmissible eu

Voir page 6: Cégeps

Chrétiens et musulmans libanais préparent l'offensive générale

BEYROUTH (d'après Reuter et AFP) — Les combats se poursuivent sur plusieurs fronts au Liban où l'on paraît redouter une offensive générale des forces chrétiennes et musulmanes qui leur permettrait de renforcer leurs positions militaires respectives, en prévision de négociations politiques encore hypothétiques. Les combats, dont l'intensité a diminué comme de coutume au lever du jour, ont fait rage dans le centre commercial de Beyrouth, dans la montagne à l'est de la capitale ainsi qu'à Tripoli, capitale du nord-Liban.

Dans le grand port, la situation est tendue à la suite d'accrochages répétés entre les milices libanaises favorables à l'Irak et les forces de la Saïqa, organisation palestinienne pro-syrienne. A Bagdad, le gouvernement irakien a accusé la Syrie de se livrer à une "immixtion flagrante" dans les affaires intérieures libanaises.

D'après un porte-parole de la police, le bilan des dernières 48 heures est de 189 morts et 344 blessés. Les affrontements les plus violents ont eu lieu sur un front de 25 km, dans la région de la station de ski de Rafaya, à 40 km au nord-ouest de Beyrouth. Après une préparation d'artil-

lerie, qui avait duré toute la journée, des éléments chrétiens sont passés à l'attaque pour déborder quatre localités musulmanes qui dominent l'enclave chrétienne du Mont Liban.

D'après les musulmans, l'attaque chrétienne a été repoussée. Mais des porte-parole des Phalanges chrétiennes ont annoncé que celles-ci maintenaient leur pression contre les quatre localités.

Les combats se poursuivaient sporadiquement hier dans le quartier des affaires et celui du port de Beyrouth, dans les faubourgs de l'est, les deux camps adverses continuant à se pilonner au mortier.

Ainsi, une semaine après l'élection du nouveau président de la république, il apparaît clairement que le fond du problème ne réside pas dans le remplacement d'un homme par un autre à la tête de l'Etat, mais qu'il s'agit d'une crise des structures internes du pays, doublée d'un conflit libano-palestino-arabe dont la complexité ne saurait être démentie dans un avenir proche.

M. Pierre Gemayel, chef des phalanges libanaises a déclaré de nouveau hier qu'il était impossible de constituer une force libanaise capable d'assurer le maintien de

l'ordre "en raison de la désintégration des unités chargées de la sécurité et de l'armée".

A l'issue d'un entretien avec le président élu, M. Elias Sarkis, le dirigeant chrétien a indiqué qu'en conséquence il préférait que le rétablissement de l'ordre soit confié "à une force arabe, à une force arabo-libanaise ou à une force arabo-internationale, dont le rôle serait précisé et l'intervention acceptée par la majorité des Libanais et des pays arabes".

Pour leur part, les partis et forces progressistes, réunis hier après-midi, ont affirmé qu'ils "mettraient en oeuvre toutes les formes de lutte possibles pour obtenir la mise en application de leur revendication principale: le retrait de l'armée syrienne du territoire libanais". Ils ont également déclaré "ne pouvoir accepter que se perpétue la mission exceptionnelle imposée à l'Armée de libération de la Palestine (ALP)" car celle-ci, ont-ils dit, "est en contradiction avec sa vocation patriotique".

De son côté, la radio contrôlée par l'opposition à M. Soleiman Frangie a évoqué hier la possibilité que des officiers

Voir page 6: Liban

au sommaire

■ La dénatalité est un effet de notre insécurité collective (René Lévesque) — page 2

■ Les \$300 millions sont vraiment destinés à la santé, soutient Garneau — page 3

■ La gendarmerie politique du Canada: un éditorial de Jean-Claude Leclerc

■ Les risques d'une enquête: un commentaire de Michel Roy

■ Contradictions d'Ankara: un commentaire de Georges Vigny — page 4

■ Début de cancer chez 60% des travailleurs d'une usine de vinyle? — page 13

La CSN décide de ne payer aucune amende

par Louis-Gilles Francoeur

Le conseil confédéral de la CSN a décidé hier que cette centrale et ses fédérations ne verseraient aucune amende qui pourrait résulter de l'application des lois 253, sur les services essentiels, et 23, qui ordonne aux enseignants de retourner à leurs salles de cours.

L'adoption de cette résolution a toutefois donné lieu à un certain nombre d'amendements, qui ont enlevé de la proposition originelle, notamment l'interruption des paiements autorisés par le dernier congrès pour défrayer les amendes récoltées en 1972 lors de la première bataille du front commun. Après la période de réflexion du midi, les délégués ont décidé que le conseil confédéral ne pouvait renverser ainsi une décision du congrès. Cet amendement majeur aurait ainsi

obligé les syndicats et les individus à payer eux-mêmes les charges financières du conflit de 1972, actuellement absorbées par le fonds de défense professionnel de la centrale. Selon les récentes décisions des tribunaux, la CSN doit payer environ un demi million de dollars d'ici 1979 pour liquider sa dette de 1972 envers le trésor public.

La résolution adoptée hier, qui fait une obligation à la centrale et aux fédérations de ne pas payer les amendes résultant du conflit en cours, se contente par ailleurs de proposer aux syndicats et aux militants éventuellement condamnés d'en faire autant. N'ayant pu au préalable consulter tous les syndicats et les membres, les délégués ont préféré leur laisser une "porte de sortie" au cas où certains préféreraient payer les pots cassés.

Voir page 6: Amendes

Consultez nos annonces classées page 16

Sans s'opposer à une juste augmentation, Québec pourra geler le prix du pétrole

par Gilles Lesage

QUEBEC — Le gouvernement du Québec ne s'oppose pas à une nouvelle hausse de 4 à 6 cents du prix de l'essence et de l'huile, prévisible pour le 1er juillet prochain.

Mais si l'Ontario décidait alors, comme elle le fit l'an dernier, de geler de façon temporaire les produits pétroliers, le Québec aura les pouvoirs d'en faire autant, et

pour une période similaire. C'est ce qui ressort des propos tenus hier par le ministre des Richesses naturelles, tant à l'Assemblée nationale que devant les journalistes.

M. Jean Cournoyer semble prendre pour acquis qu'à défaut d'entente entre les premiers ministres, Ottawa décrètera unilatéralement une hausse qui se situera entre \$1.35 et \$1.50 le baril de pétrole. Une hausse de cet ordre entraînera une

augmentation de 4 à 6 cents le gallon pour le consommateur.

Or, dit le ministre, le Québec ne s'oppose pas à une hausse semblable, qui se situe au niveau du prix moyen américain.

Mais, pour le cas où l'Ontario voudrait geler les prix de façon temporaire, le Québec en ferait autant.

Car M. Cournoyer a fait savoir au chef de l'Opposition, qui l'interrogeait à cet égard, qu'il présentera bientôt un projet

de loi lui donnant le pouvoir de geler les prix du pétrole. "On vise essentiellement à ce que le 1er juillet, si l'Ontario fait ce qu'il a fait l'an dernier, nous ayons le pouvoir de geler, au moins".

Le Québec demande, on le sait, que le prix des produits pétroliers ne dépasse pas le prix moyen américain, "pour éviter que nos industries soient affectées ou que la concurrence entre nos industries et les

Voir page 6: Pétrole

LE BALDAQUIN
424 saint-francois-xavier
vieux montréal
849-4249

La dénatalité est un effet de notre insécurité collective (René Lévesque)

par Marie Laurier

Seul profane à participer au panel sur les aspects sociologiques, moraux et politiques de la planification familiale parmi des médecins, M. René Lévesque, président du Parti québécois, a réclamé hier des mesures susceptibles de favoriser le redressement démographique au Québec. Il s'adressait aux délégués de l'Association médicale du Québec en un congrès jusqu'à samedi.

Il a admis que la dénatalité était un phénomène irréversible et mondial mais que dans notre milieu, elle était surtout un effet de notre insécurité collective.

Aucun Etat, aucune politique ne peuvent inciter les couples à mettre des enfants au monde, a expliqué M. Lévesque qui ne voit pas non plus un retour à la revanche des berceaux.

"L'évolution de la société occidentale nous a donné cependant la possibilité d'un choix personnel. Encore faut-il rendre ce choix véritable par des mesures qui favorisent le redressement démographique, surtout au Québec, exceptionnellement menacé de disparaitre, comme d'autres petites sociétés de la planète."

Ainsi, le chef du PQ se réjouit de ce que l'on commence à parler en haut lieu d'une "politique des ressources humaines". Dans son esprit, cela implique une planification de logements, de garderies, d'écoles pré-maternelles et maternelles, d'une éducation sexuelle à la portée de tous, de façon à encourager les familles à se construire.

Entre deux bouffées de cigarette — "ma contribution de fumée au déficit des JO" —, M. Lévesque n'a pas raté l'occasion de décocher une flèche à l'administration Drapeau qui, par "sa folie des Jeux" prive les Montréalais de 50,000 logements pour leur proposer plutôt de "se regarder le nombril pendant quinze jours".

"Je reviens de Hull, a-t-il commenté, et c'est le même problème: la population doit se saigner à blanc pour se trouver des logements familiaux convenables."

Puis, René Lévesque a parlé de l'avortement, "sujet délicat et sensible qui déchire notre société". Dans son esprit, l'avortement est un échec tragique de la planification familiale qu'il faut réduire au minimum. Il a invité les médecins à faire des études sérieuses sur le nombre réel et sur les causes sociales, psychologiques et économiques de l'avortement.

"Pour ma part, a-t-il expliqué, je n'ai jamais lu de rapports médicaux percutants sur ce sujet qui soulève tant de passion et que l'on ne peut pas trancher présentement de façon rationnelle, car c'est la confusion totale." Aussi la loi fédérale autorisant des comités d'avortement thérapeutique dans les hôpitaux est une solution mitoyenne qui devrait aller jusqu'à décriminaliser les femmes qui ne peuvent y avoir recours pour diverses raisons.

Une de ces raisons a été invoquée par le Dr Lise Fortier qui agissait comme modérateur du panel. Elle a affirmé une fois de plus que ce sont les médecins eux-mêmes qui s'opposent à l'avortement thérapeutique permis dans les hôpitaux du Québec.

sous certaines conditions examinées par un comité formé à cette fin. Elle s'est également élevée contre certains médecins et media d'information qui parlent constamment des dangers de la contraception, de la pilule et de l'avortement, sans jamais aborder les risques de la grossesse et de la ligature des trompes.

Le Dr Fortier a répété que la profession médicale demeure le fief des hommes, la contraception, fief des femmes, alors que

la vasectomie comporte moins de danger que la ligature des trompes. Dans le premier cas, il suffit d'une intervention de moins d'une demi-heure sous anesthésie locale dans le cabinet d'un médecin, alors que dans le second, la femme doit être hospitalisée et subir l'intervention sous anesthésie générale.

De son côté, le Dr Serge-Bernard Melançon a démontré que des maladies génétiques ou des malformations congénita-

les pouvaient justifier l'avortement thérapeutique mais que, le cas échéant, il fallait mettre tout en oeuvre pour permettre à l'individu souffrant d'un défaut génétique d'accéder à l'épanouissement maximum de ses capacités physiques et mentales. Il a incité ses confrères à faire de la prévention et de l'éducation auprès des parents présentant un dossier porteur de maladies génétiques et pouvant avoir de graves conséquences sur leur progéniture.

Loto Canada

Québec n'a reçu aucune garantie

OTTAWA (PC) — Le gouvernement du Québec n'a obtenu aucune garantie concernant les revenus possibles que pourrait lui rapporter Loto Canada.

Répondant à une question du député créditiste de Champlain, M. René Matte, le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, a été catégorique, le Québec n'a pas exigé, ni obtenu, de garantie sur les éventuels résultats de Loto Canada.

Le député Matte a fait état des propos du ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau, qui a déclaré, lors de la présentation de son budget, que Loto Canada devrait permettre de réduire de

\$350 millions les déficits encourus par l'aménagement des installations olympiques.

De plus, le gouvernement central ne s'est pas engagé à fournir une participation financière autre que les fruits de cette loterie nationale et ce, même si les résultats anticipés pourraient être inférieurs à ceux de la Loto Olympique.

De leur côté, les quatre provinces de l'Ouest ont proposé une rencontre de tous les ministres provinciaux responsables des loteries pour discuter du projet fédéral de loterie. Le ministre de la Culture et de la Jeunesse de la Saskatchewan, Ed Tehorsewski, a précisé que pour les provinces de l'Ouest, Loto-Canada viendrait

leur enlever des revenus de l'ordre de \$50 millions en trois ans.

Le ministre dit considérer l'initiative fédérale comme une intrusion dans le champ fiscal des provinces. Il souligne aussi que le gouvernement fédéral n'a donné aucune garantie aux provinces limitant à août 1979 la durée de cette nouvelle loterie.

Aucune date ni aucun endroit n'ont encore été fixés pour la rencontre des ministres qui doit se dérouler d'ici quelques jours. Le ministre a aussi demandé une rencontre avec le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, avant que Loto Canada ne soit officiellement lancée.

Saisies de dossiers

Le Dr Roy dénonce la "gestapo" de la Régie

Le docteur Augustin Roy a révélé hier que la Régie de l'assurance-maladie du Québec a saisi cette semaine 22 dossiers médicaux dans le cabinet de deux omnipraticiens de Montréal exerçant en groupe. Les médecins concernés ont présenté un bref d'évocation à la Cour supérieure.

En annonçant cette nouvelle à l'assemblée générale de la Corporation des médecins du Québec, le président a qualifié "d'abusives et de dictatoriales" une telle mesure qui rappelle les tactiques de la gestapo dans une société qui se prétend démocratique et civilisée". Le Dr Roy a expliqué que la Régie possède tous les mécanismes voulus pour enquêter sur la pratique des médecins, sans pour autant perquisitionner leurs bureaux. "Cela va à l'encontre du secret professionnel et de la confidentialité des dossiers", a-t-il ajouté.

Tout en condamnant les abus et les fraudes de certains médecins qui sont "la honte de notre profession mais qui constituent une infime minorité", le Dr Roy a dit que la Régie a dans sa loi constitutive les mécanismes nécessaires à la détection et à la correction de ces cas indéfendables. "Si elle croit ne pas les avoir, nous lui offrons notre ap-

pui pour que le législateur le lui confère".

Le président a également invité les médecins à assumer leur rôle social et à s'adapter aux besoins de la population, en insistant davantage sur l'importance de la médecine préventive et à un enseignement plus adéquat des matières comme la nutrition et les maladies industrielles: amiantose, silicose, intoxication au plomb, etc. La toxicomanie, l'alcoolisme et les maladies psychiatriques devraient également faire l'objet de cours plus substantiels dans les facultés de médecine et d'une éducation continue chez les professionnels de la santé.

Enfin, il a fait allusion au conflit qui règne dans le secteur hospitalier et demandant aux médecins d'aider les employés d'hôpitaux à obtenir des conditions de travail humaines et raisonnables, de même que des salaires décentes, en rapport avec leurs qualifications et leurs fonctions. Car, a conclu le Dr Roy, s'il fallait que le chaos actuel persiste plus longtemps, une action draconienne s'imposerait peut-être: la fermeture complète des établissements hospitaliers.

Une certaine confusion s'installe dans les cégeps

par Angèle Dagenais

Une certaine confusion qui s'amplifiera dans les prochains jours régit dans le milieu collégial où chacun voyant l'échéance de la fin des cours arriver devra prendre position sur le réaménagement des calendriers scolaires décrété par le ministre d'Etat à l'Éducation, M. Bernard Lachapelle.

Quinze institutions sont déjà aux prises avec ces problèmes. Dans dix d'entre elles, les professeurs ont accepté la prolongation de la session et dispensent des cours de rattrapage aux étudiants contrairement au mot d'ordre de la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEQ-CSN) qui recommande aux enseignants de ne pratiquer aucun rattrapage avant la signature d'un contrat de travail négocié.

Dans les cinq autres institutions collégiales, la récupération ne se fait pas soit parce que les professeurs ne dispensent pas de cours, soit parce que les étudiants ne se présentent pas en classe.

Le cégep Montmorency est de ceux-là: 1,000 étudiants craignent la perte de leur session et réclament des cours depuis la fin de la session, vendredi dernier. Ils se butent à leurs professeurs qui refusent d'appliquer le plan de récupération d'une vingtaine de jours décrété par le ministre de l'Éducation. Le problème est accentué au Cégep Montmorency du fait que le réaménagement vers de nouveaux locaux est prévu pour le 28 mai et qu'après cette date aucun cours ne pourra être dispensé parce que les aménagements intérieurs ne seront pas complétés. Les étudiants ne pourront compter sur le mois d'août pour rattraper les cours perdus pour les mêmes raisons.

Au Cégep Dawson où les professeurs ont rejeté à 95% les offres globales et définitives du gouvernement, les profes-

seurs ont accepté un certain plan de récupération des cours en étant disponibles aux étudiants mais ce sont ces derniers qui ne se montrent pas très enthousiastes à les rencontrer.

Aux cégeps d'Ahuntsic et de Joliette, les professeurs appuyés par les étudiants poursuivent le boycottage du plan de récupération en se conformant aux directives de la FNEQ. A Joliette où la session devrait être prolongée jusqu'au 12 juin, les professeurs n'ont effectué aucune récupération ni avant la fin régulière des cours (7 mai) ni depuis cette date. Le conseil d'administration du collège a décidé en conséquence de couper les traitements de ses enseignants qui ne respectent pas les directives gouvernementales.

Au Cégep Édouard-Montpetit à Longueuil, campus de près de 4,000 étudiants les cours se terminent aujourd'hui et les professeurs ont déjà signalé qu'ils ne discuteront de récupération scolaire que

lorsqu'une entente provinciale sera intervenue. Les professeurs refusent également d'évaluer les étudiants pour lesquels ils inscriront au bulletin "note incomplète" jusqu'au rétablissement de la situation dans les collèges.

L'Association des étudiants du Cégep du Vieux-Montréal s'est prononcée mercredi avant même que ne se termine la session, le 24 mai prochain et refuse catégoriquement les 22 jours de récupération décrétés par M. Lachapelle. Les étudiants estiment que leur session est valide malgré la perte de 24 jours de cours sur un total de 82 jours parce que, disent-ils, les professeurs ont réajusté leur pédagogie au fil des débrayages et ils "n'ont jamais eu de si bons cours". Les étudiants s'opposent à toute prolongation de session au-delà du 24 mai parce qu'ils estiment terminer suffisamment tard déjà et que leurs possibilités de trouver un emploi d'été seront virtuellement nulles à

la fin de juin. Le syndicat des professeurs du Cégep du Vieux-Montréal s'est déjà opposé à toute forme de récupération avant que ne soit signée une convention collective.

L'impasse est donc totale dans plusieurs institutions collégiales du Québec auxquelles viendront s'ajouter la semaine prochaine de nombreux autres campus. Les parties ne voient pas d'issues prochaines à moins qu'un règlement négocié n'intervienne mais cette possibilité même semble écartée. M. Robert Dlamant rappelle mercredi aux syndicats que les offres patronales sont définitives et que leur rejet par 27 assemblées syndicales de collèges n'y changera rien.

Par ailleurs, Mme Francine Lalonde, présidente de la FNEQ affirmait cette semaine que "les parties doivent retourner aux tables de négociation avec le mandat de négocier".

La plainte du ministère rejetée à Sept-Îles

SEPT-ÎLES (PC) — Le juge Raymond Beaudet, de la Cour provinciale, a annulé mercredi la plainte portée par le ministère public contre le Syndicat de l'enseignement du Nordet à la suite du débrayage du 13 avril dernier, deux jours après l'adoption par l'Assemblée nationale de la Loi 23 sur le maintien des services en éducation.

"La plainte entière logée contre le syndicat est affectée de vices de fond; elle ne saurait permettre l'administration d'une preuve précise et est invalide", écrit le juge Beaudet, en ajoutant que le syndicat n'était pas mis en état de répondre à des allégations aussi vagues, comportant un nombre indéfini d'infractions.

Ce syndicat d'enseignants de la Côte-Nord était accusé "d'avoir usé de manœuvres en vue de provoquer l'absence aux cours d'enseignants, d'élèves ou de salariés visés par la loi 23, et de ne pas avoir pris les moyens appropriés dans les écoles de la commission régionale du Golfe pour amener ses membres à obtempérer à cette loi".

Dans son jugement de 21 pages déposé au palais de justice de Sept-Îles, le juge Beaudet reproduit certaines dispositions de la loi des poursuites sommaires, puis abondamment dans la jurisprudence et dans le Droit pénal canadien, mais s'en prend particulièrement à la rédaction de la plainte et à la précipitation dans laquelle elle fut écrite.

"Pareille précipitation, écrit-il, se concilie difficilement avec une sereine administration de la justice."

Il fait remarquer par ailleurs au ministère public "qu'il aurait pu se donner le temps d'instituer une brève enquête et de formuler des plaintes précises conformément aux règles de notre Droit, qui sont toujours en vigueur".

Le procureur du syndicat, Me Robert Lemieux, jubilait après avoir pris connaissance du jugement. Pour lui, il s'agit d'une "véritable rebuffade au gouvernement pour ses multiples plaintes portées en série".

De son côté, Me Jean Blouin, de Baie-Comeau, qui fut chargé par le Procureur général de porter ses plaintes, a déclaré qu'il attendait de nouvelles instructions avant de faire quoi que ce soit, comme porter la cause en appel par exemple.



INFORMATION AU CONSOMMATEUR

Beaucoup de nos clients se demandent pourquoi Steinberg a augmenté de façon abrupte le prix de ses cartouches de cigarettes de 80¢. La raison est simple: c'est que la nouvelle surtaxe décrétée par le Gouvernement du Québec sur les tabacs, entrant en vigueur dès le mercredi 12 mai, à 0 heure.

Bien que d'habitude la politique de Steinberg est de ne repercuter les hausses de coûts des produits que sur le nouveau stock, dans ce cas exception a dû être faite. En effet, selon les directives reçues, la surtaxe était applicable immédiatement sur tout le stock en magasin et en entrepôt.

L'augmentation du prix des cigarettes chez Steinberg n'est que le fruit de la surtaxe. Soyez assurés que Steinberg continuera de vendre les cigarettes à un prix très très bas.

Oui...
Steinberg
est de votre côté!



Les sentinelles de l'avenir partagent les premiers résultats de leur vigile

par Gérald LeBlanc

En plus de la Providence et des politiciens, y a-t-il des gens qui pensent à l'avenir de Montréal, du Québec et du Canada?

C'est ce que la Société futuriste de Montréal voulait savoir en convoquant les adeptes des recherches prospectives cette semaine à l'Université Concordia pour une soirée d'échange et d'émulation mutuelle.

Une soixantaine de personnes ont répondu à l'appel de Mme Janice Tait, de la Société futuriste de Montréal. Sentinelles de l'avenir, ils ont pu découvrir plusieurs projets très intéressants.

Pour éviter de choisir entre le village du monde de McLuhan et le "petit" de Schumacher, commençons par le Canada, dont l'avenir ne préoccupe pas seulement le roi-philosophe Trudeau mais également des chercheurs des universités de Montréal et McGill.

Ils ont même choisi un nom pétrant: GAMMA pour Groupe associé Montréal/McGill pour l'étude de l'avenir. Dirigé par le docteur Kimon Valaskakis, le groupe GAMMA dresse depuis le début de 1975 des scénarios de ce que pourrait être une "société de conservation" par opposition à la "société de consommation" dans laquelle nous nous enlisons.

Financé par 18 ministères fédéraux, au coût de \$195,000 pour un projet de 18 mois, l'étude de GAMMA a d'abord cherché à définir l'option d'une société de conservation. Le professeur Valaskakis en résume les trois principaux objectifs: réduction du gaspillage, développement socio-économique en harmonie avec l'environnement et planification à long terme afin de maintenir ouvertes les plus d'options possible.

Le professeur de sciences économi-

ques de l'UdM s'empresse d'ajouter que les conséquences d'un tel régime de valeur ont été examinées en détail dans les quinze sous-études, qui seront présentées en juin prochain et qui feront l'objet d'un volume de vulgarisation d'ici la fin de l'année.

A titre d'exemple, M. Valaskakis évoque deux scénarios, l'un déjà en voie de réalisation chez certains groupes d'avant-garde et l'autre beaucoup plus révolutionnaire: la société de location et le scénario bouddhiste.

Pourquoi acheter des choses dont on ne se sert que très périodiquement? Pourquoi ne pas les louer et diminuer le besoin de production? C'est la solution de la société de location, qui pourrait être aussi bien capitaliste, coopérative ou socialiste, M. Valaskakis souligne une conséquence importante de la société de location, qui forcerait la production de biens durables et non de produits devant être remplacés aussi vite que possible, comme c'est souvent le cas aujourd'hui.

Basé sur le volume de E.F. Schumacher, "Small is beautiful", le scénario bouddhiste met l'accent sur les petites unités, la technologie intermédiaire et les capacités humaines. Il s'agit d'un changement radical à notre mentalité d'accumulation et de centralisation voulant que le village de Sainte-Émilie-de-l'Énergie soit branché sur Manic 4 ou 5.

Le Québec aussi se préoccupe de son avenir. On avait d'abord pensé le remettre entre les mains d'Herman Khan, celui qui voulait faire de Montréal la Singapour de l'Amérique du Nord, mais devant le sursaut de fierté des chercheurs indigènes, l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) a fait appel à six groupes de chercheurs québécois.

On compte dépenser \$300,00 pour la première étape de ce projet intitulé "Prospectives du système socio-

économique québécois de 1995". Outre le HEC, qui assure la direction du projet, on y retrouve des groupes de l'UQAM, de l'École polytechnique, du Centre de recherche en développement économique de l'UdM, ainsi que le groupe GAMMA et un groupe indépendant, formé des chercheurs Daniel Latouche, Pierre Lamonde et Pierre-André Julien.

Pierre-André Julien et Daniel Latouche participaient à la rencontre de Concordia mais ils n'ont pas donné beaucoup de détails sur ce projet, pas plus que le professeur Valaskakis de GAMMA, qui s'est contenté de dire que le projet québécois partait d'une analyse du présent tandis que le projet fédéral se fondait sur l'option de la société de conservation.

Québec demande en effet une grande discrétion aux chercheurs chargés de dégager un certain nombre d'avenirs possibles pour le Québec de la fin du siècle. Si la deuxième étape est entreprise, on cherchera alors à démontrer les conséquences pratiques de ces options.

MM. Latouche et Julien ont, par ailleurs, parlé de "Québec 2001, société refroidie", un volume qu'ils publieront bientôt aux éditions Borel Express. Il s'agit d'une réflexion sur l'évolution du Québec, fondée en grande partie sur deux études du groupe Latouche-Julien-Lamonde, effectuées sur l'avenir des métiers d'arts et des avocats au Québec.

Qu'en est-il de Montréal? En plus de penser grand pour les Olympiques, MM. Taillibert et Drapeau concourent à d'autres projets grandioses pour l'avenir. M. Peter Lankin du groupe Sauvois Montréal a posé la question aux administrateurs de la ville.

Le vice-président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, leur ayant répondu qu'un plan était en préparation et qu'il serait divulgué dans deux ans, le groupe Sauvois Montréal a décidé

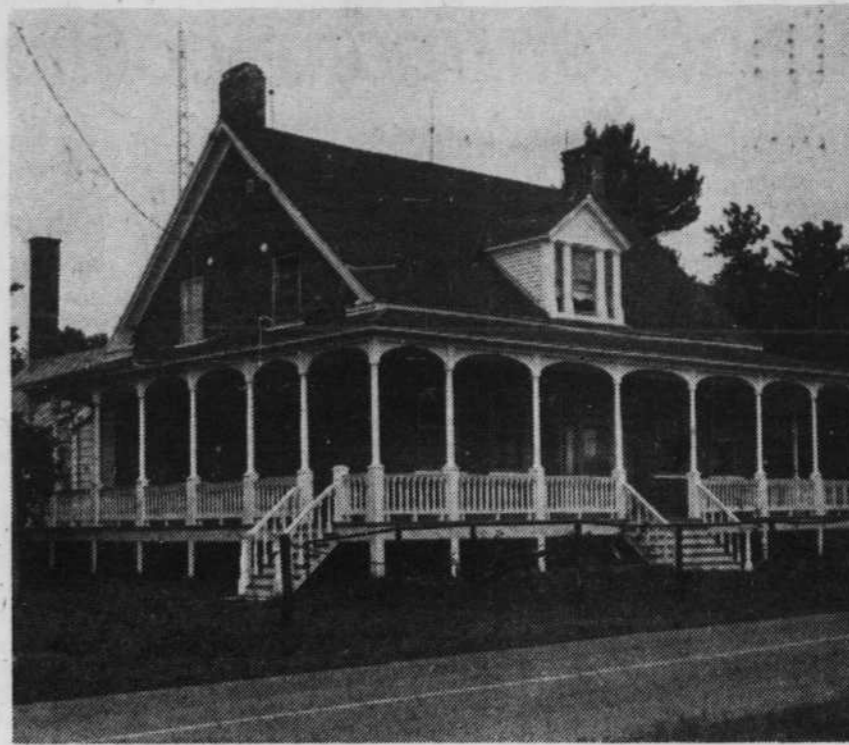
d'organiser ses propres audiences, à compter du 29 mai à l'église Saint-James United, afin d'associer les forces vives de la communauté à la préparation de l'avenir de leur ville.

Deux autres chercheurs ont présentés leurs travaux aux adeptes de la prospection rassemblés à Concordia: M. Frank Knelman, de la Canadian Coalition for Nuclear Responsibility, et M. Alfred Carothers de l'Institut de recherches politiques.

Le groupe de M. Knelman s'inquiète de la facilité avec laquelle le Canada s'inscrit dans l'option nucléaire, rejetant du même coup l'option de la conservation. Malgré de nombreux refus essuyés aux mains de ministres fédéraux et même du premier ministre Trudeau, le groupe de M. Knelman continue de réclamer une commission parlementaire sur la politique nucléaire du pays, champs bénéficiant d'octrois importants pour la recherche mais où règne le secret absolu sur les résultats obtenus jusqu'ici.

Fondé au début de 1975, l'Institut de recherches politiques jouit également de ressources abondantes provenant du gouvernement fédéral et des législatures provinciales. Le rapport annuel de 1975, présenté sur papier glacé et avec moult photos, fait état d'un budget d'opération de \$671,850 et d'un fonds atteignant \$3,920,000 à la fin de 1975.

A part ce luxueux rapport annuel, l'Institut n'a cependant encore rien publié mais promet la divulgation d'une première étude sur les "tendances démographiques" pour l'automne. M. Carothers a également fait état d'autres projets en négociations ou déjà en chantier, notamment des études sur le vieillissement de la population, les migrations et les groupes linguistiques, la croissance de la fonction publique au Canada, la gestion des sociétés urbaines et les relations du Canada avec le tiers monde.



"Le domaine Gill", un ensemble résidentiel composé d'une maison d'une laiterie, d'un magasin général et de diverses autres dépendances et situé sur la rue Principale de la réserve d'Odanak, dans le comté de Nicolet-Yamaska, vient d'être classé site historique. Ce domaine a appartenu à deux grandes familles de la région d'Yamaska. Y habitèrent notamment le député et juge Ignace Gill, le juge Charles-Ignace Gill, et le peintre et poète Charles Gill, l'un des fondateurs de l'École littéraire de Montréal. La maison date de 1854.

Le transport est un droit, proclament les handicapés

par Bernard Descôteaux

"Le transport en commun, c'est un droit".

Lancé par plus d'une centaine d'handicapés physiques qui manifestaient Place Vauquelin, hier après-midi, ce slogan prenait une résonance toute particulière lorsque les porte-parole du groupe de manifestants expliquaient que le transport en commun représente pour les quelque 2,000 handicapés physiques que compte Montréal une condition indispensable pour pouvoir mener une vie normale.

A tous les jours, il y a en moyenne 70 personnes qui vivent en fauteuils roulants ont besoin de se déplacer à l'extérieur pour aller étudier ou travailler. Parce qu'il n'existe plus pour eux aucun moyen de transport en commun, au même prix que le métro, ils ne peuvent se permettre de consacrer près de la moitié de leurs revenus à leur déplacement.

Pourtant ils n'ont pas attendu qu'on vienne à leurs secours pour s'organiser. Il y a déjà quelques années, deux handicapés, Jean-Marc et Jacques Forest, ont créé la compagnie les Minibus Forest, se spécialisant dans le transport des handicapés. Grâce à des subventions fédérales, des Projets d'initiative locale, il en coûtait \$0.50 par passager pour se déplacer. Depuis peu, l'absence de toute subvention rend impossible la réduction des tarifs au niveau de ceux de la CTUM. Au prix coûtant, le passage devient trop onéreux pour les handicapés.

Des négociations ont été entreprises auprès du ministère des Affaires sociales qui voudrait bien venir en aide aux handicapés mais souhaite que le ministère des Transports et la Communauté urbaine de Montréal fassent leur part également. Mais tout cela traîne en longueur.

Hier, la manifestation avait pour but de faire pression sur les autorités municipales et plus particulièrement auprès de M. Lawrence Hanigan qui, à titre de président-directeur général de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal et de président de l'exécutif de la Communauté urbaine, pourrait intervenir efficacement dans un tel dossier.

Celui-ci a expliqué que la commission de transport ne le pouvait actuellement puisque le transport des handicapés représentait une forme de transport spécialisée, et que cela ne relève pas de son mandat. Il faudrait que la communauté lui en donne le mandat, et elle pourrait alors s'organiser pour rendre un tel service.

Un comité a été créé à la CUM, il y a quelques mois pour ne pencher sur divers

problèmes relatifs aux handicapés, soit les accès architecturaux, l'embauche, les sports et loisirs, l'habitation et le transport. Le président du comité, le conseiller Yvon Lamarre, devait préciser de son côté que le rapport venait d'être terminé et qu'il serait transmis au comité exécutif de la CUM la semaine prochaine et probablement au conseil de la CUM le 26 mai. Des mesures précises sont recommandées notamment en matière de transport, mais M. Lamarre refuse d'en révéler le teneur pour l'instant.

M. Hanigan, de son côté, se demande si la loi de la communauté lui permettrait d'intervenir dans ce domaine, et s'il ne faudra pas recourir à des amendements à la loi.

Quant aux handicapés, ils promettent de revenir la semaine prochaine Place Vauquelin si rien ne s'est passé d'ici mercredi.

Les \$300 millions sont vraiment destinés aux soins de santé, soutient Garneau

par Gilles Lesage

QUÉBEC (par Gilles Lesage) — Le ministre des Finances a donné l'assurance hier que les \$300 millions de plus perçus annuellement pour le financement des programmes de santé serviront uniquement à cette fin, même s'ils seront versés au budget général du gouvernement et non à la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ).

Telle est la précision que M. Raymond Garneau a fournie hier à l'Assemblée nationale, en réponse à une question du député libéral de Pointe-Claire, M. Art Séguin, et qui faisait suite à divers commentaires de presse.

"L'ensemble des sommes ainsi perçues servira au financement de l'assurance-hospitalisation", a dit le ministre, précisant qu'il s'agit d'une "prime", et non d'un impôt sur le revenu. "Il s'agit d'une prime qui est graduée. Contrairement à celle de l'Ontario qui est fixe, c'est une prime graduée qui tient compte, jusqu'à un certain point, des variations de revenus. Il s'agit d'une prime qui devient, pour l'entreprise, des frais d'exploitation pour gagner son revenu, donc déductible au point de vue de l'impôt".

Le ministre s'est dit surpris de l'attitude du président de la RAMQ, le Dr Martin Laberge. "Nous avons assez d'argent pour les deux prochaines années, dit ce dernier, et même, la Régie dispose actuellement d'un surplus de \$140 millions. Nous avons plus de fonds qu'il n'en faut pour nos programmes".

M. Garneau précise à ce propos que le régime actuel d'assurance-maladie, tant

sur le plan administratif que financier, n'est aucunement touché par la prime déduite mardi soir. Il reconnaît que la Régie a un surplus, dont il n'a pas l'intention de s'emparer, mais qui sera probablement grugé plus vite qu'on ne le voudrait, par l'extension des services et par les futures conventions collectives avec les médecins.

"Les fonds qui sont à la Régie de l'assurance-maladie vont y demeurer. Ils seront utilisés pour les fins pour lesquelles ils ont été perçus. La prime de l'assurance-hospitalisation sera également utilisée pour les fins pour lesquelles elle sera perçue... Il n'y a pas d'augmentations de contributions pour financer l'assurance-maladie comme telle. C'est une contribution pour financer l'assurance-hospitalisation".

M. Garneau note qu'on ne devrait avoir aucune crainte à ce sujet: la RAMQ perçoit annuellement quelque \$720 millions en primes, alors que l'ensemble des programmes de santé coûte quelque \$2.5 milliards.

D'ailleurs, les renseignements supplémentaires au budget de mardi étaient explicites à cet égard. La première phrase se lisait ainsi: "La contribution actuelle à l'assurance-maladie est élargie de ma-

nère à financer une partie plus importante de l'ensemble des programmes de santé." Et M. Garneau a dit dans son discours que les citoyens devaient prendre conscience que les services universels et gratuits doivent se payer.

L'imbrroglio vient probablement de ce que la RAMQ n'a pas été consultée, semble-t-il, et que ses dirigeants ont appris la hausse des primes par les bulletins de nouvelles et les journaux, comme tout le monde. Ils craignent que la nouvelle taxe ne soit perçue comme une hausse des coûts de l'assurance-maladie elle-même, hausse qui ne sera pas nécessaire avant deux ans.

La commission tarde trop à rendre ses verdicts d'amiante, dit la CSN

par Louis-Gilles Francoeur

Le conseil fédéral de la CSN a réclamé hier du gouvernement provincial une nette amélioration des examens médicaux des mineurs atteints d'amiante, qui doivent présentement continuer de travailler en attendant souvent pendant de longs mois le verdict final de la Commission des accidents de travail.

La CSN a demandé à ce sujet d'augmenter le personnel du Comité de pneumoconiose afin de permettre à ce dernier

de se pencher rapidement sur un plus grand nombre de cas. Ce comité est composé à l'heure actuelle de cinq personnes. Des représentants du secteur de l'amiante ont parlé d'un minimum de 20 à 25 personnes sur ce comité afin de permettre aux mineurs de toute la province d'obtenir un verdict clair et rapide.

Maxime Paquette, de la mine Carey, dans la région de Thetford, a exposé dans son langage coloré la situation qui prévaut dans sa région. Lorsque des médecins de la clinique régionale diagnostiquent un cas d'amiante ou une maladie voisine, a-t-il expliqué, le mineur affecté reçoit un permis de travail temporaire, valide pour 15 jours, en remplacement de son permis permanent. Ce malade n'en continue pas moins de travailler pendant de longs mois au risque "d'aggraver son état" en attendant le verdict final du comité de pneumoconiose, chargé d'établir le degré d'incapacité du malade. De ce "pourcentage" de maladie, dépendent ensuite les montants qui seront versés en indemnités.

Selon Nazaire Paquette, environ 400 travailleurs de sa région, déjà avertis des ravages de la maladie, doivent continuer de "dépérir" au travail.

"Si on regarde le nombre de cas réglés par le comité, la plupart des gars risquent

d'avoir tout le temps de devenir complètement malades et d'en crever sans même savoir s'ils sont morts malades ou en santé", a commenté le bouillant syndicaliste.

Devant le dossier présenté hier, les délégués ont demandé au gouvernement:

- d'augmenter le nombre de médecins membres du comité;
- de rémunérer les cas graves à 100% du salaire alors que les versements actuellement consentis équivalent à 90% du salaire sans possibilité d'augmentations ultérieures;
- que la CAT modifie ses règlements de façon à permettre aux travailleurs de cesser le travail et de toucher des prestations dès qu'une autorité médicale diagnostique une affection pulmonaire, quitte à laisser au comité de pneumoconiose le soin d'ajuster par la suite le montant des prestations accordées.

Les délégués ont en outre demandé à la CSN de faire des représentations en ce sens à la Commission des accidents de travail et au Collège des médecins.

aujourd'hui

À la faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal, conférence de l'Association canadienne d'urbanisme sur l'aménagement du territoire. Le ministre de l'Environnement, M. Jean Marchand, prononce une causerie sur la participation canadienne à Habitat '76.

À 12 h 15, au salon ovale du Ritz-Carlton, déjeuner-causerie de la Chambre de commerce française au Canada. Conférencier invité, M. Jacques Viot, ambassadeur de France au Canada.

À Québec s'ouvre ce soir le congrès de la Fédération des femmes du Québec, au Château Bonne entente. Table ronde sur l'histoire de cette fédération avec Monique Bégin, Rita Cadieux et Simone Chartrand.

À 20 h 30, au Centre Monchanin, 4917, rue Saint-Urbain, un groupe d'Iroquois du Longhouse vient parler d'un mouvement de retour aux traditions indiennes.

Collectes de sang: à la compagnie Domtar, 395 ouest, boulevard Maisonneuve; à la Caisse populaire Saint-Irénée, 3023 ouest, rue Notre-Dame.

Prix en délibéré

QUÉBEC (PC) — Le juge Gabrielle Vallée, de la Cour supérieure, a pris en délibéré hier la cause de cinq employés de l'hôpital Saint-Michel-Archange et de leur syndicat, sur qui pèsent des poursuites pour outrage au tribunal.

L'audition de la cause s'est terminée, jeudi matin, avec la présentation des plaidoiries de la défense.

Le ministère public reproche à ces syndiqués d'avoir violé, le 30 avril dernier, une injonction émise la veille par le juge Paul-Étienne Bernier, suspendant le droit de grève pour une période de 80 jours dans cinq hôpitaux.

Par ailleurs, le juge Vallée a commencé à entendre, jeudi après-midi, les témoignages dans le cas de 10 employés de l'hôpital Saint-Augustin, de Beauport, qui font aussi l'objet de poursuites pour outrage au tribunal.

LABORATOIRES LANDAIS
37340 CLÈRE-LES-PINS - FRANCE
MODE D'EMPLOI: Dissoudre le contenu d'une ampoule dans un peu d'eau, prendre deux fois par jour, à jeun.

CHACUNE AMPOLLE CONTIENS
CHACUNE AMPOLLE CONTIENS
SOLUTION DE MIEL (230mg)
SOLUTION DE MIEL (230mg)
ROYAL JELLY (100mg)
GÈLES ROYALES (100mg)
OULETS EMBOÏÉS (6 UNITÉS)
EMBOÏÉS DE RÉSINE (6 UNITÉS)
AMPOLLE - 3ml - AMPOLLE

LAIDABEILLE
Mélange Médicinal
26 ampoules contenant chacune
OULETS DE GÈLE ROYALE
dans une solution de miel
et d'Embryons de Reines

DIRECTIONS FOR USE - Dissolve the contents of the ampoule in a little water, to be taken before breakfast.

Lorsque vous achetez la "gèle royale" en ampoules buvables de marque LAIDABEILLE vous en avez vraiment plus pour votre argent. Pourquoi? Parce que chaque ampoule de LAIDABEILLE contient beaucoup plus de "gèle royale", soit 100 mg par ampoule.

LE DOSAGE ÇA NE TROMPE PAS...

Avant d'acheter de la "gèle royale", lisez attentivement l'étiquette de la boîte. La quantité de "gèle royale" contenue dans chaque ampoule doit être marquée.

Vous comprendrez alors pourquoi la "gèle royale" de marque LAIDABEILLE vous en donne beaucoup plus pour votre argent.

LE DOSAGE ÇA NE TROMPE PAS...

LAIDABEILLE LA CHAMPIONNE DES GÈLES ROYALES

POUR INFORMATIONS, COMMUNIQUEZ AVEC:
QUÉBÉROUPE IMPORTATIONS
9130, RUE LA JEUNESSE MONTRÉAL, QUÉ. H2M 1S2 CANADA - 381-9995

REGNIER
LA CRÈME DE MENTHE VERTE QUI FAIT ROUGIR LES AUTRES
Importée de France

CRÈME DE MENTHE
PEPPERMINT
GREEN MINT
REGNIER

CODE: 219-G
INFORMATIONS:
ALBERT ROBINSON CO. 849-3674

au gré du temps

Mort du séparatisme

Monsieur Trudeau a trouvé une nouvelle formule: "Le séparatisme au Québec est mort." Une formule qui est presque une idée et qui pourrait gêner les ennemis du PQ.

Car enfin, qui a eu plus peur du séparatisme que le premier ministre? S'il dit qu'il est mort, il faut le croire. Il serait donc embarrassant que les anglophones inquiets et que les libéraux québécois tentent maintenant d'effrayer la population avec l'expression-épouvantail "bande de séparatistes".

Mais si le séparatisme est mort, le nationalisme québécois ne l'est pas, toujours selon M. Trudeau. Il dépend des leaders de l'opinion anglophone de miner sa force. Hélas! la compréhension de quelques-uns de celle-ci ne risque toujours pas de faire échec à la mauvaise foi de quelques autres qui se font mieux entendre que les premiers.

En définitive, le premier ministre entérine le séparatisme et condamne l'indépendance à vivre.

Albert BRIE

Éditorial

La gendarmerie politique du Canada

Tôt ou tard, il fallait en venir là, c'est fait. Aussi longtemps que la GRC fit enquête sur les indépendantistes québécois, leurs proches et leurs activités, même s'ils n'étaient soupçonnés d'aucun crime; qu'elle cambriola une organisation de gauche comme l'APLQ; ou encore qu'elle infiltra de ses agents dans le mouvement syndical, le gouvernement fédéral n'y vit que zèle louable pour la paix sociale et l'unité du Canada. Le cabinet libéral et le premier ministre lui-même ont commencé de déchanter amèrement, maintenant qu'ils font l'objet d'enquêtes et de "fuites" et que même des firmes spécialisées dans le renseignement, recrutant leurs dirigeants et agents au sein de la Gendarmerie royale du Canada et des services américains d'"intelligence", donnent à l'Opposition conservatrice ou à des journaux les moyens de "déstabiliser" leur gouvernement.

Il ne s'agit pas, bien au contraire, de défendre les actes pour lesquels le gouvernement et ses amis devront rendre des comptes au parlement ou, le cas échéant, aux tribunaux, ni d'oublier l'arrogance avec laquelle les libéraux firent trop souvent leur chose privée des affaires publiques. Mais dans l'affaire Sky Shops, dans l'incident Dare, dans plusieurs autres dossiers moins connus mais aussi troublants, il y a plus qu'une fonction publique qui s'élève, avec le concours de l'Opposition, contre de présumées turpitudes internes, interférences partisanes ou tentatives d'étouffement d'enquêtes policières ou administratives. Il y a une tendance grandissante de la police et spécialement des milieux de la "sécurité" à manipuler les politiciens et l'opinion, à faire chanter les gens élus au lieu de porter les infractions devant les tribunaux.

Il fallait être bien naïf pour croire que c'est seulement dans les régimes totalitaires ou dans la défaillante Amérique de Nixon que les policiers et les services de sécurité peuvent devenir un Etat dans l'Etat.

Sans aller jusqu'à constituer comme dans les dictatures sud-américaines des "escadrons de la mort", le FBI a mis au point ces dernières années des techniques de provocation visant à diffamer les organisations "dissidentes", à faire tomber leurs dirigeants et leurs militants dans des affrontements armés suscités de toutes pièces avec des rivaux ou de simples policiers municipaux, bref à les désorganiser et à liquider leur opposition même là où elle n'était ni violente ni illégale. Citant plusieurs faits mis en lumière dans une étude du comité sénatorial sur le renseignement, le New York Times s'inquiétait cette semaine en éditorial que les auteurs de ces crimes soient encore tranquillement en poste et que le "Federal Bureau of Investigation" ne soit guère pressé de répondre de tels actes. Les "cas" publics n'abondent pas au Canada, mais les ra-

res qui sont venus à la connaissance tendent à montrer que le FBI n'avait pas un monopole jaloux de ces méthodes illégales d'intimidation politique et de répression sociale antidémocratique.

La technique des "fuites" s'inscrit dans la même méthode d'action policière qui consiste à ne pas porter directement les coups mais à les laisser donner par ceux-là, policiers ou journalistes, qui peuvent y trouver au passage quelques bénéfices personnels ou partisans. On peut alors chercher longtemps quels motifs animent les auteurs des fuites ou quelles fins visent exactement les agents qui trouvent les renseignements exposés que l'on sait. M. Trudeau a vu dans la divulgation de la lettre du chef de la sécurité au Canada, le général Michael Dare, une tentative pour le discréditer; ce pourrait être aussi, hypothèse non moins plausible, une manœuvre intestine pour faire tomber le même général Dare.

Voilà qui de toutes manières ne laisse guère de doute sur le genre de scrupules qui peut prévaloir au plus haut niveau en matière de sécurité et de loyauté politiques. Avant de donner plus de pouvoirs, plus de latitude "électronique", et de plus substantiels budgets à des forces aussi peu fiables, aussi peu capables de rendre compte de leurs actes, les hommes politiques qui se veulent libéraux ou démocrates devront reprendre un plus lucide contact avec la réalité policière.

"The Gazette" révélait hier qu'une firme de renseignement américaine "multinationale", InterTel, formée d'anciens du FBI et de la "National Security Agency", cette NSA qui rivalise avec la CIA, faisait commerce international de ses expertises en "instabilité politique" et en "risques d'hostilités", et que sa filiale canadienne, "International Intelligence (Canada) Ltd", dont le vice-président est un ancien officier de renseignement de la GRC, avait fourni au député conservateur Elmer MacKay au moins une partie des munitions qu'il a lancées de façon si dévastatrice contre les libéraux. On soupçonnait un mauvais coup des ennemis du "French Power"; voilà plutôt que des experts de l'espionnage et de l'instabilité politique, pour ne pas dire de la "déstabilisation", font leur entrée dans le décor. Aura-t-elle jamais lieu l'enquête qui établira à quelles fins devait en réalité servir l'affaire Sky Shops et d'autres du même acabit?

Jusqu'à maintenant, la GRC avait pu jouer au martyr; encore ces jours-ci, le député MacKay répétait à des journalistes les troubles de conscience d'officiers anonymes de la Gendarmerie, qui auraient été prêts à mettre leur carrière en jeu pour en finir avec les obstructions politiques des libéraux. Les Conservateurs devraient par la même occasion réclamer une enquête sur la firme "Safeguard Consultants Ltd" qui déclarait, dans une offre de service au collègue André-

Laurendeau en juin dernier, être "formée de quatre anciens membres de la Gendarmerie royale du Canada, totalisant 70 années d'expérience autant policière que sécuritaire" et se faisant fort de fournir à ses clients un service de renseignement "complet et sans égal" grâce à son "étroite liaison avec différentes forces policières et sources confidentielles établies".

La dite firme ne dit pas où elle recrute les fiers-à-bras de "l'équipe volante" qu'elle met également à la disposition de ses clients en cas de manifestation; il serait sans doute d'intérêt public de connaître si c'est aussi la GRC ou d'autres organisations musclées qui fournissent cette démocratique main-d'oeuvre.

Qu'il s'agisse d'actes illégaux comme les cambriolages, d'intimidation politique, comme les fuites d'informations policières ou de renseignements de sécurité, ou qu'il s'agisse de la mise en marché commerciale de données confidentielles et de contacts "d'intelligence", la Gendarmerie royale du Canada a été impliquée ces dernières années dans tout d'agissements illégaux, immoraux ou criminels pour qu'elle ne fasse pas à son tour l'objet d'une enquête bien plus large que l'aimable examen disciplinaire qu'a présidé le juge René Marin. Dans le cas de l'Agence de presse libre du Québec, la GRC ne peut prétendre avoir été simplement trompée par quelques-uns de ses agents, comme dans la toujours mystérieuse affaire Samson.

En fait, comme toutes les grandes organisations, la police, la fédérale comme les autres, en vient fatalement à défendre son importance et son pouvoir par des moyens qui versent un jour ou l'autre dans la délinquance politique qu'elle reproche aux organisations "dissidentes". Entre le 31 mars 1970 et le 31 mars 1971, période qui fut secouée par la crise d'octobre, la division de la sécurité et de l'"intelligence" de la GRC passa de 2,017 hommes à 2,636, soit une augmentation de plus de 30%. Le terrorisme a disparu depuis et le FLQ n'est plus qu'un épouvantail du passé; la croissance des effectifs de sécurité et de renseignement s'est pourtant poursuivie. Sans parler de l'appareil de "contrôle" dont les Jeux olympiques sont l'occasion et le laboratoire, et dont on n'a pas fini de mesurer les conséquences "civiles".

Elmer MacKay remplacera peut-être un jour Warren Allmand au poste de Solliciteur général responsable de la GRC devant le parlement. Cela laissera sans réponse l'importante question de savoir pourquoi la police fédérale jouit d'une telle latitude avec les délinquants "séparatistes" ou libéraux, et reste astreinte à aussi peu d'obligations dans les comptes qu'elle doit rendre de son mandat.

Jean-Claude LECLERC

Une intéressante étude du Barreau

Les droits des témoins devant les commissions d'enquête

■ A son congrès annuel qui a eu lieu la semaine dernière à Montréal, le Barreau du Québec a été saisi du rapport d'une commission qu'il avait chargée d'étudier le bien-fondé et le fonctionnement des commissions d'enquête. Dans son rapport, la commission d'étude consacre une attention particulière aux droits des citoyens appelés à se présenter devant les commissions d'enquête à titre de témoins. Ces citoyens, ainsi qu'en témoigne l'extrait suivant du rapport Yarosky, devraient jouir de droits étendus.

Inévitablement, toute enquête touche de façon significative à plusieurs personnes. Bien qu'il soit utopique de permettre: toute personne de participer à l'enquête, quel que soit le degré de son intérêt, nous considérons comme essentiel, pour les fins de la justice, que le droit à une participation active soit octroyé aux personnes qui ont un intérêt direct et important dans l'objet de l'enquête.

Pour nous, une participation active veut dire le droit de témoigner, celui d'appeler, d'interroger et de contre-interroger des témoins, personnellement ou par procureur, sur des questions pertinentes à l'enquête. Il serait injuste de nier une telle participation à quiconque possède un intérêt véritable concernant le sujet de l'enquête et dont le sort serait irrévocablement compromis par l'enquête.

Au cours des dernières années, les commissions d'enquête ont eu tendance à nier ces droits pour le motif que l'enquête pourrait être alourdie ou encore que des personnes irresponsables ou leurs procureurs pourraient tenter de faire devant elles une preuve peu fiable. Nous considérons de telles objections comme non fondées. Les commissaires et leurs procureurs ne possèdent pas le mo-

nopole de la vérité et devraient réserver leurs jugements jusqu'à ce que toutes les parties intéressées aient eu l'opportunité de soumettre les témoins de la commission au contre-interrogatoire et de présenter leur propre preuve. Les empêcher d'agir ainsi est non seulement injuste mais contribue aussi à affaiblir la qualité de la preuve faite et la crédibilité des constatations de la commissions.

Il n'y a aucune raison de craindre que l'enquête s'alourdisse tant et aussi longtemps que le droit des parties de contre-interroger et de faire une preuve se limite aux questions qui les intéressent. Non plus que les commissions ne peuvent justifier l'obligation des parties de soumettre à l'avance leurs questions et leurs témoins aux commissaires afin de permettre à ces derniers de décider de leur utilité. Il n'existe aucune raison pour nier à une partie intéressée le droit de questionner et de présenter une preuve par son procureur.

Ces droits n'existent pas dans la Loi sur les commissions d'enquête de la province de Québec. Quant à la Loi fédérale sur les commissions d'enquête, ces mêmes droits y sont très limités. La législature d'Ontario a incliné les principes lors de la refonte de sa Loi sur les commissions d'enquête en 1971 en stipulant à l'article 5 (1) ce qui suit:

"A commission shall accord to any person who satisfies it that he has a substantial and direct interest in the subject matter of its inquiry an opportunity during the inquiry to give evidence and to call and examine or to cross-examine witnesses personally or by his counsel on evidence relevant to his interest."

Nous recommandons qu'un article identique soit ajouté à la Loi des commissions d'enquête du Québec et à la Loi sur les enquêtes du Canada.

lettres au DEVOIR

Oui... c'était en français!

— Parce que je suis pilote.

— Parce que le 25 novembre 1975, pour des raisons hors de mon contrôle, je me suis retrouvé en vol dans une situation de détresse comportant d'extrêmes dangers:

— Parce qu'en ce jour avec un passager sous ma responsabilité j'ai dû, à 15.04 h., lancer un S.O.S.:

— Parce que dans cette circonstance et bien que je suis bilingue, j'ai subi à ce moment précis un stress extraordinaire qui bloquait ma compréhension des interlocuteurs me rejoignant en anglais par la ra-

dio de bord.

— Parce qu'à ma requête le pilote du vol 311 de Québecair a accepté de recevoir en français mes communications.

— Parce que le contrôleur aérien de la base militaire de Bagotville a accepté de me transmettre en français ses instructions:

— Parce que le capitaine de l'hélicoptère militaire 08 qui a effectué mon sauvetage a lui aussi accepté de s'adresser à moi en français:

— Parce qu'ainsi j'ai pu sauver la vie de mon passager, sauver la mienne et sauver mon appareil.

Je qualifie de meurtriers ceux qui voudraient interdire l'utilisation du français dans l'espace aérien québécois et, abstraction faite de toutes les questions socio-politico-syndicales relevant du français langue officielle au Québec, je considère comme irresponsables ceux qui ne font pas tout en leur pouvoir pour forcer les racistes à donner au français dans le domaine de l'aviation une place qui lui revient de droit.

Marcel DESCHAMPS

Chicoutimi le 11 mai 1976

La politique et sa place dans le poste de pilotage

M. le directeur,

Suite aux remarques d'un député libéral fédéral (10 mai), permettez-moi ces quelques observations sur l'utilisation du français dans l'aviation civile au Québec.

En ce qui a trait aux communications air-sol, l'anglais se stérilise mieux que le français, possède un avantage inhérent en termes de gains de temps. De plus, ces communications prennent vraiment l'allure d'un langage codé. La densité d'information est grande et même un anglais "pure laine" non-initié n'y comprend rien. Ainsi, lorsque l'intensité du trafic aérien exige (aéroports internationaux et à haute densité), l'opération devrait être poursuivie en anglais. D'autre part, je ne vois aucun problème à ce qu'un vol effectué entre Bromont et Sept-Îles se déroule en français.

Rappelons que la langue de l'aviation civile française est farcie des termes anglais employés par tous les pilotes au monde, montrant ainsi l'emprise du monde américain sur l'aviation.

Quant aux discussions à l'intérieur de la cabine, le problème est moins évident. Les listes de vérification (que les Français appellent eux-mêmes "check-list") sont toujours produites (ici) en anglais dans ce même langage technique stéréotypé. Leur utilisation est donc sujette à effectuer en anglais.

Quand des pilotes si bien intentionnés qu'ils soient (on se rappelle des efforts louables mais très politiques du député Marcel Léger) partent dans une vague de contestation, ils ne possèdent généralement pas toute l'information nécessaire pour faire autant de bruit. Que

connaissent-ils de l'atmosphère régnant dans le poste de pilotage lors des différentes phases du vol? Quand ils parlent de la francisation du vol aux instruments, en connaissent-ils même la définition? Devra-t-on demander aux contrôleurs d'agir comme traducteurs tout en se rappelant qu'il parle qu'il Soyons sérieux! C'est de la folie pure en ce qui concerne le vol aux instruments.

Jusqu'à preuve du contraire, l'anglais demeure supérieur au français dans les communications air-sol, tant en termes de clarté que de concision. Que les politiciens plus ou moins informés s'enquie- rent des faits réels.

Jacques PERRAULT
Pilote professionnel
Hawkesbury, le 11 mai 1976.

En réponse au docteur Hardy

Docteur Jules Hardy, Neuro-chirurgien, Hôpital Notre-Dame.

Travaillant au Service Social de l'hôpital Notre-Dame, nous faisons face tous les jours à des situations pour le moins conflictuelles.

Ainsi, des médecins retournent à domicile des patients qui nécessitent encore des soins que seul un personnel infirmier peut donner (injections, soins au niveau de l'hygiène, etc.) ceci entraînant la détérioration de la santé du patient. Mais ce qui est plus grave, c'est le climat dans lequel tout cela se situe. Nous du Service Social subissons tous les jours des pressions faites par des médecins afin de libérer des lits. Et ce, peu importe dans quelles conditions psychosociales le patient retourne à domicile (patient non-fonctionnel habitant seul, couples de personnes âgées, etc.). Il arrive même que certains médecins utilisent leur influence afin de faire transférer un patient dans un autre hôpital en attendant un placement. Ainsi le patient "visite" trois hôpitaux; tout cela pour libérer un lit. Ça change peut-être le mal de place mais ça ne le guérit pas.

Dans le "Guide du Citoyen" publié par le ministère des Communiqués, sont définies les responsabilités établies par la loi sur les Services Sociaux et la santé. Ainsi, elle doit rendre accessible à toute personne et en tout temps la gamme complète des services de santé et des services sociaux". Nous savons pertinemment qu'il y a belle lurette que de nombreux citoyens ne peuvent recevoir les soins que requiert leur état de santé, faute d'organisation dans les urgences de nombreux hôpitaux. Et avec les coupures de budget du gouvernement, le nombre va encore dimi-

nuer (Ex.: des patients en phase terminale sont refusés à l'urgence et meurent seuls chez eux). N'est-ce pas un droit fondamental que de se faire soigner? Mais il faut pour cela être un cas intéressant.

Il est dit que la loi vise à améliorer l'état de santé de la population et les conditions sociales des individus, des familles et des groupes. Travaillant avec peu ou pas de ressources, nous voyons tous les jours la qualité de vie des gens diminuer. Il y a pénurie d'auxiliaires familiales, des foyers peu nombreux et mal organisés faute d'aide au niveau gouvernemental. Il y a aussi les services de soins à domicile qui sont à peu près inexistantes et plus ou moins efficaces étant donné le nombre de demandes. Il est donc clair que le peuple est déjà victime de enjeux politiques du gouvernement.

Pour revenir au Dr Hardy, il semble oublier que le retard dans l'admission des malades date déjà depuis longtemps. La seule différence, c'est que le peuple devient de plus en plus conscient de cet état de fait, c'est-à-dire depuis la lutte des syndiqués du Front Commun.

Le gouvernement ne sachant pas lui-même ce que sont les services essentiels (il a oublié de les définir dans sa loi 2537), il est évident que ceci amène certaines confusions. Que des médecins s'occupent eux-mêmes des patients, dans le fond ce n'est pas un tort. Peut-être cela les rapprochera-t-il un peu des gens du peuple.

Certains médecins semblent oublier encore une fois que si les syndiqués désirent améliorer leurs salaires et leurs conditions de travail, ceci aura une influence directe sur l'état de santé de leurs patients. Aussi devraient-ils comprendre l'ac-

tion entreprise par le Front Commun.

D'un côté, nous avons un gouvernement qui nous affirme que ses préoccupations sont orientées vers la qualité des soins et de l'éducation. De l'autre côté, il coupe les budgets des hôpitaux. Pourquoi subventionner-t-il l'industrie et le commerce? Pourquoi fait-il toujours le contraire de ce qu'il dit? Travaillant au Service Social, être infirmière ou employé de soutien dans un hôpital n'est pas une vocation mais un travail. Nous voulons être reconnus et respectés.

Nous déplorons le fait que certains médecins soient si insensibles, pour reprendre les termes du Dr Hardy, à la cause des travailleurs, car 80% des gens qui reçoivent des soins dans un hôpital font partie de cette classe.

Aline BELANGER, C.D.
hôpital Notre-Dame,
endossé par:
Jeannine CHARBONNEAU, T.A.S.
et Diane TREPANIER, T.A.S.
Montréal, le 10 mai 1976.

■ Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.

bloc-notes

Les risques d'une enquête

Pour faire l'économie d'une grève qui paralysait la circulation aérienne, le ministre fédéral des Transports donne suite à la recommandation d'une commission de conciliation et lance une enquête publique sur les modalités et les conséquences de la mise en oeuvre du bilinguisme dans les communications air-sol relatives au contrôle des vols aux instruments (IFR).

Dans ces conditions, tout indique que les 2,200 aiguilleurs du ciel, farouchement opposés à l'implantation d'une langue seconde, consentiront à renouveler leur convention collective avec le Conseil du Trésor. Ce n'est pourtant que partie remise: si les conclusions de l'enquête devaient confirmer les nombreuses études déjà accomplies par le ministère des Transports, l'Association canadienne des contrôleurs aériens exprimerait encore son opposition et pourrait, dans quelques mois, mettre à exécution sa menace de débrayage.

La décision de M. Otto Lang, utile dans l'immédiat pour éviter le pire, revêt un caractère dilatoire, d'autant plus que le ministre prend la peine de réitérer sans réserve qu'il n'entend pas, au moyen de cette enquête, remettre en question l'extension du bilinguisme dans l'aviation commerciale, tout au moins dans les aéroports qu'empruntent des pilotes francophones. C'est une politique sur laquelle le gouvernement ne peut pas revenir, une politique dont l'application graduelle et rationnelle est compatible avec les normes les plus rigoureuses de la sécurité. Les enquêtes et expertises des spécialistes du ministère l'ont démontré. Toutes les mesures utiles ont été prises, y compris la mise en place de simulateurs pour éprouver de manière opérationnelle l'usage des deux langues et familiariser les aiguilleurs avec l'avènement du bilinguisme dans le ciel.

Pourquoi, après avoir pris toutes les précautions nécessaires sur le plan de la sécurité et de la technique, le gouvernement éprouve-t-il le besoin d'installer une nouvelle enquête?

En réalité, M. Lang n'en éprouve pas le besoin. Mais il a bon espoir que

l'enquête confiée à un commissaire unique corrobore les constatations des spécialistes de son ministère et celles de l'Association des gens de l'air du Québec. Comme les contrôleurs contestent la valeur des analyses du ministère, peut-être accepterait-ils le rapport d'un arbitre extérieur. C'est en tout cas le pari que fait M. Lang.

Un pari réaliste et qui pourrait se révéler rentable, en effet, si l'enquête d'un tiers était confiée à un arbitre dont l'impartialité serait reconnue. Mais il a fallu que le choix se porte sur l'avocat montréalais John Keenan. La compétence de celui-ci dans le domaine très complexe de l'aéronautique ne fait aucun doute; elle est même internationalement reconnue. Au surplus, M. Keenan s'exprime sans difficulté en français et confiait hier à notre correspondant parlementaire son intention de solliciter, par des audiences publiques, les témoignages de la "communauté aéronautique canadienne". Il compte aussi s'adjointer des experts de l'industrie aéronautique. Fort bien.

Mais, à l'heure même où ce mandat lui était attribué, M. Keenan jouait encore le rôle éminemment important de conseiller de l'Association canadienne des pilotes de lignes (CALPA). L'avocat montréalais, dont le ministre affirme qu'il sera "un commissaire acceptable à tous les intéressés", est celui-là même qui a inspiré la stratégie du syndicat des pilotes dans sa lutte acharnée contre le bilinguisme dans les communications aériennes. C'est encore lui qui a conseillé et guidé les pas de l'Association l'été dernier lorsque celle-ci avait décidé de débrayer pour protester contre les "terribles dangers" que l'usage du français ferait courir à la sécurité des voyageurs aériens.

Il est certain que M. Keenan est un "commissaire acceptable" aux yeux des contrôleurs et des pilotes anglophones. Mais on voit mal comment les autres intéressés lui reconnaîtront la qualité d'un arbitre impartial. Le pari de M. Lang est alourdi de risques énormes.

Michel ROY

propagande d'actualité

Dans une société où le développement de la technologie rend possible la mise en marche toujours plus grande de biens et de services en vue du mieux être de l'individu, il semble logique que la population soit de mieux en mieux informée sur ce qu'elle peut acheter. "La publicité, selon nous, doit être considérée comme un mode préférentiel de diffusion de cette informa-

tion, à la condition toutefois que l'information soit vraie et que ce que la publicité promet soit ce que le produit permet".

Lise Bacon, ministre des consommateurs, coopératives et des institutions financières, à l'occasion du jour de l'industrie de la publicité, Montréal, le 21 avril 1976.

Contradictions d'Ankara

Que la Turquie reconnaisse l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) comme unique représentante du peuple palestinien, c'est, dans l'absolu, une victoire morale et psychologique pour cette cause.

Mais pour l'OLP, dont l'objectif ultime reste la création d'un Etat démocratique et laïc en lieux et place d'Israël, l'apport d'Ankara, dans le strict cadre de la conférence islamique, risque d'être un handicap sous la pernicieuse forme d'une contradiction.

Qui plus est, à entendre le premier ministre turc, M. Suleyman Demirel, la situation des Palestiniens et celle des Chypriotes-turcs sont de même nature! Il y a une belle expression populaire pour qualifier la démarche du premier ministre turc: quelq'un quelque part, est mêlé dans ses fuseaux horaires.

Penser un instant que la situation du Chypriote-turc, à la suite de l'invasion de l'île par les forces armées turques, après le retour du président Makarios et après le déplacement — voulu par la Turquie! — de populations civiles, a un seul point commun avec la cause palestinienne, est une aberration. C'est faire fi de l'histoire, c'est faire fi de réalités concrètes, c'est faire fi de l'opinion mondiale et, de surcroît, c'est dénaturer la cause palestinienne elle-même!

Que devant les quarante-et-une délégations participant à la conférence islamique, Ankara, renouant avec la tradition ottomane, veuille assumer un leadership coranique dont elle n'a ni les moyens ni l'autorité morale, et qu'à ce titre elle veuille participer à part entière à cette conférence, ne l'autorise en aucune manière à manier sans vergogne les contre-vérités. Que la "Turquiculer" à Chypre — dont Ankara est la seule capitale à avoir reconnu l'existence — ait besoin de l'appui de la communauté islamique internationale, on peut le comprendre aisément. Mais après un tel tour de passe-passe intellectuel, on pourra difficilement croire que la communauté turque de Chypre se prête sérieusement au dialogue avec les Chypriotes-grecs. Comme on peut difficilement croire que la Turquie négocie sérieusement le problème de la Mer Egée avec la Grèce.

On oublie trop facilement — quand on ne l'ignore pas — que la Turquie entretient des relations avec Israël, que la plupart des Juifs quittant les

pays arabes à destination d'Israël ont transité via Istanbul ou Ankara. On ne peut tenir deux pastèques dans une seule main, dit la sagesse populaire d'Orient: c'est vrai des cucurbitacées, ce l'est aussi en politique; laquelle de ses filières Ankara va-t-elle sacrifier à l'autre? Comment Ankara pourra-t-elle autoriser l'ouverture d'un bureau officiel de l'OLP en territoire turque et entretenir des relations diplomatiques avec Israël?

Première hypothèse: Ankara a promis du bout des lèvres, ayant urgent besoin de l'appui de ses quarante-et-un partenaires. Le contre-coup d'une telle politique dépasserait largement le peu de "récompense" qu'on peut en attendre.

Deuxième hypothèse: Ankara rompt avec Israël. Ce serait la dernière chose à faire si jamais la Turquie espère sérieusement voir le Congrès américain donner suite à l'accord américano-turc sur les bases, si difficilement négocié, et encore moins si Ankara s'attend à des fournitures militaires américaines. Une rupture avec Washington n'est pas une hypothèse à exclure a priori, mais la Turquie a besoin de l'aide et des fournitures américaines: on imagine mal le gouvernement d'Ankara aux abois tourner le dos aux largesses américaines pour se contenter de l'installation d'un Institut islamique et d'un centre de recherche statistique à Istanbul... Il y a, bien sûr, des pays pétroliers dans le cortège des pays islamiques, mais le bon sens élémentaire exige qu'on n'aillie pas trop compter là-dessus pour des besoins immédiats.

Alors? Doit-on accorder crédit à l'hypothèse d'un vaste chantage politique, destiné à faire peu au fournisseur américain et à le pousser à la générosité? Ce serait un double erreur. Car, dès l'instant où M. Demirel a tenu un doigt accusateur sur les regards non pas sur Athènes mais Nicosie, c'est-à-dire sur Mgr Makarios lui-même. Or, pour la plupart des pays représentés à la conférence islamique, le chef d'Etat chypriote est un ami ou, du moins, une personnalité à ménager. Vouloir entraîner la communauté islamique contre les Chypriotes-grecs, c'est ajouter à la longue liste de sujets dévastateurs que la conférence évite soigneusement un autre motif de division.

Au demeurant, on peut en toute vraisemblance imaginer que pour un temps indéterminé Washington n'est pas en mesure d'intervenir dans l'impasse que le dossier. Surtout qu'écouter la voix d'Ankara c'est une attitude très peu payante en période électorale où le chef de la Maison-Blanche s'enlise dans les sables mouvants des dossiers de M. Kissinger.

Georges VIGNY

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Rédacteur en chef: Michel Roy

Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny

Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Lefranc

Téléphone: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$52 par année; six mois: \$28. À l'étranger: \$57 par année; six mois: \$31, trois mois: \$19. Éditions du samedi: \$15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.35 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

Appel des évêques à une action positive de la société

La libéralisation des lois n'est pas la meilleure façon de respecter la femme aux prises avec l'avortement

La question de l'avortement continue de préoccuper l'opinion publique dans le Québec.

Les mouvements et les groupes de pression s'opposent les uns aux autres, parfois avec passion, dans des positions qui semblent irréductibles tant sur la moralité de l'avortement que sur la législation à son sujet.

Pendant ce temps, l'avortement devient de plus en plus un fait, dans les cadres de la loi actuelle, dans la pratique illégale et très souvent dans le recours aux disponibilités offertes en dehors du pays.

Des personnes et des groupes engagés dans le débat demandent aux évêques de prendre la parole sur cette question.

Il est de notre devoir de dire non à l'avortement directement voulu et provoqué.

L'Épiscopat du Canada et l'Épiscopat du Québec ont, à diverses reprises au cours des dernières années, donné leur avis sur le sujet.

Ce que nous pouvons ajouter actuellement est dans la ligne de ces précédentes déclarations.

Mais, avec ce rappel, tout n'est pas dit. Si nos lecteurs ont la patience d'aller jusqu'au bout de notre texte, ils pourront constater, nous l'espérons, que notre position est beaucoup plus positive qu'une simple condamnation de l'avortement.

Le danger des positions simplistes

Le problème est trop grave, trop difficile et trop compliqué pour s'accommoder de solutions simples et catégoriques, qui seraient, en somme, des solutions de facilité.

On n'a pas tout réglé en se déclarant simplement pour ou contre. On risque de prolonger ainsi un dialogue de sourds alimenté bien plus souvent par l'émotivité que par la raison et étayé plus par des slogans reducteurs que par la considération lucide des divers aspects de la réalité.

Au lieu de se condamner mutuellement, ne serait-il pas mieux de chercher ce qu'on pourrait faire ensemble pour trouver au problème des solutions qui respectent le plus possible toutes les personnes impliquées?

Nous ne voulons pas dire par là qu'on doit diminuer en quelque chose ses convictions sur les droits sacrés de la vie humaine. Des personnes et des groupes ont le courage de se porter à la défense de la vie humaine même si la publicité peut donner l'impression qu'ils sont à contre-courant de l'opinion publique et malgré l'échec apparent des mesures légales contre l'avortement: ces personnes et ces groupes ont droit à notre admiration et à notre encouragement.

Mais la fermeté de leur conviction et de leur résolution ne signifie pas qu'ils refusent tout dialogue et qu'ils n'ont pas un esprit positif devant les situations et les personnes.

C'est en escomptant rencontrer une volonté de dialogue que nous nous adressons aussi à ceux qui favorisent la libéralisation de l'avortement.

Si on pouvait dépassionner le débat, désamorcer le sujet! N'y a-t-il pas des points sur lesquels on pourrait s'entendre, une bonne volonté dont on pourrait s'accorder mutuellement le crédit?

Parce que nous nous sentons responsables devant l'obligation de respecter la vie de tout être humain, nous devons nous objecter à la pratique de l'avortement et à sa libéralisation dans la loi.

Mais le même sentiment de notre responsabilité nous fait vouloir aussi autre chose.

D'abord nous exhortons toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, entrent en relations avec une femme qui désire se soumettre à l'avortement à lui montrer du respect, de la compréhension; nous leur demandons de ne pas la condamner quelle que soit sa responsabilité, de l'aider à clarifier sa situation, ses craintes. Combien de drames irréparables pourraient prévenir une simple main tendue, amicale et secourable!

Nous avons tous en ce domaine une responsabilité personnelle à exercer et une conversion à faire pour nous conformer à l'exemple de notre Maître qui rejette le mal mais accueille avec bonté les malheureux qui s'y sont laissés prendre (Jean 8, 1-11).

■ Dans une déclaration rendue publique le 13 mai, l'Assemblée des évêques du Québec vient de réaffirmer avec force son opposition à toute attitude simpliste devant la question complexe de l'avortement. Estimant devoir maintenir au nom de principes moraux inaliénables leur opposition à tout projet de libéralisation radicale des lois en matière d'avortement, les évêques québécois soulignent en contre-partie qu'il est beaucoup plus important d'agir sur les causes du phénomène de l'avortement que de condamner les femmes qui se font avorter ou de tout attendre d'une libéralisation de la législation. Voici le texte intégral de l'intervention de l'Assemblée des évêques du Québec.

Agir sur les causes du problème

Mais nous avons aussi une responsabilité sociale.

Si la société a le droit de s'objecter à ce qu'une femme enceinte se fasse avorter, elle a aussi le devoir de l'aider à vivre sa situation, à traverser les difficultés dans lesquelles elle se trouve.

Une société se montre irresponsable en accordant à toute femme, qui en a simplement le désir, la possibilité de se faire avorter.

Mais on ne prend pas toutes ses responsabilités si on se contente de proscrire l'avortement, sans proposer quelque chose de positif pour remédier à la situation.

Par conséquent, nous approuvons et encourageons l'attitude des organismes et des groupes qui n'acceptent pas la libéralisation de l'avortement mais proposent à la place une série de mesures plus nuancées et plus humaines sur le plan médical et le plan social.

C'est par la recherche concertée des citoyens et des groupes et par la collaboration de tous qu'on pourra combattre l'avortement dans ses causes.

Nous devons travailler tous ensemble à aménager des conditions sociales qui aident la femme enceinte: si celle-ci ne peut disposer à son gré de l'être qu'elle porte et si elle en est responsable devant la société, la société, de son côté, a la responsabilité d'aider toute femme à assumer le devoir de la maternité.

Il faut de toute urgence développer

sables d'enfants une déduction d'impôt significative;

— avoir une politique du logement et ne pas abandonner à la spéculation de capitaux privés le logement des familles: actuellement l'enfant n'a plus sa place en ce domaine;

— adopter une législation sévère interdisant toutes formes de discrimination envers les mères célibataires;

— favoriser l'implantation de services de consultation pour les femmes enceintes en difficulté (grossesse-secours);

— favoriser dans les CLSC l'implantation de services d'aide aux femmes enceintes sur les plans médical, psychologique, économique et social;

— voir à offrir, tout au long de la vie scolaire, une bonne formation morale à la vie sexuelle, ce qui inclut une bonne information en la matière;

— offrir à la population une saine éducation à la planification des naissances.

Nous laissons aux experts en ces matières le soin de juger comment on peut mettre ces mesures en application.

Notons encore qu'il y a ici, en plus de tout ce que l'État peut faire, une place immense pour l'initiative privée et le bénévolat.

Les communautés religieuses, qui déjà tendent à assumer certains services plus en souffrance, peuvent voir ici, de notre part, un appel à leur créativité et à leur dévouement.

Le droit de l'être humain à la vie

La société se doit donc d'avoir une attitude positive vis-à-vis le problème de l'avortement.

Mais cela n'est pas encore suffisant. Une loi qui ne rencontre pas les convictions des citoyens risque d'être beaucoup transgressée et de devenir inopérante.

C'est dans les consciences que la défense de la vie doit chercher ses plus solides bastions. Car même une législation permissive sur l'avortement ne justifie pas celui-ci devant une conscience convaincue du droit de tout vivant humain à être respecté.

Nous voyons un immense travail d'éducation, de persuasion, qui fait appel à un système de valeurs.

Les grandes valeurs en cause ici sont la vie humaine et la personne humaine: le droit de chaque personne au respect de son être et de tous ses biens, à commencer par sa vie.

Car la cause que nous faisons nôtre ici n'est pas d'abord la défense d'un principe, d'une loi: c'est la défense d'êtres humains dans leur droit à vivre.

Pour un être humain, le droit à la vie est fondamental et premier: il n'est pas conditionné par un quelconque critère d'utilité, d'intégrité corporelle ou psychique ou une chance, calculée par les autres d'avoir accès au bonheur. Du moment qu'il existe, l'être humain a droit à l'accueil, au respect à l'assistance, et cela tout simplement parce qu'il est un humain.

Cette conviction est puissamment aidée par la foi mais elle n'est pas exclusive à ceux qui croient en Jésus-Christ et en Dieu; elle est la reconnaissance des droits fondamentaux de la personne humaine.

Le petit vivant qui se développe dans le sein maternel est pour nous un être humain distinct de sa mère: la science biologique nous montre l'embryon déjà pourvu de ses caractères individuels et possédant dans le sein maternel son milieu à lui. Il est connu et aimé de son Créateur (Gal. Voir page 6: Avortements

(1) Hélène Pelletier-Baillargeon, "Espérance et natalité" dans l'Oratoire, avril 1974, p. 13. Cf. aussi "Ce que je crois", dans Maintenant 104, (mars 1971), 77-80.

Tribune libre

Le droit de grève pour les employés d'hôpitaux (suite)

par

JEAN-PAUL DESBIENS

Dans un texte récemment publié dans Le Devoir, je dénonçais la barbarie des techniques de harcèlement pratiquées par les employés d'hôpitaux. Je m'attaquais à une institution: le syndicalisme. Je ne m'attaquais pas à un petit morceau. Je prenais le menu complet.

Quelque jours plus tard, monsieur Camille Bronsard, du haut de sa chaire d'économiste université, m'attaqua personnellement, m'accusant de "lâcheté sociale" et ridiculisant discrètement ce qu'il appelle ma "piété filiale". Régions un point: j'ignore si j'ai vraiment de la piété filiale. Si j'en ai, tant mieux. Il n'y a pas de honte à en avoir. Les vertus, je suis pour. Toutes, y compris l'intelligence. Quant au reste, voyons un peu.

Au fond, je n'ai pas tellement le goût d'argumenter. A quoi bon discuter dans une telle confusion. Laissons les rapports de force faire leur chemin. Après tout, je ne suis pas plus obligé de me prononcer que ne l'est l'Épiscopat québécois.

Revenons à mon économiste: c'est un symbole. Notamment, le symbole du manque de rigueur intellectuelle des intellectuels patentés. C'est ainsi, par exemple, que mon économiste prétend que je recule devant le fait qu'il faut "payer pour vrai ceux qui travaillent pour vrai". Notre économiste est intoxiqué, comme tant d'autres intellectuels, par la terminologie des aspirants gardes-chiourmes d'un éventuel Goulag québécois.

Il y a ceux qui travaillent "pour vrai" et les autres. Il y a les travailleurs harcelés, et les boss. Je me demande s'il "travaille pour vrai", mon économiste. Je suis sûr, en tout cas, qu'il est payé pour vrai. Autrement, il ne perdrait pas son temps à me harceler: il harcelerait à la bonne place.

D'après M. Bronsard, je serais "un intellectuel québécois qui a repris à son compte les petites manies de l'ancienne aristocratie européenne".

C'est la deuxième fois qu'un professeur d'université me traite d'illectron. J'aime pas. J'ai toujours passé pour un primaire supérieur aux yeux des chanoines et aux yeux de Jean Ethier-Blais. C'est mon destin. Quant à mes liens avec "l'ancienne aristocratie européenne", je me demande où mon économiste a pris ça. Bien sûr que je suis un seigneur. Ça date de mon père. Mais ça n'a rien à voir avec l'aristocratie européenne. Tu parles! Faut-y être professeur syndiqué d'université pour avancer une affaire de même. Et confondre en plus Pont-Rouge et Cap-Rouge. C'est comme si je confondais Camille Samson et Camille Bronsard. Pourtant, j'aurais une excuse: c'est deux économistes de gauche. Mais n'en demandons pas trop à un économiste montréalais, surtout en ces temps confondants.

Notre brave économiste ne sait pas lire. Ou plutôt, il a sa grille de lecture toute faite. Refuser la barbarie du harcèlement des malades, c'est mépriser le prolé-

riat; c'est pleurnicher parce qu'on n'a plus sa demi-douzaine d'esclaves personnels au salaire minimum.

A travers sa grille de lecture, M. Bronsard me fait dire que "Les travailleurs du secteur public sont les héritiers d'une tradition sacrée. Ils ne sont pas comme les autres. Ils sont, par procuration, notre piété filiale et notre devoir parental. Leur droit de grève est donc absurde et leur retirer, c'est leur permettre d'assumer pleinement leur noble mission".

Hé! il y a de ça. On ne laisse pas des malades sans soins parce qu'on est grimé contre le gouvernement. Si on a le droit de bloquer les hôpitaux quand on négocie, cela veut dire, symétriquement, que la société n'a pas besoin d'hôpitaux. Je dis ça en français et en deux lignes.

Je dis qu'on ne négocie pas le cancer, ni une fracture. Je sais très bien que je ne suis pas capable d'ouvrir un ventre ni de m'occuper des vieillards, ni même de conduire un camion: ça ne veut pas dire que "délègue mes devoirs à des esclaves". Je doute d'ailleurs que notre brave économiste soit plus habile que moi en camionnage ou en chirurgie. Il faut donc que la société puisse compter sur ceux qui, en fin de compte, ont choisi de travailler dans les hôpitaux, et qu'elle puisse y compter absolument. S'il y a encore une évidence dans notre "Québec en décomposition", c'est bien celle-là.

Au fait, ce n'est plus une évidence, du moins pour mon économiste. Je me prends à lui souhaiter une bonne crise de n'importe quel organe, et un jour de "services essentiels". On verrait qu'il n'y a rien comme un gauchiste pour appeler la police s'il se fait voler son stéroïde. Ou comme un économiste avec une pierre du rein dans la bite pour maudire les "services essentiels". Je ne peux pas m'occuper des malades, mais je maintiens que ceux qui ont choisi de le faire (et ils ont tellement choisi, qu'ils veulent la sécurité d'emploi) n'ont pas le droit de les lâcher à tous les six mois. Cela ne veut pas dire que je réclame des esclaves. Je disais, en tous mots, dans ma lettre de l'autre jour, qu'il faut inventer des mécanismes pour protéger cette catégorie d'employés. Notre économiste pourrait peut-être nous faire des suggestions plus civilisées que la grève ou le harcèlement. Mais notre économiste "à ses prolétaires" comme les bourgeois de la fin du XIXe siècle avaient leurs pauvres! Il a décidé, une fois pour toutes, que ceux qui refusent la "médecine de guerre" pratiquée la "lâcheté sociale".

Serait-il prêt, mon économiste, à geler son salaire pour permettre aux concierges de l'université de Montréal de rattraper le sien? Moi, je suis prêt à le toffer là-dessus. Mais disant cela, je suis injuste, car je suis un des derniers esclaves, ayant

choisi ma voie, à peu près, une quinzaine d'années avant la "modernisation de notre société".

Je ne connais pas le brave économiste dont je cause, mais il me paraît terriblement livresque. Il nous sort encore la maîtresse d'école du temps, qui gagnait \$600, à \$800, par année. J'en ai connu, quand j'étais gosse. Hé bien! Savez-vous une chose? On les envoyait, économiquement parlant: elles gagnaient plus que beaucoup de pères de famille. Un économiste devrait savoir ça.

Je n'ai point fait de plaidoyer pour l'exploitation d'un certain prolétariat. J'ai dénoncé la barbarie de certains procédés. Point. Commis par des syndicats ou commis par des nazis, la barbarie demeure de la barbarie.

Je vois, aussi bien que notre économiste, la "rapide décomposition" de notre société. J'en ai parlé un bout de temps avant lui. Je ne suis pas nostalgique de privilèges que je n'ai d'ailleurs jamais eus. Je suis capable de digérer pas mal de changements. Au fond du fond, je me fous de tout. Mon démon s'appelle catastrophe. Mais quand je vois qu'on pratique le mensonge et la haine pour hâter une "mutation rapide", je m'inquiète, malgré tout, de la société qu'on nous mitonne.

Je m'inquiète bien sûr. C'est de famille. Ça tient à mes origines aristocratiques, comme dirait mon économiste. Par contre, je vis dans une école. Littéralement, physiquement et quotidiennement dans une école.

Et ça me rassure un peu. Je vis avec du jeune monde. Et avec des professeurs qui ont tout l'air d'aimer leur métier. Ils en font moins qu'on en faisait dans le temps des maîtresses de Bronsard, mais ils en font plus que la gang à Yvon.

Je pense aux jeunes. La tranche des 16-18 ans. Les années où l'on est autrement plus grave, autrement plus sérieux que je ne le suis. Les années, les seules deux ou trois années, où l'on dispose d'un peu de gratuité psychologique et sociale. Les années où l'on peut engranger des germes, si j'ose ce paradoxe. Allons-nous les saboter, convention après convention, pour quelques normes et quelques cennes?

Oh! revoici mon économiste. Il va me dire que je sentimentalise, que je bénevole, que je nostalgise.

Il dira ce qu'il voudra, le Camille habile. Moi, je pense que les jeunes, qui ont maintenant traversé et assumé la réforme scolaire et les autobus de la même couleur, nous regardent, à peine étonnés, en attendant que nous ayons nettoyé la place et nos querelles de quinquagénaires. Sont tannés de nos querelles importées, les jeunes. Leur choix est biologique.

Des meubles d'entrepôt...

ou des meubles pour la maison?

Bondi recrée exactement l'ambiance que l'on peut retrouver chez soi.

De votre salon, de votre chambre à coucher, de votre cuisine, peut-être de votre sous-sol ou même de votre grenier...

Ça n'a donc pas l'air d'un entrepôt. Pourquoi achèteriez-vous alors vos meubles d'un entrepôt dans un décor d'entrepôt?

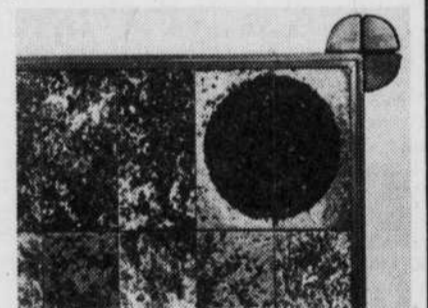
Bondi préfère recréer l'atmosphère familière que l'on peut retrouver chez soi.

Une ambiance particulière, unique. Là, où l'on ne trouvera point des meubles entassés les uns sur les autres, là, où la sensation d'être dans un magasin ou dans un entrepôt s'efface tout simplement.

Nous voulons que vous soyez à l'aise, que vous preniez votre temps et profitiez, sinon jouissiez de vos nouveaux meubles avant même qu'ils soient chez vous.

Voyez cette superbe table "Céramos".

Pouvez-vous imaginer ce qu'aurait l'air ces élégantes tuiles d'Espagne encadrées d'un choix et d'un mélange de bois exotiques, ou aimeriez-vous plutôt constater, de vous-même, la place qu'elle occupera dans votre salon.



Votre salon est à votre image.

Et c'est de cette façon que nous envisageons de vous présenter tous nos meubles.

Chez Bondi, nous ne ménageons rien pour vous montrer ce que le décor est, ou peut être.

Nos conseillers en intérieur se feront un plaisir de vous aider et même de vous recommander certains morceaux de choix.

Demandez-leur.

Car chaque meuble est réalisé afin qu'il soit distinctement votre.

Venez voir et comparez les prix.

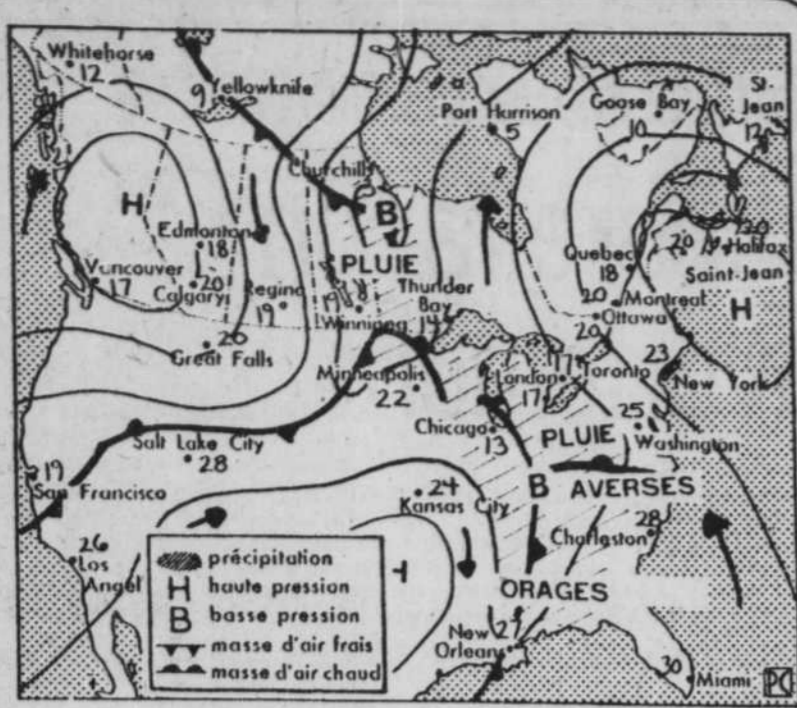
Nous voulons faire de chez nous, chez vous, un vrai chez soi.

Lundi-jeudi — 9h00 — 17h00
Vendredi — 9h00 — 21h00
Samedi — 9h30 — 17h00



Bondi
L'UNIQUE DU MEUBLE
5610 rue Paré, à l'ouest de Décarie 735-6122

la météo



Une crête de haute pression dominera sur le sud de la province. Du soleil et des températures au-dessus de la normale saisonnière sont prévus avec ce système. Des averses persisteront sur le Nouveau-Québec et le Labrador. La dépression responsable de ce mauvais temps se déplacera vers le détroit de Davis d'ici les prochains jours. Une autre dépression près du Lac Michigan s'avancera vers le Sud-Ouest du Québec. Une bande de nuage précéderait cette dépression. Une possibilité d'averses est prévue avec le passage de ce système.

Régions de l'Abitibi, de Pontiac-Témiscamingue: ensoleillé. Nébulosité croissante en fin d'après-midi minimum la nuit dernière 4. Maximum de 18 à 20. Aperçu pour demain: passages nuageux avec possibilité d'averses.

Régions de la Haute-Mauricie, des Laurentides: clair. Minimum la nuit dernière 3. Maximum de 16 à 18. Aperçu pour demain: quelques averses.

PÉTROLE

industries américaines soit affectée. Si l'augmentation dépassait le prix moyen américain, "ce serait tragique pour le Québec et tragique pour l'Ontario", dit M. Cournoyer.

Le ministre ajoute que le Québec, dont le pétrole vient en totalité de l'étranger du pays, s'oppose à ce que les taxes générales des Canadiens servent à financer "les voyages sur les grandes routes".

"Le gouvernement fédéral, pour financer les voyages dans l'est, est obligé de payer \$400 millions à même les fonds généraux qui pourraient être utilisés ailleurs, ajoute le ministre. Mais qu'on convienne d'un prix inférieur au prix américain pendant une période de temps, pour des raisons visant à ne pas augmenter l'inflation, j'en suis sûr. Si on réglait pour \$1.05, ça me ferait plaisir; si on réglait pour \$1.35, ça me ferait aussi plaisir parce qu'on serait en-dessous du prix américain ou égal au prix américain."

Hors de la Chambre, M. Cournoyer a précisé qu'à son avis le prix des produits pétroliers doit être haussé, mais que les Québécois ne doivent pas le payer plus cher qu'en Ontario. C'est ce qui s'est produit l'an dernier, la province voisine gelant le prix pour une certaine période, alors que le Québec n'en avait pas le pouvoir législatif. Cette carence sera comblée par une loi à venir.

DRAPEAU

'Le temps me donnera raison'

par Michael Malik

MONTREAL, 13 mai (Reuter) — Les Jeux olympiques seront un succès sportif, affirme M. Jean Drapeau, maire de Montréal, et l'on comprendra plus tard qu'il était juste de miser sur l'auto-financement des Jeux.

Dans une interview exclusive accordée jeudi à l'agence Reuter, — une des rares interviews données depuis la prise en charge de la O. par la province du Québec, — le maire de Montréal rend l'inflation seule responsable de l'énorme déficit des J.O. (995 millions de dollars à l'heure actuelle). Il critique pourtant le gouvernement fédéral de M. Pierre Trudeau, mais ne se reproche rien.

M. Drapeau affirme appeler de ses vœux l'ouverture d'une enquête sur le financement des Jeux. Il a également la ferme intention de mener à son terme son mandat de maire jusqu'en 1978.

"Je ne démissionnerai pas puisque que je me sens en mesure de rendre service. Je pense au contraire qu'il est de mon devoir de rester. Je ne tiens pas à ce que quiconque puisse penser que j'ai peur de l'enquête. Je n'ai rien à cacher. (...) Pour cette raison seulement, je ne suis pas disposé à quitter mon poste".

"Si ceux qui ont suggéré cette enquête en abandonnant l'idée, j'insisterai pour qu'elle aie lieu parce que je sais que c'est moi qui exhiberai le plus de cicatrices après les Jeux," dit-il.

C'est M. Drapeau qui a eu l'idée dès 1963, quatre ans avant l'exposition universelle, d'organiser les Olympiades à Montréal. C'est lui qui a mis sur pied l'entreprise, et a engagé l'architecte français M. Roger Taillibert. Ce dernier a conçu le stade olympique au style futuriste dont la réalisation, longtemps retardée, ou arrêtée, coûtera la somme fabuleuse de 825 millions de dollars.

Mais le maire de la métropole québécoise balaie d'un revers de manche toute la poussière négative qui a fondu sur Montréal en raison de "l'explosion" des coûts — estimés à l'heure actuelle à 1 400 millions de dollars.

"Quand la fumée se sera dissipée et que la poussière aura disparu, quand les gens réfléchiront sérieusement, ils diront alors que j'avais raison. Je ne peux pas le prouver en ce moment, mais le temps le prouvera. Je ne redoute rien. Le temps travaille en faveur de ma thèse".

M. Drapeau ne veut pas révéler pour l'instant les projets de sa municipalité pour trouver les 200 millions de dollars, que le gouvernement québécois se refuse à financer. Mais le Conseil municipal de Montréal fera connaître sous peu sa réaction au budget annoncé mardi par la province.

"Très à l'aise, le maire défend en souriant son projet olympique — à l'origine, projet "modeste", pour des Jeux qui ne devaient pas coûter "un cent" aux habitants de Montréal.

"Nos plans n'ont pas changé, le dollar a cessé d'être modeste. C'est tout. Seuls les coûts ont changé. Nous construisons exactement ce que nous avions annoncé" souligne M. Drapeau.

"Mais notez bien, que certains des journaux qui nous ont attaqués, ont augmenté leurs prix de vente de 250 pour cent".

"Nous ne recouvrons pas le stade de feuilles d'or. Nous le construisons avec des matériaux très simples, du béton, de l'acier et du travail".

Ainsi le coût de la main-d'oeuvre a beaucoup augmenté. Et, toujours selon

M. Drapeau, s'il a fallu acheter de l'acier européen à 1,400 dollars la tonne à certains moments au lieu de 350 dollars la tonne d'acier canadien, ce n'est la faute à personne.

Tout en se référant aux circonstances défavorables, le maire de Montréal met en cause les tergiversations du gouvernement fédéral, responsable du retard apporté au programme de financement fédéral.

"Ils n'y ont pas cru. (...) Quand ils se sont mis à y croire, il y a eu une élection fédérale qui a privé le gouvernement de sa majorité, et puis il y avait d'autres priorités et la loterie (nationale) a été repoussée d'un an à nouveau".

"Le comité d'organisation n'a pas reçu un cent de cette loterie jusqu'à avril 1974. C'est-à-dire quatre ans après qu'on ait attribué les Jeux à Montréal".

Dans d'autres pays cela aurait été différent, assure M. Drapeau. "Nous n'avons eu que deux ans et déjà nous avons démontré que le financement serait un succès. La loterie va produire 800 millions en trois ans. Si j'avais dit ça il y a trois ans, on m'aurait enfermé dans un asile".

Le maire n'a jamais perdu confiance dans les Jeux, même lorsqu'il lui a fallu, l'an dernier, demander au gouvernement provincial la responsabilité de la construction des installations. Aucune ville n'est capable de régler des différends avec les syndicats et les difficultés qui s'ensuivent, ajoute-t-il.

A cette époque, Montréal a bien fallu renoncer aux Jeux olympiques. Si la décision avait été repoussée de quinze jours cela aurait été la fin.

"Plusieurs réunions, j'ai dû me battre contre l'idée d'abandonner les Jeux. J'ai dit que si nous ne poursuivions pas le programme d'auto-financement, nous nous trouverions avec les ruines olympiques les plus éhères de l'histoire sur les bras".

Et M. Drapeau de préciser son idée: "Si l'on avait pas de Jeux, il n'y aurait pas de loterie, ni de revenus équilibrant ce que nous avons déjà dépensé. Avec les Jeux, il s'agit simplement d'une question de temps avant de couvrir les coûts".

Interrogé sur les énormes profits qu'auraient fait les adjudicataires grâce à la construction des installations, M. Drapeau, élu pour la première fois en 1954 sur un programme anti-corruption, affirme que son intégrité personnelle n'a jamais été mise en doute.

"J'ai pu commettre des erreurs. On m'a peut-être trompé, bien que je n'ai aucune raison de le croire. Des commissaires aux comptes ont contrôlé toutes les factures depuis le début, et je ne pense pas que nous avons quelque chose à cacher".

"Dieu merci, j'ai une petite famille, dit le maire, et sa figure s'éclaircit. "Je n'ai ni frères ni sœurs, qui puissent être impliqués. Mon niveau de vie correspond à mon revenu et après dix-neuf ans en fonctions, pendant lesquels des milliards de dollars me sont passés entre les mains, je ne pense pas que quiconque puisse dire quoi que ce soit contre moi".

Et, poursuit le maire en riant, "si quel- qu'un me disait maintenant "le maire a un compte secret en Suisse", j'aimerais qu'il me révèle où il se trouve afin de pouvoir en profiter".

Son visage redevient sérieux quand il parle de l'émotion qu'il a ressentie en voyant enfin les nageurs de sa ville s'entraîner sur un bassin olympique de 50 mètres.

"Je ne pouvais qu'éprouver de l'émotion, dit M. Drapeau, et c'était en soi une récompense suffisante pour moi. En voyant le reste du monde utiliser le grand stade pendant les Jeux et les adultes de Montréal s'en servir pendant des générations, les gens auront un motif de me croire quand je dis que quel que soit le prix personnel que j'aurai à payer, cela en vaudra la peine. Le temps le prouvera".

Et si tout était à refaire, le referez-vous: Cette question m'a souvent été posée, dit le maire, et chaque fois je réponds par l'affirmative.

"Quant à savoir si je ferais la même chose, je dirai simplement que les problèmes se poseraient différemment".

Est-il un rêveur dépourvu de sens pratique, comme on a pu le dépeindre? "Je garde les pieds sur terre, mais lève les yeux vers le ciel. Quand vous montez, il est plus rapide de regarder vers le haut que d'essayer de regarder vos pieds", conclut M. Drapeau.

AFFAIRES SOCIALES

un mot de ce qui s'y discute" même si à l'occasion, il laisse échapper stratégiquement qu'il s'agit de la tâche d'enseignement.

Bilan des tables sectorielles: à l'élémentaire-reconstruit, on n'a pas siégé hier, sauf les "secondaires au sommet" et la partie patronale s'affaire à rédiger des textes qui portent peut-être sur la sécurité d'emploi. Les tables des employés de soutien et des professionnels des commissions scolaires se contentent "d'échanges". Les tables des cégeps sont, comme on le sait, au point mort. La table centrale est toujours aux limbes, et un comité technique prépare les sessions formelles en s'attaquant d'erechef, au cours des dernières heures, aux principes de rémunération.

Côté stratégique, le mystère syndical ne devait s'éclaircir qu'au cours de la nuit, à la suite des réunions tardives du Comité de liaison et du Comité de stratégie du Front commun. Ceux-ci préparent dans la plus grande fièvre le grand bilan que doit dresser en fin de semaine le Conseil d'orientation à la suite de cette semaine de pourparlers.

Si le bilan est aussi sombre que celui qu'ont dressé les coordonnateurs syndicaux tout au long des derniers jours, il semble possible que le Front commun décide de tenir une série d'assemblées générales locales pour: tenir enfin un vote sur un mot d'ordre de grève générale illimitée. Certains syndicats locaux de la CEQ ont déjà convié leurs troupes et n'attendent que le signal pour compléter en ce sens leur ordre du jour, lundi ou mardi.

Si jamais le gouvernement décide de déposer des offres aujourd'hui, à la veille de cette réunion, ou de faire miroiter de quelque façon un règlement, le Conseil d'orientation ne sera pas reporté, a déclaré M. Jacques Desmarais, qui se montrait cependant sceptique quant à la possibilité d'un tel déblocage. "On les étudiera ensemble, à 700 personnes", a-t-il ajouté.

LIBAN

français participent à des commissions mixtes chargées de rétablir la sécurité au Liban. A quelques jours de l'arrivée à Beyrouth de M. Georges Gorse, chargé de mission permanente au Liban par le gouvernement français, Radio Liban a annoncé que des "commissions mixtes" seront formées dans les différentes régions et qu'elles comprendront "des officiers libanais et syriens et même, au besoin, des officiers français".

D'autre part, le président Frangé, aurait, selon le quotidien Al-Nahar, élaboré un plan de sauvetage du Liban qui prévoirait le rétablissement de la sécurité et l'obtention d'une assistance étrangère dans tous les domaines. Le président Sarkis en aurait été informé.

Selon le journal, qui cite des milieux proches du président Frangé, ce dernier estimerait que rien ne devrait empêcher la réalisation de la détente intérieure avec une aide extérieure "qui n'aurait rien d'une immixtion dans les affaires du pays".

Selon le président Frangé, une police étrangère pourrait aider le nouveau pouvoir libanais à rétablir la sécurité et à étendre son autorité sur le pays. Il serait précisé que cette assistance est provisoire, aux termes d'un accord que le nouveau gouvernement aurait à conclure avec toutes les parties en conflit.

Toujours selon le chef de l'Etat sortant, la solution politique de la crise s'étant avérée impossible jusqu'à présent, il faudrait se tourner, non pas seulement vers les pays arabes, mais également vers un organisme international, "qui serait absolument désintéressé sur le plan politique".

Sur le plan économique, il serait question de l'aide de pays arabes et étrangers notamment le Koweït, les pays du Golfe, l'Arabie saoudite, les Etats-Unis, la France et l'Angleterre.

14 mai

par la PC et l'AP

- Il y a 28 ans aujourd'hui, le 14 mai 1948, prenait fin le mandat britannique sur la Palestine et un gouvernement provisoire juif était formé. Chaim Weizman devenait chef d'Etat et David Ben Gourion fut nommé premier ministre. Le même jour, la légion arabe de Transjordanie envahissait la Palestine et entra à Jérusalem.
- 1964 — Nikita Khrouchtchev, premier ministre soviétique, inaugure le barrage d'Assouan, en Egypte.
- 1941 — En France, le gouvernement de Vichy ratifie l'accord Darlan-Hitler.
- 1921 — Victoire des fascistes aux élections italiennes.
- 1796 — Le médecin anglais Edward Jenner réussit la première vaccination.
- 1787 — Une convention se réunit à Philadelphie pour rédiger la constitution des Etats-Unis.
- 1686 — Naissance du physicien allemand Gabriel Fahrenheit.
- 1610 — Henri IV, roi de France et de Navarre, est assassiné par Ravaillac.

l'échelle du pays, qui aurait pour objectif de contester des lois contre l'inflation. Cet appui inconditionnel de l'ensemble de la CSN aux luttes en cours dans le secteur public ne devrait pas manquer d'avoir une influence certaine sur la réunion des trois centrales en fin de semaine à Québec alors que le Conseil d'orientation doit définir sa stratégie des prochaines semaines.

CÉGEPS

égard aux coûts sociaux impliqués". Il n'y a "aucune commune mesure, ajoutent-ils, entre le refus des enseignants et l'écart qui subsiste entre les partis".

Si les commissaires estiment que la partie patronale a encore le "devoir d'explorer" une solution négociée même après avoir déclaré que ses offres étaient finales, ils font une recommandation de même sorte à la partie syndicale. Ils lui demandent même "de réévaluer ses exigences et de soumettre, dès la reprise des négociations, de nouvelles propositions".

Le ministre d'Etat à l'enseignement post-obligatoire, M. Bernard Lachapelle a déclaré hier après-midi en Chambre, avant même l'intervention des commissaires, qu'il était disposé à étudier leurs recommandations s'ils en faisaient à ce sujet.

Il s'est montré inflexible, tout comme les syndicats d'ailleurs, sur la question de la récupération essentielle à la validation de la session. "Nous avons le choix de faire imprimer des diplômés FNEQ ou FEC signés par des présidents de syndicats, a-t-il lancé. Quant à moi, je n'ai pas l'intention d'imprimer de la fausse monnaie".

AMENDES

Les délégués ont par contre assorti leur recommandation aux syndicats et aux individus d'une promesse d'aide. Il a en effet été résolu de "trouver d'autres moyens" pour dépanner les instances qui seraient accueillies à la faille par des saisiés. Ainsi, la CSN pourrait demander à ses autres syndicats du secteur privé de prendre en charge les syndicats dont les cotisations à la source seraient retenues par le gouvernement. La CSN entend permettre ainsi aux syndicats visés par les lois spéciales et les injonctions de continuer à donner leurs services réguliers aux membres.

A l'heure actuelle, c'est la Fédération des affaires sociales et ses syndicats qui seraient les plus touchés. Le contentieux de la CSN évalue de façon conservatrice à environ \$50 millions les sommes que ces syndicats pourraient être obligés éventuellement de payer en amendes de toutes sortes. A ce jour, 3,500 plaintes ont été déposées contre ces syndicats du secteur de la santé et ce nombre pourrait atteindre 7,000 au cours des prochaines semaines.

La Fédération nationale des enseignants, implantée majoritairement dans le secteur des cégeps, a récolté pour sa part plus de 70 plaintes.

Au total, 1,000 comparutions sont prévues d'ici le mois d'octobre, qui pourraient donner lieu à 200 procès d'ici la fin de novembre 1977. Plusieurs militants de la CSN pensent que ces procès devraient être purement et simplement boycottés pour ne pas "engraisser" les avocats...

Les délégués du conseil fédéral ont par ailleurs fait le point sur le récent débrayage des troupes du secteur privé alors que la CEQ et la FTQ avaient décidé de ne pas participer à la grève d'un jour, à cause du moratoire.

Loin d'être démoralisés par l'absence des autres centrales, les délégués ont décidé d'engager de nouveau le secteur privé si "le front commun ou une partie de celui-ci" optait pour une grève générale illimitée.

Le conseil confédéral a enfin pris la décision d'aviser le Congrès du Canada que toute la centrale était prête à participer à un mouvement de grève générale à

les atomisés de l'An O



AVORTEMENTS

Suite de la page 5

tes 1, 15; Isaïe 49, 1). Ce petit être est, pour nous, une personne humaine. "Nous saluons aujourd'hui l'enfance: les enfants à naître, les nouveaux-nés, les tout petits, les plus grands, toute la nouvelle génération. Elle entre dans la vie inconsciemment, mais elle n'est pas moins l'objet, dès le premier instant de son existence, d'une pensée créatrice infiniment aimante, celle du Dieu vivant, notre Père. Nous saluons ces petits frères et nous honorons en eux, en chacun d'eux, le prodigieux mystère de la vocation à la vie humaine" (2)

Respecter la vie et les personnes

Mais si nous devons à ce petit être humain un respect absolu, nous devons aussi avoir les mêmes sentiments à l'égard de la femme qui le porte, respecter sa vie, sa santé, son honneur. Si elle a opté pour l'avortement, nous ne pouvons approuver son geste; mais nous n'avons pas le droit de la juger et nous avons le devoir de l'aider dans tous ses besoins psychologiques, économiques et sociaux.

Mais nous ajoutons ceci: on peut manquer de respect à une femme qui se fait avorter en la condamnant ou en le méprisant. Mais on peut lui manquer de respect également en lui concédant l'avortement avec trop de facilité. C'est un préjugé de penser que les gens qui prônent la libération de l'avortement respectent pour autant la liberté et la personne de la femme. Respecter quelqu'un et sa liberté, c'est aussi l'éclairer, l'aider à dominer les situations difficiles et à éviter des solutions de pis-aller ou de désespoir. "Ne diminuer en rien la salutaire doctrine de Christ est une forme éminente de charité envers les âmes; mais cela doit toujours être accompagné de la patience et de la bonté dont le Seigneur lui-même a donné l'exemple en traitant avec les hommes. Venu non pour juger mais pour sauver, il fut certes intrinsèquement avec le mal, mais miséricordieux envers les personnes" (3)

Pour respecter la vie, il faut l'aimer. Mais l'amour de la vie ne se commande pas.

Pour aimer la vie, il faut savoir qu'elle a un sens. Si on pense "qu'enfanter ne sert qu'à accroître le nombre des êtres qui sont sur la terre sans signification" (4) on ne peut aimer la vie ni en être le promoteur. Il n'est pas étonnant qu'on ait alors une mentalité contraceptive et qu'on prône l'avortement en cas d'échec de la contraception.

La foi dans le salut de Jésus-Christ, l'espérance en son Royaume et l'amour qui nous rend chers tous nos frères humains nous incitent à l'admiration et à l'amour de la vie.

Depuis que Dieu a voulu naître parmi nous, naître est devenu un mystère d'espérance ouvert sur toute la vie présente et vers son mystérieux épanouissement dans la vie future.

Dieu est "Le Maître qui aime la vie" (Sagesse II, 26): la foi en Dieu favorise le goût et l'amour de la vie.

Mais la confiance en l'être humain est nécessaire elle aussi, notre foi en nous-mêmes, en la société dans laquelle nous vivons, notre foi en son avenir et notre engagement dans ses projets collectifs.

Il est compréhensible, même si c'est pour nous inacceptable, qu'une société désenchantée, sans idéal, sans projet commun, n'ait pas de place pour l'enfant, se jette sur les contraceptifs et réclame le droit à l'avortement.

Mettre un enfant au monde est un geste qu'on hésite à poser quand on a peur de l'avenir.

Notre peuple a survécu grâce à son formidable goût de la vie et son audace à toute épreuve face à l'avenir. Il serait inadmissible qu'on ait perdu tout cela en une seule génération.

Les conditions ont changé, on peut porter un jugement plus ou moins éclairé sur la foi, le patriotisme et le comportement de nos ancêtres. Mais si nous avions devant la situation nouvelle et dans l'actuelle pluralité des options idéologiques le même cran que nos pères, la même volonté commune de réaliser un projet, l'avenir et la vie nous souriraient encore.

Avons-nous un projet collectif? Un idéal commun, un vouloir-vivre collectif, l'amour de nous-mêmes et la fierté comme peuple? Là est peut-être la réponse au besoin de politiques et d'une morale ouvertes à la vie.

L (2) Paul VI, 4 janvier 1976: D.C. 1691 (1er février 1976), p. 107.
(3) Paul VI, Humanae Vitae, no 29; AAS 60 (1968), 501.

DÉCÈS

BEAUCHEMIN, Soeur Rachel. — A Montréal, le 12 mai 1976, à l'âge de 60 ans, est décédée, Soeur Rachel Beauchemin, religieuse de Marie-Reparatrice. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 mai en la Chapelle du couvent (1025 rue St-Basile, Mont-Royal) à 2 heures p.m. Inhumée au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: J.R. Deslauriers limitée.



Fièrement au garde-à-vous

OTTAWA (PC) — Le gouverneur général, M. Jules Léger, a présenté le nouvel étendard de la reine au Collège militaire royal du Canada, hier, tandis que 320 cadets en tunique rouge se tenaient fièrement au garde-à-vous, sur les pelouses de la colline parlementaire.

La cérémonie, à laquelle assistaient, sous un soleil radieux, des hauts fonctionnaires ainsi que la grande foule du midi, s'est déroulée dans le cadre des festivités marquant le centenaire de l'institution de Kingston, en Ontario.

L'étendard symbolise la loyauté des cadets envers la couronne d'Angleterre et le Canada.

Le 100e anniversaire du collège doit être officiellement célébré le 1er juin. Il fut fondé sous le gouvernement de Sir Alexander Mackenzie, en 1876, alors que 18 cadets y étaient inscrits. On les appelle maintenant le Vieux dix-huit.

En tout, 400 cadets ont pris part aux cérémonies de jeudi.

Les cadets étaient sous les ordres du commandant d'escadron Michel Maisonneuve, 22 ans de North Bay, Ont., et du commandant d'escadron adjoint Paul Amyotte, 21 ans de Dartmouth, N.-E.

Mieux vaudrait la peine de mort

Le projet de loi C-83 ouvre la porte à l'arbitraire, dit la Ligue des droits

OTTAWA (PC) — Si le recours à l'arbitraire et aux mesures répressives est le prix que l'on doit payer pour l'abolition de la peine de mort, nous préférons maintenir la situation actuelle où le Cabinet fédéral se prévaut de son pouvoir de commuer les peines capitales en emprisonnement à vie.

C'est ce qu'a déclaré, hier, le directeur général de la Ligue des droits de l'homme, M. Normand Caron, alors qu'il présentait un mémoire au comité parlementaire de la justice et des questions juridiques examinant le projet de loi C-83, communément appelé "Ordre et sécurité publiques".

Ce projet de loi, qui est un pendant à celui qui propose l'abolition complète de la peine de mort, prévoit notamment une prolongation des peines d'emprisonnement pour meurtre et un resserrement des conditions de libération conditionnelle, ainsi qu'un train de mesures visant le contrôle des armes à feu, l'imposition de peines d'emprisonnement indéterminées pour les délinquants classés "dangereux", ainsi qu'une libéralisation des restrictions imposées à l'écoute électronique policière.

Dans son mémoire, la ligue soutient que, par ce projet de loi, "le gouvernement cherche plus à créer un impact psychologique de sécurisation du public qu'à le protéger efficacement contre la criminalité".

La preuve n'est pas faite, ajoute le rapport, que l'efficacité de la lutte contre le crime organisé passe automatiquement par une augmentation des pouvoirs des forces policières, une action encore plus répressive des institutions et un relâchement des garanties institutionnelles face aux droits et libertés de la personne.

Selon la ligue, la criminalité violente et organisée est un sous-produit des bases mêmes de notre société, soit l'injustice dans la répartition des richesses matérielles entre les groupes sociaux, la violence des conditions de vie imposées à une large partie de la population, ainsi qu'à la discrimination relative à l'accessibilité à la justice, à l'éducation et à la santé.

Au sujet de l'écoute électronique, le mémoire déplore vivement que le gouvernement soit revenu sur sa position adop-

tée en 1973 pour proposer que le tribunal puisse admettre les preuves découlant directement ou indirectement d'une interception illégale d'une communication privée.

La ligue s'oppose en outre que le gouvernement ait décidé d'élargir à tous les délits, au lieu du nombre limité de crimes actuellement spécifiés, la justification pour obtenir une autorisation judiciaire en vue de l'écoute électronique policière. Dans son mémoire, la ligue considère

par ailleurs que la suppression de l'obligation d'avertir une personne que ses communications privées ont été interceptées en vertu d'une autorisation est "un recul très net au plan des droits à la vie privée".

Affirmant d'autre part que l'arme n'a qu'un caractère accessoire et secondaire par rapport au motif du crime, la ligue s'oppose au contrôle des armes à feu "qui ne pourra empêcher ceux qui veulent commettre des crimes de le faire et qui va embêter les honnêtes citoyens, amateurs

de chasse et de tir".

Au lieu du contrôle général des armes à feu, le président de la ligue, M. Caron, a proposé au comité que le gouvernement impose plutôt des restrictions à la fabrication.

La ligue affirme en outre que le gouvernement ouvre la porte à l'arbitraire en se proposant d'inscrire au Code criminel le concept de "délinquants dangereux", sujets à des peines d'emprisonnement indéterminées.

Air Canada échoue à l'examen de français

OTTAWA (d'après CP) — La Société Air Canada a lamentablement négligé de fournir tous ses services dans les deux langues du pays. Le problème, pour elle, tient au fait que la notion de formation linguistique n'a jamais été admise par les dirigeants d'Air Canada, a déclaré hier le Commissaire aux langues officielles, M. Keith Spicer, qui déposait devant un comité de la Chambre des communes.

M. Spicer, qui était interrogé par le député libéral Gaston Clément, de la circonscription de Gatineau, a soutenu qu'il avait fait à ce sujet tout ce qu'il lui était possible de faire, mais qu'à ses yeux la situation actuelle exigeait "un changement fondamental d'attitude au sein de l'entreprise". Il a annoncé qu'il rencontrerait dès cette semaine le président de la Société, M. Claude Taylor, "afin de voir ce qui pourrait encore être fait".

Un autre député libéral, M. Serge Joyal, de la circonscription de Maisonneuve-Rosemont, a pris la déclaration de M. Spicer sur un autre ton, et a reproché au fonctionnaire de

faire preuve d'inefficacité: il est bien connu, a souligné M. Joyal, que la Société Air Canada confie ses meilleurs postes à des anglophones unilingues, et ses emplois les moins attrayants à des francophones unilingues. Puis s'adressant directement à M. Spicer: "Vous n'avez rien changé là, à poursuivi le député. Vous êtes en fonction depuis cinq ans, mais vous ne faites rien de plus constructif que de prendre simplement bonne note des échecs."

Mais le Commissaire aux langues n'a pas pour si peu perdu contenance, et n'a pas hésité à recourir au sarcasme et à utiliser un vocabulaire assez peu inusité en Chambre pour informer le député conservateur Don

Mazankowski du fait que le ministre des Transports, M. Otto Lang, n'avait pas estimé opportun de le consulter avant d'annoncer, la veille, la création d'une commission d'enquête sur différentes questions soulevées par l'application du bilinguisme au contrôle du trafic aérien.

"En matière de bilinguisme, a déclaré M. Spicer en souriant, je suis comme le mari cocu, toujours le dernier à être informé de ce qui se passe."

Invité d'autre part à faire connaître son opinion sur l'éventuel avènement d'une station française de télévision dans la région de Vancouver, M. Spicer a soutenu qu'en l'occurrence l'erreur qu'avait commise la So-

ciété Radio-Canada, en postulant le permis auprès du CRTC, avait consisté à ne formuler sa requête qu'en français.

Le député conservateur de Richmond-Delta, M. John Reynolds, a reconnu "que les gens de la Colombie-Britannique ont été très bien servis par la façon dont on a proposé cette station, que par l'idée même d'une station française."

M. Spicer s'est de nouveau abandonné au sarcasme, avec le petit commentaire qui suit: "Si la station française de Vancouver diffuse des films pornos comme ceux que passe, me dit-on, la station locale de Hull, elle aidera sûrement les gens de la région à porter attention à la culture française".

L'Hydro-Québec rejette le blâme sur le syndicat

C'est la faute du syndicat, dit l'Hydro-Québec, si des abonnés de la région de Joliette sont encore privés d'électricité.

Tel est le sens d'un communiqué où l'Hydro-Québec déploie hier le refus des travailleurs syndiqués de la région de Joliette de réintégrer progressivement le travail.

Ces jours derniers, l'Hydro-Québec se voyait dans l'obligation de fermer son bureau du secteur de Joliette et de procéder à la mise à pied de 150 syndiqués. Cette décision suivait le saccage des locaux, le 30 avril. L'Hydro-Québec évalue à quelque \$200,000 les dégâts causés par ces actes de vandalisme.

Depuis le lundi 10 mai, les travaux sont en cours pour réparer les locaux du bureau administratif de Joliette. Quelques employés de bureau furent rappelés pour remettre de l'ordre dans les dossiers que des mani-

festants avaient dispersés ou mélangés. L'Hydro prévoit que le retour au travail de la majorité des employés pourra être complété d'ici une semaine.

Cependant, le syndicat s'oppose à un retour au travail progressif et exige que tous les syndiqués mis à pied soient réintégrés en bloc. C'est la déci-

sion votée dimanche par l'assemblée générale du syndicat. Les quelques syndiqués rappelés depuis dimanche se sont conformés à la décision de leur syndicat et ont quitté le travail jusqu'à ce que l'Hydro se ravise. Dans la région de Joliette, neuf panes privent toujours 60 abonnés d'électricité.

\$1 million pour les sinistrés italiens

OTTAWA (CP) — Le gouvernement canadien fournira une aide financière d'un million de dollars aux victimes des tremblements de terre qui ont secoué l'Italie la semaine dernière.

À la Chambre des communes, le premier ministre, M. Pierre Trudeau, a fait savoir hier qu'une aide technique supplémentaire sera apportée par les troupes canadiennes stationnées en Italie et par les officiers des services de l'immigration.

C'est à l'unanimité que les députés ont applaudi à l'initiative du gouvernement et ont adopté une résolution exprimant la sympathie des Canadiens à la population du nord de l'Italie.

Depuis les premières heures de la catastrophe et dans les jours prochains, les forces armées canadiennes oeuvrent principalement dans les villages de San Daniello et Venzone.

Pendant ce temps, deux sociétés de transport aérien ont décidé d'établir un pont entre le Canada et l'Italie pour aider les Canadiens d'origine italienne à se porter au secours de leur parenté. Depuis dimanche et d'ici

demain, quelque 1,000 Italo-Canadiens auront profité de la traversée gratuite offerte par les sociétés CP Air et Alitalia. Les départs se font depuis Toronto et Montréal.

Le vice-président des États-Unis, M. Nelson Rockefeller, a visité hier les zones sinistrées par le séisme dans la région du Frioul. Quelques heures plus tôt le sénat américain avait voté des crédits de \$25 millions.

Me C. Turcotte, commissaire aux affaires sociales

QUEBEC — Me Céline Turcotte, de Québec, vient d'être nommée pour un mandat de dix ans au sein de la Commission des affaires sociales. C'est ce que vient d'annoncer le ministre des Affaires sociales, M. Claude-E. Forget.

Me Turcotte, qui était auparavant administrateur au ministère de la Justice, succède ainsi à Me Judith Gamache-Côté.

Prix du Gouverneur général

Louis-Edmond Hamelin
Nordicité canadienne
Cahiers du Québec
Collection Géographie

éditions hurtubise hmh
380 ouest rue Craig Montréal

Régime Naran: la recette pour maigrir chez soi.

Le régime Naran vous aidera à vous débarrasser de vos livres superflus de graisse, et ce sans que vous ayez à sortir de chez vous. Un tel régime est économique et aussi, facile à suivre. Rendez-vous d'abord à la pharmacie et demandez le régime amaigrissant Naran. Chaque emballage contient tous les détails; quant au mode d'emploi, il est clairement décrit sur l'étiquette. Vous n'avez qu'à verser la formule liquide dans un contenant d'une chopine, puis à ajouter du jus de pamplemousse jusqu'à la pleine contenance. Deux cuillerées à soupe suffisent, deux fois par jour, selon vos besoins. Absorbent toutefois le supplément vitaminique inclus et tenez-vous-en au régime alimentaire quotidien à faible teneur en calories.

Dès le premier essai, vous saurez qu'il s'agit là de la meilleure façon, car la plus simple, de diminuer votre embonpoint et de vous redonner grâce et sveltesse. Cou, menton, bras, hanches, poitrine, mollets et chevilles reprendront bonne forme, par suite de la perte de poids excédentaire et des poudres superflues de graisse. Si vous ne retirez pas entière satisfaction au premier essai, retournez-nous la boîte vide: nous vous la rembourserons. Optez donc pour la méthode facile que plusieurs personnes ont déjà expérimentée avec succès. Voyez vous-même avec quelle rapidité les boursoffleurs disparaîtront et le regain de bien-être qui en naîtra. Vous retrouverez votre apparence de jeunesse, votre entrain et votre vivacité.

UNE ENTENTE GLOBALE EST POSSIBLE

dans le secteur des affaires sociales



Déjà près de 30000 salariés de toutes les classifications, membres de dix (10) groupes syndicaux en sont venus à une **ENTENTE NÉGOCIÉE** avec le Comité Patronal de Négociation du Secteur des Affaires sociales.

C'est ainsi par exemple que près de trois quarts des infirmières syndiquées (13,000 sur 18,000) ont ratifié, à un pourcentage moyen de 84%, les propositions convenues entre les parties.

Principales caractéristiques de cet accord avec les infirmières

- un salaire très compétitif:
 - au 01-07-75 — \$201.55 à \$291.45
 - au 01-07-76 — \$217.50 à \$314.65
 - au 01-07-77 — \$230.55 à \$333.50
- des primes de toutes sortes pour le travail de soir, de nuit, aux soins intensifs, etc.
- la pleine sécurité d'emploi après deux ans de service.
- la possibilité pour les infirmières d'accroître leur compétence professionnelle, en conservant leur plein salaire, grâce à des bourses de perfectionnement.
- les avantages sociaux, parmi les plus complets du Canada:
 - 4 semaines de vacances annuelles
 - 13 fêtes payées par année
 - un fonds de pension avec rente indexée
 - une assurance-salaire généreuse.
- la semaine de travail la plus courte au Canada (36¼ heures).
- une formule régissant les assignations de travail qui permet une utilisation adéquate du personnel. Il sera ainsi possible de maintenir et même d'augmenter la qualité des soins en favorisant une charge de travail raisonnable.
- toute infirmière appelée à travailler une deuxième fin de semaine consécutive, tout en ayant droit à deux jours de repos sur semaine, recevra un supplément de \$21.00.

voilà un exemple de propositions maintenant devenues réalité pour 30.000 salariés des affaires sociales

Le Comité Patronal de Négociation du Secteur des Affaires Sociales

Un mini-recensement qui coûtera \$30 millions

par Gérald LeBlanc

Statistique Canada n'échappe pas à l'inflation dont il révèle périodiquement les ravages. Bien que beaucoup moins élaboré, le recensement du 1er juin 1976 coûtera en effet 48% de plus que le recensement décennal de 1971.

Statistique Canada prévoit en effet que la collecte des données du recensement de 1976 coûtera environ \$31 millions comparativement à \$21 millions en 1971. Et pourtant ce "mini-recensement" quinquennal ne comprendra que 13 questions comparativement aux 69 du recensement de 1971.

Ces détails sont tirés des documents transmis par Statistique Canada à la presse.

En plus des grands recensements effectués au Canada depuis 1871, conformément à la section 8 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, Ottawa effectue depuis 1956 des "mini-recensements" quinquennaux.

Comme le DEVOIR le soulignait au début de février, le recensement de 1976 ne comportera pas de question sur la langue d'usage ou langue ordinairement parlée au foyer, introduite en 1971 en plus de la question traditionnelle sur la langue maternelle ou la première langue apprise et encore comprise.

En plus de révéler l'état réel de la situation au moment du recensement, la question sur la langue d'usage a permis de constater le taux d'anglicisation des Canadiens, comme l'a démontré le professeur Charles Castonguay et comme l'a indiqué le professeur Don Cartwright, pour s'opposer à la création de district bilingue dans des zones s'étant révélées anglicisantes même au Québec.

Les formulaires de recensement seront distribués entre les 25 et 28 mai pour les exploitants agricoles et les personnes résidant dans les régions rurales tandis que les résidents des villes les re-

cevront entre le 20 et le 28 mai.

Deux ménages sur trois recevront le questionnaire abrégé, comportant 13 questions. Les autres devront remplir un formulaire contenant six questions additionnelles, portant sur l'éducation, l'emploi et les migrations.

Statistique Canada indique que 97% de la population utilisera la méthode d'autodénombrement utilisée pour la première fois en 1971. Toutes les villes de 10,000 habitants et plus seront recensées par la poste.

Environ 33,000 employés à temps partiel seront embauchés

Des centres d'aide

Cette année dans la région de Montréal, il y aura des centres d'aide ouverts à l'occasion du recensement du Canada, à l'intention des communautés chinoises, grecques, italiennes et portugaises.

"Il s'agit en fait, précise M. J.W.P. Baril, directeur régional de Statistique Canada et responsable du recensement 1976 à Montréal, de centres communautaires déjà bien connus et implantés dans leurs milieux, qui ont gracieusement accepté de nous prêter leur collaboration à l'occasion du recense-

ment du Canada. Le mardi 1er juin prochain."

La loi canadienne sur la statistique prévoit en effet que toute personne résidant au Canada doit remplir le questionnaire du recensement, disponible dans l'une et l'autre des deux langues officielles du Canada.

"Il peut arriver cependant, souligne M. Baril, qu'une personne connaisse imparfaitement et même pas du tout aucune des deux langues officielles. Cette personne est cependant tenue de remplir son questionnaire du recensement."

pour la durée de l'opération et des centres d'aide spéciaux ont été mis sur pied à Montréal, Toronto et Vancouver pour assister les gens, qui ne comprennent ni le français ni l'anglais. Le questionnaire du recensement a été traduit en plusieurs langues et des copies seront disponibles dans les centres d'aide et les bureaux régionaux de Statistique Canada.

Statistique Canada a également prévu un service d'aide téléphonique à l'intention de ceux qui éprouveraient des difficultés à compléter le questionnaire du recensement. Le réseau téléphonique touchera huit villes du pays et les répondants des autres localités pourront utiliser le service interurbain sans frais.

On promet un personnel bilingue dans tous les bureaux régionaux, qui pourront compter sur 522 standardistes et 48 surveillants. Les bureaux de service d'aide téléphonique sont situés à Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, Halifax et Saint-Jean (T.N.).

Statistique Canada rappelle qu'en vertu de la loi sur la statistique, la confidentialité est assurée pour tous les renseignements fournis à la faveur du recensement.

"Les noms, adresses et numéros de téléphone recueillis sur le questionnaire de population et de logement, ne seront utilisés que pour s'assurer que tous les ménages auront effectivement été recensés et pour permettre de faire le suivi des cas où il manque des renseignements", précise-t-on dans les communiqués de Statistique Canada.

Une importante campagne de publicité dans les journaux, à la radio et à la télévision, est prévue pour inciter les Canadiens à répondre au questionnaire du recensement.

On prévoit enfin dévoiler les données préliminaires sur la population des municipalités dès octobre 1976 tandis que la publication des bulletins statistiques définitifs débutera vers le mois de juillet 1977.

Alfa Romeo
centre-ville

Plus on prolonge les tête-à-tête avec une ALFA plus on s'attache à elle.



Le modèle Grand Turismo coupé à 4 places, à haute performance vous donne plus de 30 mpg.

Nulla autre voiture au monde ne peut égaler la perfection technique de l'Alfa GT. Grâce à ses performances, à sa maniabilité, à son confort et à ses qualités de sûreté et d'économie, l'Alfa résume l'état des connaissances - au point de vue automobile.

Pour Acheter - Vente - Location - Service, voyez le spécialiste.

Eugène Carrié Automobile Ltée

2107 ouest, rue STE-CATHERINE (près du Forum)
Tél: 537-3991

La sédan Alfa Romeo Alfetta. Roues de magnésium illustrées facultatives contre supplément.



Alfa Romeo Alfetta, la voiture des gens qui préfèrent être premiers en tout. Alfetta est supérieure en vitesse à la BMW 2002, surpasse la Volvo par l'efficacité de son freinage et est plus économique en essence que la Datsun 280. Alfetta mène en d'autres domaines aussi. C'est la voiture la plus raffinée au monde sur le plan mécanique. Distribution uniforme du poids, avant et arrière, facile à conduire, tenue de route légendaire.

Alfetta est la voiture européenne qui se vend le plus dans sa catégorie.

Maintenant disponible au Canada,

Alfetta est la voiture des gens qui préfèrent être premiers en tout.



ALFA ROMEO ALFETTA Pour les gens qui préfèrent être premiers en tout.

Bijoux Auto Parts
260 rue Bédard
Québec, P.Q.
Tél: (418) 524-8643

Décario Motors Ltée
55, rue Gince
St-Laurent
Montréal, P.Q.
Tél: (514) 334-9910

Dominick Auto Sport Ltée
Chemin Brampton
Route 5
Bromptonville, P.Q.
Tél: (819) 567-4008

Eugène Carrié Automobile Ltée
2107 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal 108, P.Q.
Tél: (514) 937-3991

Lombardi Autos Ltée
7965, boul. Langelier
St-Léonard
Montréal, P.Q.
Tél: (514) 324-5542

Performance Motors Reg'd
1142 Ruby Street
Ottawa, Ontario
K1J 7R2
Tél: (613) 741-0123

Rallye Motors Ltée
0101, Clément
LaSalle, P.Q.
H8R 1S8
Tél: (514) 364-1121

Garage Salvatore Engr.
161 Duvernay
St. Jean, P.Q.
Tél: (514) 347-3656

Colombie: le camouflet de l'abstention

par
XAVIER USCATEGUI
correspondance particulière

Les partis politiques et les journaux colombiens discutent encore pour déterminer qui a gagné les élections municipales et d'autres autorités locales, le 18 avril. On conviendra que les conclusions en la matière sont assez difficiles à établir, si on retient que seulement 32% des 9,500,000 inscrits de ce pays de 26 millions d'habitants se sont décidés à voter.

"Déroute de la gauche?", comme l'a proclamé à l'envie certaine presse militante de la droite à travers toute l'Amérique. Sans doute; mais aussi bien déroute du centre, déroute de la droite, etc. Déroute du système parlementaire et électoral tel qu'il est pratiqué en Colombie.

Sous le titre de "Le soufflet de l'abstention", l'hebdomadaire Alternativas qui dirige l'écrivain Gabriel Garcia Marquez, écrit: "La gauche colombienne doit procéder à une réflexion sérieuse et serine sur sa propre situation, pour ne pas rejeter toute la culpabilité sur l'"ignorance politique" des masses populaires." Selon le parlementaire Hector Charry Samper, du Parti libéral, celui du Président Alfonso Lopez Michelsen, "les Colombiens sont fatigués de voter parce que les élections constituent un spectacle pour les seuls politiciens."

Le quotidien libéral El Tiempo, de Bogota, a publié les résultats édités d'une enquête faite parmi les jeunes. Il a eu le mérite, dans son numéro du 27 avril, de reproduire une série de réponses qui, sauf une seule, sont fort loin de concorder avec son orientation propre.

Par exemple, une employée de grands magasins, de 19 ans, déclare: "La seule chose que j'ai jamais eu à voir avec les partis a été d'affirmer que j'étais "libérale" pour qu'on m'accepte dans cet emploi... Chez moi, nous sommes douze; personne n'a voté, sauf mon père..."

Une étudiante de 18 ans explique plus clairement ses raisons: "Moi, je pense que le "système" est en train de se lézarder. Pendant qu'il y a des élections et qu'on jette les millions à mains pleines pour élire les mêmes,

toujours les mêmes, plus de 23 millions de Colombiens souffrent la torture des impôts, l'insécurité du terrorisme, l'immortalité des fonctionnaires publics et l'infamie de la plus-value pour les familles puissantes et oligarchiques. Je crois que nous allons passer sous peu par l'expérience d'un coup d'Etat militaire. Il y a bien un motif, si les gens n'ont pas voté. Moi, je n'ai pas voulu participer à la foire électorale de toujours et soutenir un gouvernement faible qui a abandonné les couches plus défavorisées."

Un garçon de bureau, de 21 ans, reste étranger aux préoccupations idéologiques: "Toujours les mêmes, et toujours la même chose! Voter encore, pourquoi? Pour que ça continue pareil? Moi, par exemple, je suis marié, j'ai deux enfants, et j'ai la charge de mes parents et de trois jeunes frères. Et, depuis cinq ans, on me paie 2,000 pesos (60 dollars) par mois. Alors? Comment voulez-vous que je vote, si on ne m'augmente pas le salaire? Vous me demandez si je crois en un autre Rojas Pinilla. J'espère bien, et qu'il vienne apporter une solution à la famille."

Un étudiant de 23 ans a des vues plus larges: "Moi, je n'ai pas voté, parce que j'ai encore une certaine estime pour moi-même. Je crois que la solution pour ce pays est le socialisme, pour épurer la démocratie de tant de caciques et de menteurs... Prenez une nouvelle de la politique, et vous allez voir: X... insulte Y..., et ce dernier insulte Z... En fin de compte ces bagarres ne conduisent à rien. Et nous, les étudiants, nous espérons des solutions concrètes pour le peuple colombien qui traverse une situation économique difficile. S'il y a eu tellement d'abstentions, c'est pour ça: le peuple ne croit plus en partis politiques ni en leurs disputes personnelles. Si ça continue comme ça, je crois que ce sera pire qu'en Argentine..."

Les autres, un cordonnier, un chauffeur, un vendeur de journaux, un typographe, d'autres étudiants, se réfèrent également "à l'envie qui leur a manqué d'aller voter, car ils ne croient

plus en ces choses"...

Le rédacteur du journal cité, qui est toute une institution traditionnelle à Bogota, résume les opinions recueillies, en une conclusion nullement dépourvue d'intérêt: "Que se produit-il donc? Nous nous demandons: le bipartidisme ne fonctionne-t-il pas en Colombie? L'accroissement des abstentions, jamais vu dans l'histoire du pays, a détérioré le système. Il y a une certaine odeur de pourriture et la jeunesse regarde sans aucun espoir l'action des partis et des politiques pour 1978 (date des élections présidentielles). Nous avons essayé de choisir un groupe réduit d'exemples qui révélaient et mesuraient d'une certaine manière le sentiment de l'opinion publique des jeunes. Dans leur diversité économique, sociale et politique, ils nous permettent de tracer les conclusions suivantes:

— Les élections n'ont pas montré d'une façon adéquate le choix de ceux qui doivent conduire le pays, et il est nécessaire de réviser à fond cet instrument démocratique;

— Les partis politiques ont éloigné les gens de la politique

et ont éloigné les jeunes des propres partis, précisément parce qu'ils se sont enlisés dans les querelles de personnes;

—... Le volume des abstentions indique qu'il existe une majorité sans parti, à l'attente d'autres conducteurs et d'autres... partis!"

Voici les résultats de ces élections, d'après les chiffres d'El Tiempo du dimanche 25 avril. Les chiffres indiquent dans l'ordre: les résultats du 18-4-76 et les résultats de 1974 (élections présidentielles):

— Inscrits: 9,500,000
— Parti libéral: 1,559,510 — 2,929,719;
— Parti conservateur: 1,182,107 — 1,634,879;
— ANAPO (Rojas Pinilla): 110,000;
— UNO (Gauche prosoviétique): 100,000;
— MOIR (Gauche chinoise): 42,000.

Après le décès de l'ancien dictateur Rojas Pinilla, son parti, l'ANAPO, a déperlé rapidement. Une opinion généralisée en Colombie veut que Rojas Pinilla ait gagné les élections présidentielles de 1970, victoire dont le dévoua une massive opération

de fraude dirigée par le Président libéral Lleras Restrepo au profit du candidat conservateur du Front national, Pastrana Borrero. Comme l'écrit Alternativas, "un parti qui se laisse voler une élection ne peut espérer que ses électeurs continuent à croire en lui." Au reste, le rojaspinillisme, avec sa démagogie sans assises sérieuses, n'aurait guère constitué qu'une variété de péronisme.

Entre le Parti conservateur et le Parti libéral, malgré la fin de leur coalition dénommée Front national, il n'y a guère d'autre différence qu'un penchant plus accentué pour le pentagonisme dans le premier cas, pour le Parti démocrate des États-Unis dans le second. L'un et l'autre se subdivisent en tendances internes d'ordre personnaliste s'efforçant d'utiliser les résultats du 18 avril pour pousser des candidats présidentiels pour 1978, exercices qui n'intéresseraient pas tellement les Colombiens.

Quant à la gauche, aussi bien prosoviétique que promaoïste, malgré ses virulents antagonismes internes, elle ne constitue que deux versions ennemies du

choix entre la liberté et la dictature, a affirmé hier l'hebdomadaire du Vatican Osservatore della Domenica, sous la signature de "Lector" — pseudonyme que l'on croit généralement être celui emprunté par le professeur Federico Alesandrini, porte-parole du Vatican.

Est-ce la voie qu'entre les groupements politiques également discrédités cherche à tâtons cette jeunesse colombienne qui si résolument tourne le dos aux urnes de la vieille fiction électoraliste nationale?

Seule une large coalition sortira l'Italie de la crise (Berlinguer)

ROME (Reuter) — "Pour au moins quelques années, c'est-à-dire pendant la période nécessaire au règlement de la crise que traverse le pays, l'Italie devrait être gouvernée par une coalition large et unifiée groupant tous les partis démocratiques et populaires, y compris les communistes", a déclaré hier M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du parti communiste italien.

Ceci comporterait des risques, "mais aucun risque n'est plus grand que celui que présente l'immobilisme", a-t-il ajouté dans un discours prononcé lors d'une réunion du comité central du parti.

"Une économie saine, un Etat démocratique et efficace, une société ordonnée, voilà les objectifs qu'il faut atteindre si nous voulons sortir des difficultés actuelles", a-t-il précisé.

A propos de la politique étrangère, M. Berlinguer a déclaré que l'Italie devrait oeuvrer en faveur de la paix et de la détente dans le bassin méditerranéen, en Europe et dans le monde, et contribuer à l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

Ceci implique le maintien de la présence de l'Italie dans l'Alliance atlantique. "Nous croyons, a déclaré M. Berlinguer, que toute autre solution serait nuisible et stérile, parce que toute "sortie" unilatérale des deux blocs de puissances nuirait au processus de détente, et parce que cela provoquerait une rupture entre les partis démocratiques italiens."

Prétendre que le parti communiste italien n'est pas indépendant des autres partis marxistes est une "calomnie", a poursuivi M. Berlinguer. Il est absurde et injuste de rendre responsables les communistes italiens de ce que les autres partis communistes européens peuvent dire ou faire. "Notre objectif est le suivant: affirmer et concrétiser une nouvelle idée du socialisme, différente des expériences en cours en Europe orientale et de la social-démocratie pratiquée dans d'autres régions d'Europe."

"La société socialiste que nous voulons créer implique une transformation de toute la structure de la société, et la participation effective des travailleurs et de toutes les autres forces productives de la société dans la gestion des affaires éco-

nomique et politique", a déclaré M. Berlinguer.

Le choix fondamental qui se pose au pays n'est pas entre telle ou telle idéologie, "mais entre le salut et la ruine de l'Italie, le développement ou l'effondrement de l'économie, l'efficacité et le désordre, la stabilité politique et les crises perpétuelles, l'honnêteté et la corruption, la justice sociale et l'extension des privilèges, la croissance de la démocratie ou sa négation."

Le grand risque qui se pose n'est pas le nouveau départ que représenterait une grande coalition; mais "la poursuite d'une politique qui a discrédité l'Italie, qui l'a affaiblie, qui l'a rendue dépendante des autres pays et qui l'a détachée des réalités économiques des autres pays d'Europe occidentale", a ajouté M. Berlinguer.

Par ailleurs, les élections ita-

liennes du 20 juin constituent un choix entre la liberté et la dictature, a affirmé hier l'hebdomadaire du Vatican Osservatore della Domenica, sous la signature de "Lector" — pseudonyme que l'on croit généralement être celui emprunté par le professeur Federico Alesandrini, porte-parole du Vatican.

Il écrit: "Quiconque sait quelque chose du communisme, même superficiellement, sait très bien que son idéologie et sa logique de fer sont plus fortes que les hommes."

Le commentateur souligne qu'il ne met pas en doute la sincérité du secrétaire général du PC italien, M. Enrico Berlinguer, "lorsqu'il proclame que son parti est pour la liberté et le pluralisme, condition et garantie de cette liberté."

"Mais s'il est sincère, alors son parti n'est plus communiste..."

Le Français croit au succès de la gauche

PARIS (AFP) — Pour 44% des Français, l'union de la gauche détendrait la majorité des sièges à l'Assemblée nationale à la suite des élections législatives de 1978, et 47% considèrent que les socialistes domineraient rapidement le gouvernement.

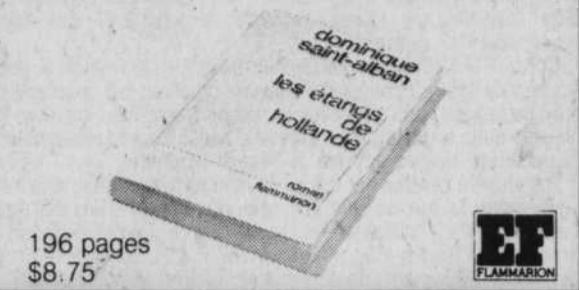
C'est ce qui ressort d'un sondage effectué par l'IFOP et que France-Soir a publié hier. Le sondage révèle d'autre part que si la gauche arrivait au pouvoir, 40% des Français s'en trouveraient "très inquiets", 28% "pleins d'espoir" (32% ne se prononçant pas). Par ailleurs, 37% en seraient "satisfaits" et autant "mécontents", 26% étant sans opinion.

Par ailleurs, 44% des Français — pourcentage égal à celui des personnes qui estiment que l'union de la gauche aura la majorité des sièges de députés en 1978 — souhaiteraient que M. Giscard d'Estaing démissionne en cas de victoire de l'opposition et qu'il y ait une élection présidentielle, 43% jugeant que l'actuel président garde sa charge. M. François Mitterrand étant premier ministre.

Comment retrouver l'amour quand on a perdu la mémoire?

LES ÉTANGS DE HOLLANDE

Dominique Saint-Alban
Cécile Rohanny perd la mémoire dans un accident d'auto. Elle doit repartir à zéro, réapprendre sa propre vie. Mais à mesure qu'elle émerge de sa nuit, son angoisse augmente: François, son mari, semble décidé à ne lui livrer qu'une partie de la vérité...
Dominique Saint-Alban est l'auteur de Noëlle aux quatre vents. Le roman d'amour des grandes Egéries et Anne jour après jour.

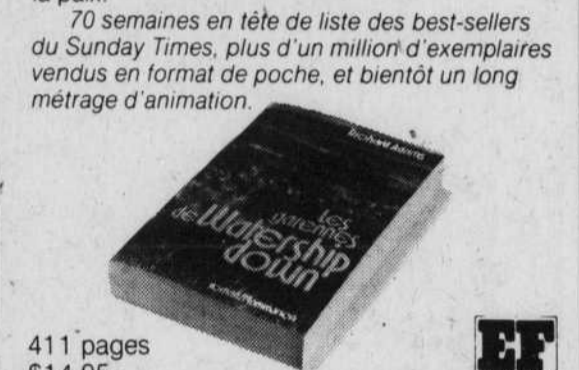


196 pages
\$8.75

FLAMMARION LITÉ.

Une immense machine à rêver. LES GARENNES DE WATERSHIP DOWN.

Richard Adams
Un récit qui atteint la simplicité et la force des grands mythes. Un noyau d'idéalistes cherche à fonder une société plus juste. Pour la première fois les héros d'une telle épopée sont des lapins. Ce roman est une quête, celle du bonheur et de la paix.
70 semaines en tête de liste des best-sellers du Sunday Times, plus d'un million d'exemplaires vendus en format de poche, et bientôt un long métrage d'animation.



411 pages
\$14.95

FLAMMARION LITÉ.

Peut-on vivre jusqu'à 150 ans? LES CENTENAIRES DES ANDES.

David Davies
Dans une communauté de la Cordillère des Andes, les villageois vivent 150 ans tout en conservant leur agilité et leur lucidité. Leur décès n'est bien souvent qu'accidentel. Pourquoi et comment vivent-ils si longtemps? Quelle place gardent-ils dans la communauté? L'auteur est membre de l'unité gérontologique du "University College" de Londres.



242 pages
\$8.95

FLAMMARION LITÉ.

La clé de l'évolution? L'HOMME ET LES HOMMES.

Jean Hamburger
L'aventure humaine est devenue un combat entre la nature — soumettant les êtres vivants à d'implacables lois d'inégalité et de sélection — et l'homme, cherchant à créer de nouvelles règles.

Cette lutte prend de plus en plus le sens d'une révolte contre l'ordre naturel. Quels en sont les dangers?

Membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie Nationale de Médecine, Jean Hamburger est l'auteur de "La puissance et la fragilité".



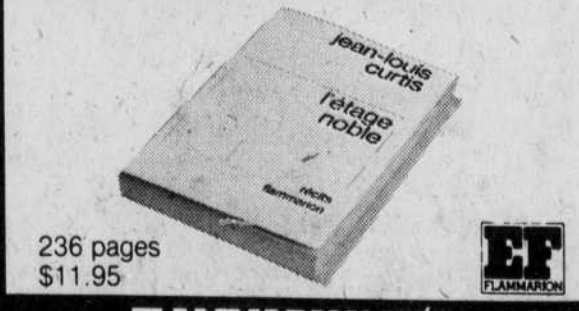
162 pages
\$9.95

FLAMMARION LITÉ.

L'Occident s'inquiète? L'ÉTAGE NOBLE.


Jean-Louis Curtis
L'auteur de "La Chine m'inquiète" porte un regard incisif sur des hommes et des femmes d'aujourd'hui qui vivent dans un monde menacé, qui appartiennent à une société en train de se désintégrer. Dans ces trois récits au subtil suspense psychologique, il met à nu certaines vérités terribles de notre époque.

Jean-Louis Curtis a remporté le Prix Goncourt en 1947 pour "Les toréadors de la nuit" et le Grand Prix de Littérature de l'Académie Française en 1972 pour l'ensemble de son oeuvre.



236 pages
\$11.95

FLAMMARION LITÉ.

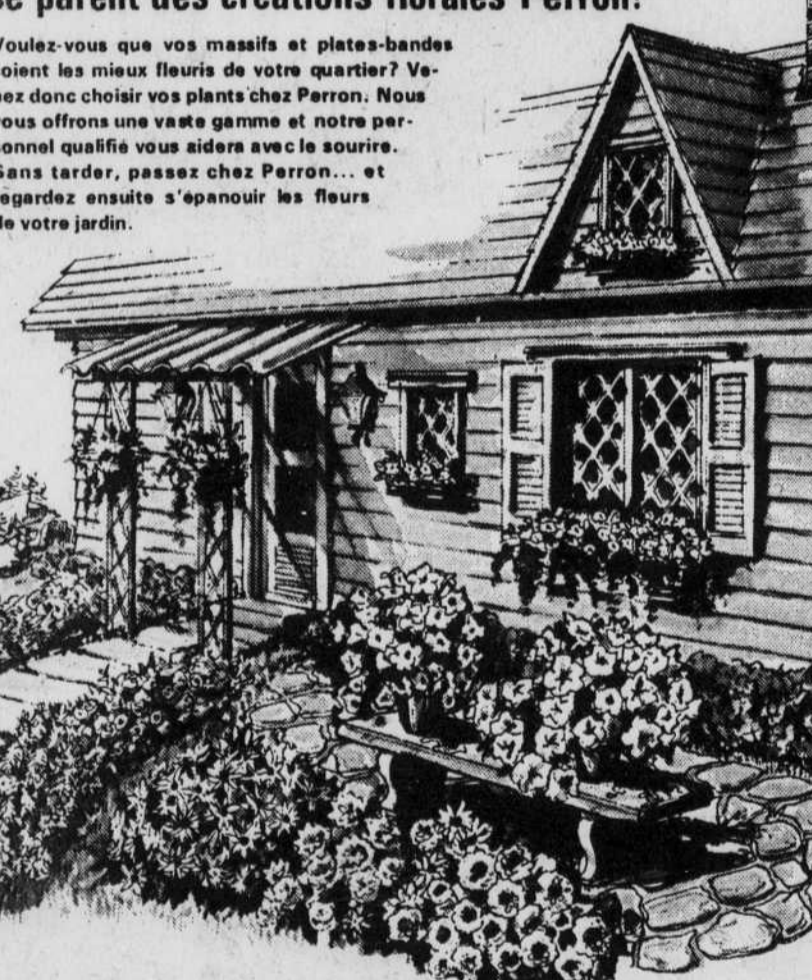


w.h. perron

LE PRINTEMPS REFLEURIT!

Et jardins et massifs aux brillantes couleurs se parent des créations florales Perron!

Voulez-vous que vos massifs et plates-bandes soient les mieux fleuris de votre quartier? Venez donc choisir vos plants chez Perron. Nous vous offrons une vaste gamme et notre personnel qualifié vous aidera avec le sourire. Sans tarder, passez chez Perron... et regardez ensuite s'épanouir les fleurs de votre jardin.

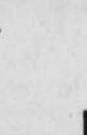


PLANTES POUR COINS OMBRAGÉS

- Balsamines
- Impatiens
- Bégonias
- Lobélies
- Coleus
- et de nombreuses autres

PLANTES POUR COINS ENSOLEILLÉS

- Asters
- Dahlias
- Pensées
- Salvias (sauges)
- Oeillets
- Géraniums
- Pétunias
- Zinnias
- Célosias
- Tagètes
- Phlox
- Pourpier



w.h. perron

515, boul. Labelle, Chomedey, Laval
(1/2 mille au nord du pont de Cartierville)
332-3610

Master charge
Vaste terrain de stationnement

CHARGEX
Ouvert: jeudi et vendredi jusqu'à 9h00 p.m. samedi 5h p.m.

Altitude 737

Le restaurant Altitude 737 est l'un des sites préférés des visiteurs à Montréal.

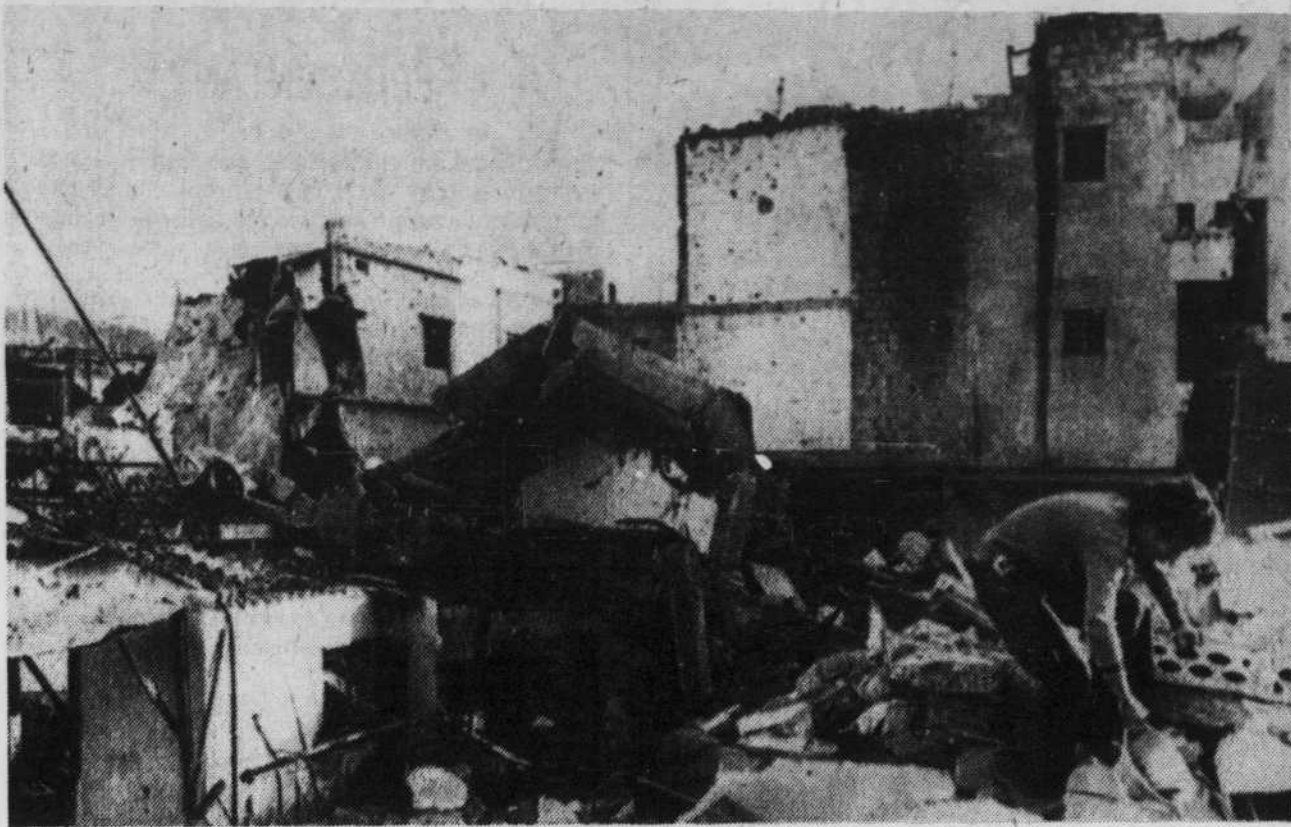
Au sommet des quarante-quatre étages de la Place Ville-Marie, Altitude 737 offre un point de vue absolument éblouissant sur Montréal et les environs. Dans un décor des plus ambiant où les couleurs relaxantes vous inspirent à la détente, un somptueux buffet de plus de 80 plats vous attend au déjeuner et au dîner. Tous les soirs, la musique et la danse sont au rendez-vous.

Si vous n'avez jamais admiré Montréal du haut d'Altitude 737, profitez-en! Ça vaut le coup d'oeil!



Quel ravissant point de vue sur Montréal!

Prenez l'ascenseur dans le Grand Hall de l'édifice de la Banque Royale, à la P.V.M. Réservations: 861-3511. Administré par Le Reine Elizabeth. Stationnement à \$1. seulement après 18h30 chez Canadawide Parking, à la P.V.M. Faites valider votre billet, s'il vous plaît.



Beyrouth Des café-terrasses d'Hamra aux ruines de la vieille ville

BEYROUTH (par Bernd Debusmann de Reuter) — Beyrouth a toujours été une ville de contrastes. Ceux-ci sont encore beaucoup plus marqués par les treize mois d'une guerre civile qui a laissé au moins vingt mille morts et complètement détruit la plus grande partie de la vieille ville.

Pour se rendre à pied du Beyrouth de la paix à celui de la guerre, il ne faut guère qu'une vingtaine de minutes. Seulement, c'est une promenade qui présente bien des aléas et qui vous fait pénétrer dans un monde complètement différent.

Le long de l'élégante rue Hamra, ce qui reste de l'élite dorée des cafés de Beyrouth continue à passer ses après-midi à siroter de la bière. Les brillantes voitures américaines stationnent à proximité. Le

seul restaurant français encore ouvert présente un menu court, mais impressionnant. Le vin est bon, il y a un fond de musique douce et des chandelles sur chaque table.

A environ deux kilomètres de là, dans les ruines du vieux Beyrouth, le diner à la bougie n'est plus fait pour créer l'ambiance. Il résulte d'une nécessité, le courant étant coupé. Quand au fond sonore de la nuit, c'est celui des tirs de mortier et d'artillerie, des roquettes et des armes automatiques de tous calibres.

Il n'y a plus de vin. Pour se procurer de l'eau, il faut aller jusqu'à une canalisation éventrée qui fait jaillir des fontaines dans les décombres de ce qui était le centre commercial le plus prospère du Moyen-Orient. Le menu est des plus simples: du pain ou du riz avec un peu de sauce. Si vous êtes en bons termes avec les franc-tireurs du voisinage, peut-être vous offriront-ils une boîte de haricots venue de Shanghai.

Pour se rendre du Beyrouth relativement épargné par la guerre civile dans l'autre, qui n'est plus que carcasses de maisons noircies, dans de murs et pierres fumantes, inutile de se fier aux anciens guides touristiques. Ils ne vous indiquent pas les positions des tireurs, ni les zones exposées aux tirs d'artillerie.

A l'heure actuelle, l'itinéraire recommandé suit d'abord la rue Hamra que les commerçants ont transformée en un bazar de plein air. On y trouve un peu de tout: des chemises, des montres, des chaussures et des vieux numéros de revues érotiques, qui se vendent pour deux ou trois fois plus que leur valeur initiale. Mieux vaut ne pas trop s'enquérir de l'origine des produits. Certains vendeurs sont armés et ne se montrent pas du tout enclins à répondre aux questions.

Au bout de la rue Hamra, vous prenez à droite pour passer devant le ministère de l'Information et le char qui stationne devant. Puis c'est la première à gauche qui vous conduit aux jardins publics Sanayeh. Les jacarandas sont en fleur et derrière la luxuriance de la végétation se dissimule souvent une position de mortier. Des militaires armés, avec un véhicule pour effectuer des patrouilles, veillent au maintien de l'ordre dans le quartier.

C'est alors qu'il faut quitter les sentiers

battus et s'aventurer seul dans la rue Pearce, dont le silence est parfois rompu par un coup de feu ou deux. Mais, à moins que la bataille dans le quartier commercial ne soit sérieuse, il n'est pas besoin de s'abriter.

Des tireurs, qui s'ennuient d'avoir à monter la garde, s'amuse à tirer contre les pigeons, sans faire toutefois beaucoup de victimes parmi la population volatile.

Il faut ensuite s'engager sur la gauche, en un coin que l'on reconnaît facilement parce qu'il s'y trouve un massif de bougainvilliers, on passe devant la carcasse incendiée d'une voiture sport italienne avant de s'engager dans la rue Kantari.

A partir de là, l'itinéraire à suivre dépendra de l'intensité des combats. Quand l'artillerie est en action, il est préférable de ne pas s'aventurer à découvert. Un guide ami peut vous conduire jusqu'au dédale des rues par un chemin qui s'insinue entre des maisons détruites.

Un peu d'agilité est nécessaire pour escalader des amas de décombres ou se faufiler par des brèches dans les murs. Il est difficile de s'orienter, étant donné que la plupart des points de repère familiers ont disparu. Parmi les plus récents, une cascade qui jaillit d'une canalisation éclatée au deuxième étage d'une maison.

Par une journée à peu près normale, où les tirs tuent moins d'une cinquantaine de personnes, le promeneur peut gagner seul l'avenue des Français et Starco, autrefois un quartier de bureaux et de beaux magasins. Il y avait aussi un cinéma. Mieux vaut ne pas s'attarder dans l'avenue des Français, le long de la mer. Les abris y sont rares.

De l'avenue des Français, on tourne à droite dans la rue du patriarche Hayek, où le bâtiment de la Bourse sert de poste de commandement à beaucoup de combattants musulmans. Aucune maison n'est restée intacte, pas plus que dans le souk Jamil et le souk Tawileh qui sont parallèles au patriarche Hoyek.

Cà et là, cependant, des indices de ce qui était le centre commercial le plus actif de Beyrouth. Des dizaines de soutiens-gorge gisent dans la boue, devant une boutique éventrée, et un grand chameau empaillé se trouve près d'une barricade de sacs de sable bloquant le chemin en direction de la rue Allenby, là où se trouve le front entre les deux parties antagonistes.

Addis Abeba prépare une "marche rouge" des paysans sur l'Erythrée

ADDIS ABEBA (Reuter) — Les dirigeants militaires d'Addis Abeba envisageraient une initiative d'envoie pour reprendre le contrôle de l'Erythrée, où la lutte des maquisards sécessionnistes immobilise la moitié des effectifs de l'armée éthiopienne.

Des rumeurs persistantes font état de la préparation d'une "marche rouge" des paysans sur cette province septentrionale du pays, qui en est sa seule façade maritime.

Un porte-parole officiel a récemment affirmé que ces bruits étaient "dénusés de tout fondement" et que le gouvernement militaire provisoire "n'envisageait aucunement de mobiliser le peuple pour marcher sur l'Erythrée". Jusqu'à présent, on s'en est tenu officiellement à ce démenti.

Mais, de plusieurs sources, généralement dignes de foi, on relève plusieurs faits rendant vraisemblable la préparation d'une telle marche:

— plus de sept cents camions et véhicules ont, d'après certains témoignages, été rassemblés dans la périphérie de la capitale avant de prendre le chemin de l'Erythrée en empruntant les deux grandes routes qui relient Addis Abeba à la province.

Ces convois auraient pour mission de ramasser sur leur chemin des paysans armés à la hâte, qui viendraient grossir les rangs des quelque vingt mille soldats qui luttent contre la sécession.

— les stations-service qui jalonnent ces deux axes ont reçu pour consigne de garder leurs réservoirs pleins pour les convois.

— une usine locale et des détenues ont été chargées de préparer des rations alimentaires pour un grand nombre de personnes.

— une partie du personnel médical de la capitale a été dépêchée au nord, réduisant ainsi les capacités d'accueil hospitalier à Addis Abeba.

— Des missionnaires et d'autres ressortissants étrangers présents dans les zones rurales d'Erythrée ont été rappelés à Asmara, la capitale provinciale.

— des armes ont été distribuées à des associations de paysans.

Si tous ces faits peuvent trouver une autre explication que les préparatifs d'une marche vers l'Erythrée, ils n'en conviennent pas moins un grand nombre d'Éthiopiens qu'un tel projet existe bien. Ils n'en tirent pas pour autant la conclusion qu'il sera mené à bien. Ils font valoir en effet que plusieurs éléments militent contre son exécution.

Les deux mouvements de guérilla érythréens contrôlent la plupart des zones rurales de la province et ils pourraient frapper plus près de la capitale pour entraver l'avance des convois avant même que ceux-ci n'atteignent l'Erythrée, notent-ils.

Bien qu'ayant des objectifs idéologi-

ques et une base de recrutement qui diffèrent, les deux fronts de libération de l'Erythrée, le FLC-commandement révolutionnaire et le FLC-Forces de libération du peuple, travaillent en pratique la main dans la main sur le terrain, dit-on de source informée. En outre, ils ont une longue habitude du combat contre l'armée régulière.

Leur lutte est aussi menée en liaison avec des groupes extérieurs à la province, notamment avec l'Union démocratique éthiopienne (UDE), que l'on dit active dans le Tigre, aux confins-sud de l'Erythrée.

On croit savoir que certains fonctionnaires de l'administration du Tigre auraient mis en garde les dirigeants d'Addis Abeba contre les dangers que les convois courent en traversant cette province.

Enfin, le facteur temps paraît devoir limiter les chances de succès d'une éventuelle marche. D'une part la saison des pluies commence en juin, mais, surtout, les paysans qui y participeraient voudraient regagner leurs terres pour la période des semences.

Ford n'a pas retardé le traité sur les explosions nucléaires

WASHINGTON (Reuter) — La Maison-Blanche a démenti hier que le président Gerald Ford ait retardé la signature du traité soviéto-américain sur les explosions nucléaires pacifiques par crainte d'un effet néfaste auprès des électeurs républicains.

L'opinion avait été largement répandue que le président avait préféré retarder la signature de ce traité — qui a été paraphé mercredi à Moscou — pour ne pas provo-

quer de réaction de M. Ronald Reagan, son rival républicain aux élections primaires, qui ne manque jamais une occasion d'attaquer vivement la politique de détente de M. Ford avec l'Union soviétique.

M. Ron Nessen, porte-parole de la Maison-Blanche, a déclaré que, contrairement à ce qui a été dit ici et là, il n'avait pas été prévu de cérémonie grandiose hier soir au Kremlin pour signer le traité

et que, a fortiori, cette cérémonie n'a pas été annulée. De toute façon, a-t-il dit, le président est fier de ce traité qui limite la puissance des explosions nucléaires à des fins pacifiques.

Il semble que les spéculations soient nées du fait que le ministère soviétique des Affaires étrangères avait invité les correspondants américains et ceux des agences de presse étrangères à se rendre au palais des Congrès du Kremlin hier soir à 19 h à l'occasion d'une "importante mesure".

Dans la matinée, cependant, le ministère avait informé les journalistes que la "mesure" n'aurait pas lieu, sans fournir d'autres précisions. Les correspondants avaient immédiatement émis l'hypothèse qu'une grande cérémonie jumelée était envisagée, le président Ford signant le traité à Washington, pendant que M. Leonid Brejnev ferait de même à Moscou.

Toutes ces informations faisant état du souhait du président de ne pas signer le traité avant les primaires du Michigan "sont basées sur le postulat qu'il y a quelque chose d'embarrassant ou de dommageable dans ce traité", a déclaré M. Nessen. "En réalité, il en tire une grande fierté".

Il est en tout cas crucial pour le président de remporter ces élections primaires du Michigan, son fief depuis un quart de siècle. Il s'y est rendu mercredi et il part aujourd'hui pour une autre tournée de trois jours au Tennessee et au Kentucky, avant de retourner au Michigan demain et dimanche.

M. Reagan, de son côté, vient de passer deux jours dans le Kentucky et il s'est rendu hier soir dans le Michigan, où il espère bien remporter une nouvelle victoire. Si tel était le cas, les chances du président Ford d'obtenir l'investiture du parti républicain seraient pratiquement réduites à néant.

Selon un sondage d'opinion publié par le Sun de Baltimore, M. Reagan gagne du terrain au Maryland, où l'on vote mardi comme au Michigan. Le président, qui avait une avance de 30 pour cent en avril, ne dispose plus aujourd'hui que d'une avance de 10 pour cent et tout peut encore changer en quelques jours.

Les Soviétiques veulent s'entretenir avec Carter

NEW YORK (AFP) — M. Jimmy Carter, candidat à l'investiture du parti démocrate, a reconnu hier que des diplomates soviétiques avaient cherché à plusieurs reprises à obtenir une entrevue avec lui mais qu'il avait toujours décliné ces propositions.

L'ancien gouverneur de Georgie, qui a fait ces déclarations à la presse au sortir d'une réunion privée avec M. Abraham Beam, maire de New York, répondait ainsi à un article publié dans le New York Times d'hier. Le quotidien, qui citait des collaborateurs du candidat démocrate, écrivait notamment que des diplomates de l'ambassade l'Union soviétique à Washington avaient suggéré une rencontre entre M. Carter et l'ambassadeur Anatoly Dobrynine.

M. Carter a également reconnu avoir reçu des propositions semblables d'autres pays, mais, a-t-il dit, ces demandes n'ont rien d'extraordinaire en regard des fortes chances qu'il a aujourd'hui de devenir le prochain président des Etats-Unis.

"Il est normal que des représentants (étrangers) veuillent faire ma connaissance", a-t-il ajouté. Mais "j'ai simplement répondu que je n'étais disposé à m'entretenir avec aucun ambassadeur ou représentant d'une nation étrangère avant la fin du processus électoral".

Selon le New York Times, des diplomates soviétiques auraient confié à des con-

seillers de M. Carter que l'URSS pourrait éventuellement adopter certaines attitudes susceptibles d'influencer le résultat de la campagne électorale en cours.

"Si l'Union soviétique veut aider mon élection, qu'elle ne se mêle pas de la campagne présidentielle américaine", a déclaré à ce propos M. Jimmy Carter.

Il a ajouté, dans une demi-boutade, qu'il se renseignerait auprès du secrétaire d'Etat Henry Kissinger sur le protocole à suivre dans ses relations avec les représentants étrangers, s'il reçoit l'investiture du parti démocrate.

Les diplomates soviétiques auraient précisé qu'ils verraient d'un mauvais oeil l'élection éventuelle à la présidence du sénateur Henry Jackson. Enfin, ils ont déploré l'attitude du président Ford, qui selon eux, "altère la détente". "Ils nous ont dit, a déclaré l'un des proches de M. Carter, qu'un accord sur la limitation des armements stratégiques est prêt à être signé, mais que le président Ford en retardait la signature pour ne pas perdre des voix contre M. Reagan".

Selon les conseillers de M. Carter, rapporte encore le journal, les diplomates les ont contactés pour la première fois en octobre dernier, après la parution dans la presse d'un article prédisant une victoire de M. Carter dans la consultation des comités électoraux de l'Iowa, et ont multiplié leurs contacts depuis lors.

Veille dissidente sur l'après-Helsinki

MOSCOU (Reuter) — Neuf dissidents soviétiques ont annoncé hier à Moscou la formation d'un "groupe public pour contribuer à l'application des accords d'Helsinki en URSS". Le groupe signalera aux autres pays signataires de la déclaration d'Helsinki les violations des droits de l'homme qu'il constatera en Union soviétique.

Le groupe est dirigé par le savant Youri Orlov et comprend Mme Yelena Sakharov, épouse du prix Nobel de la paix, les écrivains Alexandre Ginzbourg et Anatoly Marchenko et l'ex-général Pyotr Grigorenko. M. Andreï Sakharov, bien que ne faisant pas partie lui-même du groupe, a déclaré qu'il soutiendrait ses activités.

Celles-ci, déclare un communiqué, porteront surtout sur le contrôle de l'application des clauses des accords d'Helsinki définissant la liberté de conscience, de religion et de croyances et de celles prévoyant de plus larges contacts humains et de plus nombreux échanges sur le plan de l'information et de la culture.

On vous sort du bois



la formation dans les organisations



collège bois-de-boulogne

Pas de frais de spectacle, ni de couvert ou minimum

CE SOIR Dinez avec
Georges COULOMBE
MARDI à DIMANCHE

Spécialités
METS PORTUGAIS • FRUITS DE MER • GRILLADES

au piano Pierre Martineau

La Portugaise
CASA PORTUGUESA

856 E. Ste-Catherine — En face de DUPUIS — MÉTRO BERRI
Réservations 844-3491-92

ANALYSTE - GESTIONNAIRE

(CONSEILLER)

Nous recherchons personne bilingue intéressée dans recherches financières et gestion de portefeuilles, milieu institutionnel — énergique et beaucoup d'initiative — offrons formation sérieuse au candidat choisi — conditions de travail avantageuses — expérience en économie souhaitable.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

DOSSIER 2617,
Le Devoir,
C.P. 6033,
Montréal H3C 3C9



CENTRE HOSPITALIER ST-JEAN

Macamic, Qué.

Centre Hospitalier pour soins de longue durée et maladie pulmonaire, 205 lits, requiert les services d'un(e):

DIRECTEUR(TRICE) DES SOINS INFIRMIERS

RESPONSABILITÉS:

Sous l'autorité du Directeur Général, Il(elle) est responsable de la planification, de la coordination, de l'évaluation et du contrôle des soins infirmiers dans l'établissement dans le but de répondre adéquatement aux soins et aux besoins des bénéficiaires.

EXIGENCES:

Diplôme d'études collégiales (D.E.C.), formation professionnelle en techniques infirmières plus une année de spécialisation dans la même discipline ou en techniques administratives ou l'équivalent.

Membre en règle de l'O.I.I.P.Q.

TRAITEMENT:

Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales et les qualifications du candidat.

Faire parvenir un curriculum vitae d'ici le 21 mai 1976.

DIRECTEUR GÉNÉRAL
CENTRE HOSPITALIER ST-JEAN
Macamic, Qué.



ARTS ET SCIENCES Professeur demandé

Le C.U.S.B. invite les professeurs à poser leur candidature pour le poste suivant:

— PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE

Qualifications requises:

Minimum

Maîtrise:

Préférence accordée aux détenteurs du Doctorat

Salaires:

Selon qualifications et expérience professionnelle

Adressez votre demande à:

Le Doyen
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
E2H 0H7 (Tél.: 1-(204) - 233-0210



CEGEP DE LÉVIS-LAUZON

PROFESSEURS

Le Cégep de Lévis-Lauzon prévoit requérir les services de professeurs à temps complet, temps partiel et/ou à la leçon en:

- biologie
- mathématiques
- éducation physique
- sciences humaines: — histoire — psychologie
- économique — sciences politiques
- géographie — sociologie
- philosophie — lettres
- langues et linguistique
- physique et géologie — arts

en techniques de:

- chimie analytique, génie chimique, et chimie-biologie
- architecture et sciences graphiques
- mécanique, fabrication et équipement motorisé
- électrodynamique et instrumentation et contrôle
- techniques infirmières
- assistance sociale
- techniques administratives
- informatique
- secrétariat

Qualifications générales:

- Diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline appropriée.
- Le premier cycle universitaire pourra être compensé par un diplôme d'études collégiales et une vaste expérience pertinente dans les programmes professionnels.
- Aptitudes particulières au travail en équipe.
- Expérience de l'enseignement souhaitable.

Qualification particulière:

- Techniques infirmières: Etre membre de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.
- Démontrer une très grande disponibilité de même qu'une facilité de communication inter-personnelle et d'adaptation.

N.B. Les candidatures devront être identifiées par discipline et par statut d'emploi soit "temps complet, temps partiel et/ou à la leçon". Un curriculum vitae très détaillé, pièces justificatives à l'appui (attestations de scolarité et d'emplois), devra accompagner toutes les candidatures qui seront reçues jusqu'au 28 mai 1976, à l'attention de:

L'Agent de la gestion du personnel
Cégep de Lévis-Lauzon
205, Mgr. Bourget,
Lauzon.

LE CONSEIL SCOLAIRE DE NIPISSING

requiert pour septembre 1976 les

professeurs suivants:

École Secondaire Algonquin
Rue Jane
North Bay, Ont.
Directeur: M.R. Perron
Tél: 705-472-8240

- ASSISTANT-BIBLIOTHÉCAIRE À PLEIN TEMPS
- ÉLECTRONIQUE - SECONDAIRE I À IV.
- MUSIQUE INSTRUMENTALE

Faites parvenir votre curriculum vitae au Directeur de l'école.

W.E. Perry,
Surintendant des Ecoles,
Conseil Scolaire de Nipissing,
269, rue Main ouest,
North Bay, Ontario P1B 2T8

H. Villeneuve
Président

R. Lynch
Directeur de l'Éducation

CEGEP DE MATANE

Poste ouvert

BIBLIOTHÉCAIRE

Qualifications requises:

Diplôme de premier cycle universitaire en bibliothéconomie ou l'équivalent.

Durée de l'emploi:

Emploi permanent

Début de l'emploi:

Août 1976

Traitement:

Selon la convention collective (en voie de révision)

Candidature:

Par écrit, avant le 25 mai 1976 à l'adresse suivante:

Monsieur Georges-E. Bouchard
Secrétaire général
CEGEP DE MATANE
615 St-Rédempteur
Matane, G4W-1L1



ÉCOLE POLYTECHNIQUE

PROFESSEURS AU DÉPARTEMENT DE GÉNIE CIVIL

Fonctions: Participer à l'enseignement de la statique et de la dynamique des constructions. Poursuivre des recherches sur le comportement des structures et des constructions.

Qualifications: Ingénieur avec Doctorat en génie civil (structures-constructions) ou avec Maîtrise et expérience professionnelle. Expérience pratique requise dans la construction et le design des structures.

SECTION D'HYDRAULIQUE

Fonctions: Participer à l'enseignement de l'hydraulique appliquée; cours théoriques et laboratoires. Poursuivre des recherches en génie hydraulique et diriger des étudiants de grades supérieurs.

Qualifications: Ingénieur avec Doctorat en génie civil (hydraulique) ou avec Maîtrise et expérience professionnelle. Expérience pratique des ouvrages hydrauliques requise.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Le Directeur
Département de Génie Civil
École Polytechnique
C.P. 6079 - Succ. "A"
Montréal, Qué.



COLLÈGE DE ROSEMONT

Département des techniques de recherches psycho-sociales:

Quatre (4) professeurs

à temps complet pour l'année scolaire 1976-77 pour dispenser les cours suivants:

Introduction aux techniques de recherches, techniques d'enquêtes, techniques de l'entrevue individuelle, psychotechniques, moyens audio-scripto-visuels de recherches, recherche et document, techniques de traitement graphique des données, techniques d'observation et d'entrevue de groupe, techniques d'estimation et de devis, réseaux institutionnels d'information.

Qualifications:

Formation en psychologie, ou en sociologie, ou en relations humaines, ou en communications ou dans un domaine connexe. Préférence sera accordée aux candidats possédant une expérience pertinente.

Sciences graphiques, topométrie, introduction à l'aménagement du territoire, domaines de l'aménagement.

Préférence sera accordée aux candidats possédant une formation en urbanisme et/ou une expérience dans le domaine des techniques d'aménagement.

Département des techniques d'aménagement

Un (1) professeur à temps complet pour l'année scolaire 1976-77 pour dispenser les cours suivants:

Département des langues:

Un (1) professeur pour dispenser six (6) heures de cours d'allemand à la session d'automne 1976.

Un curriculum vitae détaillé doit parvenir avant 17:00 heures le 21 mai 1976 au:

Collège de Rosemont
Bureau des services du personnel
6400, 161ème avenue Rosemont
Montréal
H1X 2S9

PHARMACIEN DEMANDÉ

ENDROIT:
Hôpital de Rimouski.

QUALIFICATIONS REQUISES:

1. Pharmacien licencié de la Province de Québec.
2. 20 ans et plus (homme ou femme).
3. Diplômé en pharmacie d'hôpital de préférence.
4. Expérience en pharmacie d'hôpital de préférence.
5. Ambitieux, dynamique.

Toute demande doit être faite, par écrit, au plus tard le 21 mai 1976, au:

Directeur du personnel,
Hôpital St-Joseph de Rimouski,
150 Av. Rouleau,
RIMOUSKI, Qué.
G5L 5T1



SECRÉTARIAT BILINGUE

Professeurs demandés

Le C.U.S.B. invite les professeurs bilingues à poser leur candidature pour les postes suivants:

- 1: Anglais, langues des affaires.
Stylistique comparée
Terminologie médicale et légale bilingue

- 2: Dactylographie
- Sténographie

BILINGUE

Salaires:

selon qualifications et expérience professionnelle d'enseignement et de travail de bureau.

Adressez votre demande à:

Monsieur Le Directeur des programmes spéciaux
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7 (Tél.: 1-(204) - 233-0210

The Board of School Trustees of District 26

invite des candidats à postuler pour le poste suivant:

Coordinateur d'un Programme d'Immersion en Français

Description: Ce poste comprend la responsabilité de l'organisation, et la direction du Programme d'Immersion en Français, pour les enfants de langue anglaise.

Le coordinateur travaille avec une grande marge d'autonomie sous la direction du Surveillant de Langue Française du District.

Les diverses fonctions reliées à ce poste comprennent: le développement du programme d'études; l'assistance à l'enfant, le choix et l'entraînement du professeur, la coopération avec les Surveillants de la Langue Anglaise, les conseillers au département de l'Éducation et les Évaluateurs de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Qualifications minimum:

- 1) License des Enseignants du Nouveau Brunswick;
- 2) Compétence en bilinguisme;
- 3) Au moins trois années d'expérience dans l'enseignement au niveau élémentaire, dans les Programmes de la Langue Française "Mother Tongue";
- 4) Expérience également en administration, ainsi que dans le Développement des programmes d'études, aussi bien dans les programmes de langue anglaise que française, seraient pris en considération.

Les candidatures à ce poste devront être rédigées clairement et seront adressées le, ou avant le 21 mai., à l'adresse suivante:

Mr. John F.T. Hildebrand
District Superintendent
Districts 26 and 27
P.O. Box 10
Fredericton, N.B.
E3B 4Y4.

Université du Québec à Montréal

PROFESSEURS DE MUSIQUE

Fonctions:

Dans le cadre des enseignements de la recherche en musique, le département de Théâtre, Musique et Danse recherche des professeurs dans les secteurs suivants:

- Pédagogie (musicothérapie en milieu scolaire)
- Musicologie
- Interprétation
- Évolution du langage musical: écriture et analyse musicales
- histoire et littérature musicales

Exigences:

PH.D. ou scolarité de doctorat complétée.
Expérience d'enseignement pertinente.

Traitement:

Selon la convention collective en vigueur.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 21 mai 1976, à 17 heures.

M. André Bédard, Directeur
Comité d'implantation du département
de Théâtre, Musique et Danse
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888
Montréal, Québec
H3C 3P8

Voir autres Carrières et Professions, en page 13

"REPRÉSENTANT"

Notre cliente, une importante société de services en informatique, est à la recherche d'un représentant pour servir sa clientèle actuelle et développer de nouvelles affaires.

Le candidat idéal a une connaissance générale de l'informatique et possède quelques années d'expérience dans la vente de services.

Notre cliente offre, à celui qui est intéressé à relever un défi de taille, l'occasion de travailler dans un environnement agressif avec le support d'une équipe professionnelle de haute qualité.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae:

PIERRE MORAZAIN ET ASSOCIÉS
152 est, rue Notre-Dame
suite 905
Montréal, Québec.

LA COMMISSION SCOLAIRE LAC TÉMISCAMINGUE

OFFRE D'EMPLOI

Conseiller pédagogique en adaptation scolaire, élémentaire et secondaire

A) Sommaire de la fonction:

- Superviser l'application et l'évaluation des programmes d'enseignement.
- Participer à l'élaboration des politiques et à la programmation des activités de ce service.
- Aider le directeur des services de l'enseignement sur les besoins des élèves et sur les exigences de programmes dont il est responsable.
- Assister le personnel de direction des écoles et animer le personnel affecté aux activités de ce service quant au contenu des programmes, aux méthodes et techniques d'enseignement, au matériel didactique et à l'évaluation de l'apprentissage.

B) Qualités requises:

- Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle avec option en orthopédagogie ou en enfance inadaptée.

C) Traitement:

- Selon l'application de la politique administrative du Ministère de l'Éducation.

D) Fin du concours:

- Tout candidat intéressé devra adresser son offre d'emploi accompagné d'un curriculum vitae avant le 27 mai 1976 à l'adresse suivante:

Commission Scolaire Lac Témiscamingue,
A/S Gérard Dussault, directeur
des services au personnel,
C.P. 700,
Ville-Marie, P.Q.
Tél: 819-629-2472



UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA

DEUX CONSEILLERS

(Service de counselling)

FONCTIONS:

- counselling individuel et de groupe.

DURÉE DU CONTRAT:

- une (1) année, et possiblement renouvelable pour une deuxième (2ème) année, car les titulaires de ces postes combient l'absence de conseillers en congé d'étude.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:

- expérience dans un ou plusieurs des domaines suivants: -counselling académique et vocationnel -dynamique de groupe -entraînement aux relations humaines et au leadership;
- capacité de travailler dans les deux (2) langues officielles;
- P.H.D. en psychologie ou en counselling de préférence.

ENTRÉE EN FONCTION:

- été ou automne 1976.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur, Service de Counselling
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario
K1N 6N5



Université du Québec à Montréal

Dans le cadre de ses activités d'enseignement et de recherche centrées sur la biologie de l'environnement, le Département des Sciences biologiques désire recruter un

PROFESSEUR

spécialisé dans l'une des disciplines suivantes:

- Zoologie (zoologie des vertébrés, morphologie évolutive des chordés)
- Écologie (écologie animale, aménagement)
- Limnologie (écologie des eaux douces, limnologie)

Les candidats devront posséder un doctorat dans la discipline, et une expérience pertinente d'enseignement et de recherche. Les conditions de travail seront celles qui sont prévues par la convention collective en vigueur. L'entrée en fonction aura lieu le plus tôt possible après le 1er juin 1976. Les candidats doivent faire parvenir dans les meilleurs délais un curriculum vitae détaillé à

Luc Desnoyers, Directeur
Département des Sciences biologiques
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888
Montréal, Québec
H3C 3P8

Dans une usine de vinyle

Début de cancer chez 60% des travailleurs ?

au congrès de l'ACFAS

SHERBROOKE (par Gilles Provost) — Près de 60% des ouvriers de l'usine de vinyle de la B.F. Goodrich de Shawinigan ont un taux sanguin anormal d'antigène carcinoembryonnaire et ce phénomène est normalement associé à un début de cancer ou encore à une maladie du foie, a déclaré jeudi le docteur Michel Pagé, de l'Hôtel-Dieu de Québec, lors du 44e congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS).

DEVOIR, M. Pagé a précisé que seulement 3% d'une population normale atteint les taux d'antigène carcinoembryonnaire qu'on a trouvés chez la majorité des ouvriers de la Goodrich. Même en incluant le personnel de bureau, la proportion des cas anormaux était encore de l'ordre de 50%, a-t-il dit.

A vrai dire, même si l'industrie fabrique des objets en vinyle depuis une trentaine d'années, ce n'est que depuis trois ans qu'on connaît le danger du chlorure de vinyle gazeux qui sert de matière première pour fabriquer le chlorure de polyvinyle solide (que l'on appelle couramment vinyle).

Selon le docteur Pagé, le problème vient du fait que les employés actuels ont été exposés au chlorure de vinyle pendant une longue période avant qu'on prenne des mesures de sécurité très strictes.

met la détection la plus précoce des cas de cancers, a-t-il dit. Le problème, c'est qu'il n'est pas tellement spécifique. On ignore l'emplacement de la maladie et il reste possible qu'on ait affaire à quelque chose d'autre qu'un cancer.

mois pour voir si la quantité d'antigène augmente ou diminue". C'est la première fois qu'on utilise ce test dans une usine québécoise à la connaissance du docteur Pagé mais, à son avis, de tels examens devraient être pratiqués régulièrement dans toutes les industries où il y a des risques particuliers de cancer. Le test coûte environ \$15, par personne.

Selon un géographe de l'UQAM

Le risque de décès fluctue selon les quartiers à Montréal

par Gilles Provost

SHERBROOKE — Dans les quartiers les moins favorisés de Montréal, entre 1970 et 1973, le risque de décès a été supérieur de 66% à celui qu'on a enregistré au même moment dans le secteur aisé du Lakeshore pour une population d'âge comparable, a révélé jeudi un géographe de l'UQAM, M. L. Loslier, lors du congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), à Sherbrooke.

Situés au sud de la rue Sherbrooke, ces quartiers défavorisés rassemblaient une population francophone à 80% et la moitié des familles y gagnaient moins de \$6,300 par année. Dans le Lakeshore, peuplé à 80% par des anglophones, la moitié des familles gagnaient plus de \$14,500 par année.

décès par maladies ischémiques du cœur est 80% plus élevé au sud de la rue Sherbrooke que dans le Lakeshore.

des Affaires sociales et que les résultats complets seront rendus publics au cours de l'été. Au total, on a ainsi comparé une vingtaine de causes de décès au sein de la grande région métropolitaine qu'on avait divisée pour la circonstance en 19 secteurs à peu près homogènes sur le plan socio-économique.

Il est extrêmement intéressant de noter que le risque de décès diminue régulièrement à mesure qu'on s'élève dans l'échelle sociale mais les quartiers peuplés à majorité par des immigrants font exception à cette règle: quel que soit leur niveau économique, les immigrants ont à peu près toujours le même indice de décès et il est inférieur à la moyenne.

des plus fouillées pour en découvrir les raisons.

On manque de données sur la situation montréalaise mais plusieurs études étrangères ont montré que les gens de condition modeste fument davantage que les riches. De plus, ils fument la cigarette de préférence au cigare ou à la pipe qui sont moins nocifs. Or la cigarette multiplie les maladies cardiaques et les cancers du poumon.

D'autres données sont difficiles à expliquer. Par exemple, la mortalité infantile est relativement modérée dans un secteur indien de Caughnawaga, tandis qu'elle est exceptionnellement élevée à Longueuil.

Après le mercure et les biphényles

Le pêcheur doit maintenant se méfier de "l'endrine"

SHERBROOKE (par Gilles Provost) — Déjà menacés par le mercure et les biphényles polychlorés, les adeptes de la pêche dans la région de Montréal devront dorénavant se soucier aussi d'un pesticide nommé "endrine" qui est présent en quantité excessive dans

les poissons du Richelieu. En effet, deux fonctionnaires des Services de protection de l'environnement du Québec, MM. Roland Saint-Jean et G. Mamabachi, ont indiqué au congrès de l'ACFAS que l'on a retrouvé jusqu'à six parties par milliard d'endrine dans les pois-

sons du Richelieu, à l'été 1974. Cette quantité peut paraître faible à première vue mais l'endrine est un produit extrêmement toxique: les normes canadiennes stipulent que les produits destinés à la consommation humaine ne doivent jamais contenir la moindre quantité de-

teotable de ce pesticide, a expliqué M. Saint-Jean.

Si on fait exception de l'endrine, les insecticides et les biphényles polychlorés (PCB) sont toutefois pas présents en quantité suffisante dans les poissons du Richelieu pour présenter un danger grave pour les consommateurs.

plus contaminés en DDT que l'eau et les poissons étaient quatre fois plus contaminés que les sédiments.

suspension ont tendance à se déposer particulièrement dans ce secteur, entraînant les pesticides et les PCB qui leur sont parfois associés pour prolonger leur action.

A Montréal, le risque de décès par maladie cardiaque est supérieur de 10% et celui de décès par cancer du poumon ou par cirrhose du foie est supérieur de 36% par rapport au reste du Québec.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 12

**DIRECTEUR DE DESIGN
DESIGNERS EN ACIER DE CONSTRUCTION
DESIGNERS EN ACIER RENFORCÉ
DESIGNERS EN BÉTON ARMÉ.**

Un entrepreneur ayant son bureau d'ingénierie à Val d'Or, Province de Québec, est à la recherche de personnes ci-haut mentionnées pour des fonctions se rapportant à un gigantesque projet de construction hydro-électrique (LG-2) situé à la Baie James.

Les candidats doivent avoir une bonne formation et de l'expérience connexe pour être capables de faire la mise en place et le cintrage des plans. Expérience en dessin d'élévation serait souhaitable. Candidats de langue française avec connaissance du travail en anglais serait un atout. Nous offrons un excellent salaire basé d'après les qualifications et l'expérience.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande, en mentionnant tous les détails de leur formation et de leur expérience ainsi que leur travail actuel au:

LA COMPAGNIE LORAM-KOMO
C.P. Bag 3000,
Val d'Or, P.Q.
ou téléphoner à M. Snody, 1-824-2558

INGÉNIEURS CIVILS

Nous recherchons pour un gigantesque projet de construction hydro-électrique (LG-2) des ingénieurs civils diplômés avec un minimum de trois années d'expérience dans la construction. Les responsabilités seront données sur le site même à la Baie James et à Val d'Or, P.Q.

Les ingénieurs qualifiés dans un ou plusieurs de ces domaines, sont invités à postuler leur candidature:

PLANIFICATION, DESIGN DU COFFRAGE, NOMENCLATURE, INGÉNIERIE GÉNÉRALE.

Les candidats doivent parler couramment le français et avoir de l'expérience de la construction lourde. (Projet hydrauliques).

Faire parvenir demande, en mentionnant les détails complets des connaissances et de l'expérience, à:

LA COMPAGNIE LORAM-KOMO,
C.P. Bag 3000,
Val d'Or, P.Q.
ou téléphoner à M. Snody, 1-824-2558

L'homosexualité, un phénomène qui dérouté l'homme de science

SHERBROOKE (par Gilles Provost) — L'homosexualité est un phénomène que la science n'a pas encore réussi à expliquer de façon certaine et un nombre croissant de chercheurs estiment que cette "anomalie" peut être causée par un grand nombre de facteurs qui agissent très diversement selon les individus.

tain que cette minorité soit représentative de tous les homosexuels.

rer des familles "normales" et des familles "pathologiques" pour voir si vraiment ces critères permettent de prédire les cas d'homosexualité. Des chercheurs célèbres comme Masters et Johnson préparent un livre sur cette question.

difficile à prouver. L'école behavioriste pense que les individus seraient conditionnés par leurs premières expériences sexuelles et que ces diverses expériences dans un contexte social donné orienteraient diversément les pulsions sexuelles indifférenciées des individus.

C'est à peu près ce qu'on a déclaré au congrès de l'ACFAS deux psychologues de l'Université Laval qui tentent depuis deux ans de faire la synthèse des connaissances actuelles sur ce sujet problématique.

Vers 1940, plusieurs médecins ont tenté d'expliquer l'homosexualité à partir d'un déséquilibre hormonal mais cette hypothèse a été complètement contredite dès 1950. Tout au plus certains pensent-ils encore qu'il pourrait y avoir un facteur hormonal qui agirait sur le fœtus dans le sein de sa mère ou sur le nouveau-né à l'allaitement. Là encore, ce n'est pas définitivement prouvé.

La troisième grande catégorie d'explications a vu le jour vers 1950 sous l'influence du mouvement behavioriste et du néofreudisme, au contact des découvertes parfois étonnantes des anthropologues qui étudiaient des sociétés très différentes des nôtres.

Selon les deux psychologues qui ont présenté cette synthèse à l'ACFAS, plusieurs de ces théories semblent expliquer une partie du phénomène mais personne ne peut encore fournir une explication assez diversifiée pour expliquer tous les cas.

La deuxième grande catégorie d'explications, basée sur le développement psychologique, a vu le jour vers 1870 et elle a connu un essor important à la suite des travaux de Freud et compagnie. Le problème majeur de ces explications vient du fait que la psychanalyse elle-même est contestée.

En se basant sur un certain nombre de cas qu'ils avaient traités, plusieurs psychologues ont indiqué que l'homosexualité pouvait provenir d'une perturbation lors de la phase oedipienne, de difficultés d'identification, de conflits pré-génitaux non résolus, etc.

Pour expliquer les grandes variations entre des sociétés diverses, certains chercheurs ont émis l'hypothèse que l'être humain est naturellement bisexuel ou même poly-sexuel. Selon cette école, c'est la société qui orienterait les pulsions sexuelles dans un sens donné. Cette théorie, malheureusement, est

A leurs yeux, les difficultés d'échantillonnage au sein des populations homosexuelles et la complexité de la psychologie humaine rendent peut-être illusoire une théorie valable de l'homosexualité.

Les premières tentatives d'explication au phénomène de l'homosexualité, à partir de 1750 environ, se sont fondées sur la médecine.

Ces explications, encore une fois, ont le malheur de ne pas reposer sur un échantillonnage valable de l'ensemble de la population et des homosexuels afin de déterminer s'ils suffisent à expliquer le phénomène.

À partir de 1945, on a insisté sur le rôle des parents et cette école connaît encore une grande vogue. D'innombrables travaux portent sur les mères dominatrices ou trop affectueuses, sur les pères absents ou trop possessifs, sur la place de l'enfant dans la famille, etc.

Malheureusement, là encore, on ne possède pas d'étude valable qui permettrait de com-

On a cru un temps que l'homosexualité était un phénomène génétique héréditaire mais cette théorie est maintenant battue en brèche. Tout au plus certains pensent-ils encore qu'il pourrait y avoir une certaine "prédisposition" héréditaire mais il n'y a aucun appui clair, estime M. Moisan.

Les relations entre l'homosexualité et certaines particularités de la constitution physique ont aussi attiré un bon nombre de médecins mais ces constatations n'ont jamais pu être appuyées sur un échantillonnage valable de la population. De plus, seulement 2% des homosexuels sentent le besoin de se faire traiter et il n'est pas cer-

À partir de 1945, on a insisté sur le rôle des parents et cette école connaît encore une grande vogue. D'innombrables travaux portent sur les mères dominatrices ou trop affectueuses, sur les pères absents ou trop possessifs, sur la place de l'enfant dans la famille, etc.

Malheureusement, là encore, on ne possède pas d'étude valable qui permettrait de com-

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS

pour faire la livraison du journal LE DEVOIR

à

Montréal et Banlieue

Excellentes routes disponibles

Nos bureaux sont fermés le samedi

844-3361

Quand vos idées ressemblent aux nôtres...



Charleau d'aujourd'hui

centres agissant sur usage

382-4710

DESIGNER D'INTÉRIEURS

YVON VALLÉE
Décorateur-Ensemblier
Designer d'Intérieurs
336-5877
Intérieurs Vallée Inc.
1100, St-Amour, St-Laurent
Fabricant de meubles résidentiels et commerciaux sur commande

ARCHITECTES

DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTREAL - 866-9854

Les architectes

LONGPRE MARCHAND GOUDREAU DOBUSH STEWART
842-1401
Montreal Ottawa

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

MADELINE ARBOUR BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
286 est, St-Paul, Vieux Montréal

A. DADOUN
Art et architecture d'intérieur
Décorateur ensemblier
Créations exclusives
LE HOME D'AUJOURD'HUI
842-8679

LE DEVOIR

CE QU'IL FAUT SAVOIR DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS LISEZ-LE DANS "LE DEVOIR" EN SOUSCRIVANT UN ABONNEMENT

TARIFS D'ABONNEMENT		
	12 mois	6 mois
CANADA:	\$52.00	\$28.00
ÉTRANGER**	\$57.00	\$31.00

(*par courrier ordinaire)

S.V.P., remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, C.P. 6033, Mtl H3C 3C9.

Nom

Adresse

variétés

De belles retrouvailles avec Dionysos

par Christine L'Heureux

Cette semaine, à l'Évêché, la fête bat son plein: *Dionysos*, un des plus vieux groupes québécois refait surface, après au moins quatre ans d'absence. Souvent, les vieilles machines rouillent à une allure effarante (surtout si elles sont de construction américaine), mais *Dionysos* a plutôt l'air d'un

ours sortant d'une hibernation prolongée: la bête est affamée, pleine d'énergie accumulée qui ne demande qu'à exploser. Et qui ne se gêne pas pour tout envoyer en l'air.

Alors qu'habituellement, les groupes rock québécois font preuve de potentialités à mourir, *Dionysos*, lui, s'affirme par son haut degré de professionnalisme, dû fort probablement à

leur expérience antérieure. Si ma mémoire est bonne, *Dionysos* sortait son premier disque vers 1971, à une époque où le rock, au Québec, vivait en pleine marginalité. Retenus par la société Radio-Canada pour représenter le Canada en Suisse, ils ont, par ailleurs, présenté un spectacle, à Ottawa, avec les *Doors*; mais toutes ces "médaillailles" n'ont pas empêché les membres du groupe de travailler d'abord et avant tout, à une communication toujours plus grande entre eux et leur public et à centrer toutes leurs énergies sur la création musicale: en ce sens, *Dionysos* est, de toute évidence, le précurseur de cette façon de penser générée par de plus en plus de groupes actuels, d'Harmonium à Pollen.

L'accueil réservé par le public de l'Évêché aux musiciens, mercredi soir, ne trompait pas: la complicité dans la pensée tenait toujours aussi solidement et le rapport entre la salle et *Dionysos* était celui de vieux amis reprenant une conversation abandonnée, il y a longtemps. Même formation que sur leur deuxième disque, *Le prince croule*, *Dionysos* a cependant eu l'heureuse initiative de se joindre Jean-Pierre Forget dont le saxophone et la flûte traversière apportent une texture encore plus raffinée aux mélodies anciennes et nouvelles. Et même si les textes des chansons ne passaient pas facilement, comme à l'habitude à l'Évêché, Paul-André Thibert s'impose par sa façon de faire

rouler et sauter les mots dans sa bouche: on pense à Raoul Duguay de loin en loin. C'est à lui aussi qu'on doit la douce musicalité de la flûte à bec qui crée, par sa seule présence, des harmonies subtiles, heureuses dans des pièces souvent au rythme lourd et dévastateur. Mais, l'imprévisible du spectacle se situait dans ce solo de batterie de Robert Lepage: une pétarade de baguettes à laquelle la musique rock nous a habitués qui s'est terminée par une histoire de Lepage sur les hauts et les bas de la vie d'un batteur. Suivi du même bonhomme à la guitare acoustique, comme "pour faire plaisir à sa mère". Un moment de détente qui laisse voir

une connaissance de la scène: cet intermède permettait, en effet, au public de changer de rythme et de refaire ses énergies pour le reste du spectacle. *Dionysos* offre une musique comblante, remarquable par l'homogénéité des instruments: chacun est fusionné à l'organisation musicale pour former un "son" et les interventions extérieures servent à enrichir les mélodies. Le groupe, à mon avis, a les cartes en main pour s'assurer un succès en spectacle, mais le pari du disque, qui vient tout juste d'être mis en marché, n'est pas encore gagné. Je me réserve le dessert... ou l'indigestion pour un moment ultérieur.

télévision

Radio-Québec et la sexualité

par Jean Basile

J'avais été surpris, en décembre dernier, par la promulgation d'une espèce de code d'éthique sexuelle par la Sacrée Congrégation pour la doctrine de la foi. Traitant des relations pré-maritales et de l'homosexualité, les propos de l'organisme vatican étaient des plus fermes et condamnationnels, non sans termes de tristesse, les trois activités

plus haut nommées. Sans doute l'*Osservatore romano* avait apporté des nuances, avec bon nombre de spécialistes, d'ailleurs, qui voyaient dans ce document radical sinon un recul du moins un danger de réaction qui risquait de troubler bien des catholiques pratiquants.

Mais j'avais été plus surpris encore que les media, au Québec, aient passé presque sous silence ce document. Pourtant, que l'on y songe, le sujet est bon: sexe et religion! Même *Second regard* avait ignoré l'événement. Quelques cinq mois plus tard donc, Radio-Québec repère cet oubli. Il est vrai que c'est dans son émission consacrée à la sexualité, *Approche*, diffusée les

mercredi à 21 h 30 et animée par Claude Préfontaine.

Je ne pense guère de bien de cette émission qui se veut libérale mais qui, trop souvent, ne fait que véhiculer les clichés de la libération sans tenter même de définir ce que veut dire le mot de liberté. Mais, mercredi dernier, je dois dire que le travail a été bien fait... trop bien fait même en ce sens qu'il lui manquait une dimension de polémisme. En fait, les responsables avaient choisi de parler aux catholiques, pensant sans doute qu'eux seuls étaient intéressés aux remous causés par le texte de la Sacrée Congrégation. C'est à adopter une attitude de séparation désolante.

N'importe! Les avis apportés

étaient bons, nuancés et souvent riches. André Lamoureux, de l'archevêché de Montréal, tenta d'apporter un éclairage sociologique de l'orthodoxie et montra que l'Église se doit, contre toute démagogie, de se prononcer sur ce genre de problèmes. Il y a, en effet, des fidèles qui ont besoin de données objectives: il appartient à la Communauté de les leur fournir. Après tout, rappelle André Lamoureux, le christianisme s'inscrit dans un projet de vie qui est, en particulier, celui de libérer l'amour humain des entraves d'une sexualité abusive. C'est l'harmonie qui est le but, à l'Église de le rappeler sans fausse honte.

De son côté, Viateur Boulanger, un théologien manifestement plus "social" ne résista pas au désir de montrer le danger de tels textes qui "légitiment" sur des faits crus, en oubliant la véritable dimension humaine qui est l'Amour. En effet, dit-il, l'on peut et l'on doit sans doute dénoncer l'homosexualité, mais on ne peut dénier à l'homosexuel son besoin d'amour qui peut aller jusqu'à l'acte sexuel pour s'exprimer. La masturbation ne lui paraît pas aussi défendable en ce qu'elle marque un replis sur soi-même, replis qui risque de dénier l'Amour. Quant aux relations sexuelles pré-maritales, un texte aussi radical risque surtout de faire croire que le mariage est une chose statique, un laisser-passer pour la sexualité. En fait, le mariage n'est pas une permission de sexualité mais l'annonce public d'un amour conscient et partagé; il ne révèle pas que l'amour commence; il révèle que l'amour est permanent et complètement vécu et accepté.

Il y a, naturellement beaucoup à dire sur ces deux inter-

ventions. Du moins, elles reflètent assez bien, je crois, les deux grandes options que l'on peut choisir, dans la mesure où l'on veut rester dans le sein de la hiérarchie des fidèles.

Bien qu'André Lamoureux ait très vite abordé le problème, on regrette qu'un certain temps n'ait pas été alloué à l'influence du milieu sur la sexualité. Car il est bien vain de la cacher, il est plus facile d'être pur, hétérosexuel et fidèle sur une île déserte avec une seule possibilité. Dionysos même dans les campagnes. Les grandes villes ne sont pas aussi offensives. La religion touche le social. Nous y sommes tous confrontés.

Une mère de famille, structurée et sympathique amena le témoignage "humain" que l'on juge indispensable. Elle m'a beaucoup plu, par son regard et par ses paroles. J'aurais préféré toutefois qu'on lui donne moins de temps pour tenter d'aborder des questions plus précises.

De même, quoique la réalisation d'Hélène Géladof soit bonne, on aurait pu aller un peu plus vite. Quelques citations bien amenées et courtes disent beaucoup de choses.

Enfin, de très belles images. Bonne émission, il fait plaisir de la dire. Un peu aseptique mais intéressante et, somme toute, informée.

Note: le producteur délégué de la *Canadian Sport Network* (qui produit en particulier *La soirée du hockey* pour Radio-Canada) vient d'être mis en nomination pour les finales des EMMI. Ralph Mellanby a réalisé pour le compte d'ABC les émissions de hockey, patinage de vitesse et artistique en provenance des Jeux d'hiver d'Innsbruck. Rappelons que la remise des EMMI aura lieu lundi prochain à New York.

la boîte à échos

Robert Charlebois et Gilles Vigneault donneront chacun un spectacle dans la cour historique du Petit Séminaire lors du 9e Festival d'été de Québec, qui aura lieu du 7 au 17 juillet. Le programme du Festival comprend plus de 140 activités culturelles dont la presque totalité gratuite. Le budget du festival s'élève cette année à \$324,900. Le gouvernement provincial participe au financement pour une somme de \$85,000.

Le ministère des affaires culturelles vient d'accorder une subvention de \$15,000 à l'Académie de musique du Québec et une autre de \$500 à l'ensemble vocal Laurentien de Blainville.

Le premier bal "sous les étoiles", organisée par club social "Les Vifs argent" qui devait avoir lieu le 15 mai, au chalet de la Montagne a été remis au 22 mai. Le public est invité à cette soirée. On sait que le club social organisateur groupe des actuels ou d'anciens élèves des cours de danse offerts par le service des sports et loisirs de Montréal.

"L'eau chaude l'eau froide" du réalisateur André Forcier sera présentée à Cannes, le 18 mai prochain, dans le cadre de la quinzaine des réalisateurs.

Peter Seeger, folkloriste amé-

ricain présentera un récital à la salle Wilfrid Pelletier, le 26 mai à 20 h 30.

On a verni hier l'exposition de peintures de Louis Cane au musée d'art contemporain. Le peintre donne une conférence publique dimanche prochain à 17 h, dans les locaux du musée.

Namur, "La radio dans les années 1980" sera le sujet d'un colloque organisé à Ottawa par l'Union européenne de radiodiffusion (U.E.R.) du 6 au 11 juin prochains. A ce colloque assisteront, outre les pays et organisations membres de l'UER, les associés: Etats-Unis, Canada et Japon.

Cette nouvelle a été donnée à l'occasion de la session plénière de la Communauté radiophonique de langue française qui s'est tenue à Namur les 11, 12 et 13 mai sous la présidence de M. Jean Mogin, directeur des programmes radio à la radiodiffusion télévision Belge.

Rappelons que c'est le dimanche 16 mai que l'Orchestre symphonique de Vancouver donnera son premier concert à Montréal. Zazuyoshi Akimaya sera au pupitre et la soliste invitée est la violoncelliste Sara Nelsova. Le concert aura lieu salle Wilfrid Pelletier.

au fil des mots

L'ARCHE DE NOÉ

par Louis-Paul Béguin

Le pigeon roucoule et la poule glousse. J'avais écrit un jour: gloussant comme un pigeon. Un lecteur me rappela à l'ordre. Le cri spécifique des animaux est leur langage propre. L'âne braie alors que le boeuf beugle, meugle ou rugit. La brebis et le mouton bêlent, le chat bien sûr miaule et le chien aboie, hurle, jappe. Voilà les plus connus et en général on ne se trompe pas au sujet de ces cris. Oui, mais savez-vous que l'éléphant barrit, que le renard glapit, que le tigre feule et que l'ours grogne? Connaissez-vous le cri du serpent? Il siffle. Quant à la grenouille, elle coasse. Chez les oiseaux, si le pigeon roucoule et si la poule glousse ou caquette, le coucou coucoule, le dindon glougloute et l'oie cacarde. La pie, on le sait, jacasse et le rossignol... ros-

signole. Le corbeau croasse (alors que la grenouille coasse) et l'aigle, du haut des airs, trompette; Le canard cancanne et la chouette ulule. Le coq chante, c'est facile. Mais ce qui est plus difficile à retenir c'est le cri de la cigogne, qui caquette, de la corneille qui craille, de l'hirondelle qui trisse et du geai qui cajole. Quand, dans la nuit d'été vous entendez les insectes y aller de leur chant, rappelez-vous que le grillon grillole et que la cigale elle, stridule. Ouf, quelle liste de verbes bizarres, d'onomatopées étranges! Cela m'apprendra à faire glousser le pigeon en l'assimilant à la poule. Et l'assimilation, n'est-ce pas, nous n'en voulons pas. Dans l'arche de Noé, les animaux poussaient leurs cris à longueur de journée, et Noé, s'ennuyant, s'amusa à donner à chacun une désignation bien spécifique. On l'affirme. Du moins, c'est une légende comme une autre.

14 ANS
JEAN PIERRE FERLAND
ANNE DANDURAND
Chanson pour Julie
PARISIEN: 1, 3, 5, 7, 9, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.35.
3e Sem. Le PARISIEN
480 ST CATHERINE W. 866-3856

LA NOUVELLE
présente
LA FACE CACHÉE DE LA LUNE
de Pierre Voyer
les 13-14 et 15 mai
à 20 h. 30
La face cachée de la Lune offre un renouvellement qui devrait, dans un avenir rapproché, faire sa marque, ici: peu de groupes, au Québec, offrent autant: les moyens de La Lune sont infinis et ne demandent qu'à mûrir, qu'à pousser comme un arbre. La face cachée de la Lune se pose, à mon avis, comme un événement d'une importance capitale. Après l'année de la Femme, voici l'année de la lune: un an, pour eux, où travailler à polir un diamant de grande valeur...
Christine L'HEUREUX, Le Devoir
Théâtre du Gesu
1200 rue Bleury
866-1964
VOS DERNIÈRES CHANCES

PIERRE DAVID PRÉSENTE UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
Il ne voit pas les femmes, il les sent...
Un film de DINO RISI
Parfum de Femme
14 ANS
VITTORIO GASSMAN
Salle Resnais: Sem. 7.25 - 9.30
Sam.-Dim.: 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.25 - 9.30
Salle Mc-Laurin: POUR TOUS
UN FILM DE CLAUDE LÉLOUCH
MICHÈLE MORGAN
SERGE REGGIANI
"LE CHAT ET LA SCURIS"

COMPAGNIE DE DANSE EDDY TOUSSAINT
Oeuvre symphonique, véritable débauche de rythmes, de couleurs, de sons et de grâce
Ernest Bennet, Le Nouveau Monde, Haïti
PRESENTE
MODULE 2.027
CHOREGRAPHIE EDDY TOUSSAINT
MUSIQUE FRANÇOIS DOMPIERRE
NI PLUS NI MOINS QU'UNE VARIATION
CHOREGRAPHIE EDDY TOUSSAINT
MUSIQUE GEORGE STRAUSS
À GUICHET FERMÉ
en collaboration avec
PLACE DES ARTS
THEATRE MAISONNEUVE
14, 15 MAI 20 heures 30
ckmf/fm 94.3 stéréo /montréal

SALLE RESNAIS
elysée
35 MILTON / 842-6053
SUR SEMAINE: 7.00 et 9.30
SAMEDI et DIMANCHE: 1.30, 4.15, 7.00, 9.40
14 ANS
UNE FEMME SOUS L'INFLUENCE DE L'AMOUR PEUT PARFOIS SE DETRUIRE ELLE-MEME.
"Meilleur film de l'année" -CBS-TV
-Independent Film Critics Assn.
"Meilleure actrice de l'année" -Independent Film Critics Assn.
"Film admirable de sensibilité et de finesse. Nous sommes captivés par le cas de Mabel (superbement joué par Gena Rowlands). Nous sommes émus, bouleversés par la vérité criante de certaines scènes, nous sommes éberlués par le jeu incroyablement juste des comédiens, nous nous disons que nous avons vu un très grand film. Pénible à certains moments, mais inoubliable."
- Paris Match

AVEC SON ENORME FRUSTRATION, SES DESIRS INASSOUVIS, ELLE EN ARRIVE A L'IMPRESSION DE SOMBRER DANS LA FOLIE...
Les Films Mutuels présentent une Sélection Saguenay Films
PETER FALK / GENA ROWLANDS
dans un film de
JOHN CASSAVETES
UNE FEMME SOUS INFLUENCE
Version française de "A WOMAN UNDER THE INFLUENCE"
SALLE EISENSTEIN
HORAIRE: LUN à VEN: 7.30, 9.30
SAMEDI: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00
DIM.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
UN FILM DE TACHELLA
POUR TOUS
3e mois
Cousin Cousine
un drôle de cinéma!
AVEC MARIE-CHRISTINE BARRAULT VICTOR LAMOUX

2 GRANDS SUCCES de
Barbra Streisand
"Ma femme est dingue"
VERSION FRANÇAISE DE
(For Pete's Sake)
2e Film
Funny Lady
VERSION FRANÇAISE DE
FLEUR DE LYS
858 est. Ste. Catherine 288-3303

Les artisans et le COJO

Si un accord n'intervient pas, 2,000 artisans refuseront de participer à "Arts et cultures"

Démocratie contre autoritarisme, organisation contre laisser-aller, représentativité contre arbitraire, sentiment de la collectivité contre individualisme, tels sont les grands points invoqués par un comité formé des cinq grandes Associations d'artisans du Québec pour dire "non" au projet du COJO concernant la participation des artisans à "Arts et cultures" des Jeux Olympiques. En termes clairs, si le COJO ne revise pas ses positions et oublie carrément son propre projet, les quelque 2000 artisans représentés par ces Associations ne participeront pas au projet. Le ferait-il qu'ils se verraient exclus de leurs Associations respectives. Soulignons qu'il y a quelque 4000 artisans au Québec, les autres 2000 que ne représentent le comité sont membres d'Associations locales ou à l'existence temporaire.

A ce jour, les négociations entre le Comité et le COJO en sont à leur point mort. Monsieur Desrochers, responsable au COJO, connaît sans doute la teneur des demandes des artisans mais n'y a pas encore répondu sinon pour dire que, sans renoncer à ses projets, il restait ouvert aux suggestions du Comité. La lutte est donc engagée.

Mais quelles sont les recommandations du Comité? Elles marquent certainement un pas en arrière sur le projet initial qui avait été présenté et refusé. A 50 jours de l'ouverture des Jeux, la seule possibilité est donc de présenter tout simplement une exposition d'oeuvre, choisies par un jury bilatéral. Quant au projet du COJO, il consiste en une série d'atelier ou des artisans,

choisis individuellement, confectionneront leurs oeuvres en public. Mais, comme le souligne, le président du Comité des Associations d'artisan, "une pièce artisanale n'est pas un quelconque produit qui se fabrique à volonté; c'est un processus lent et cérébral. Ce que le COJO veut ce n'est pas des bonnes pièces d'artisanat mais un spectacle fait pour le tourisme. Tout l'artisanat québécois y perdra de sa crédibilité".

En ce qui concerne le projet présenté par le Comité, il a en effet des avantages qu'il soulignait le comité lors de la conférence de presse réunie hier. Rappelons qu'il s'agit d'une exposition inventaire. 1) La réalité artisanale sera rendue par le grand nombre des pièces exposées. Ces pièces seront choisies par les gens du milieu qui connaissent mieux les disponibilités que de simples fonctionnaires. Le geste de l'artisan peut être rendu par des documents audio-visuels pris en atelier. L'exposition devra grouper l'éventail de l'artisanat, le folklorique et l'historique, avec l'emphase toutefois sur le contemporain pour sensibiliser le spectateur au degré de développement actuel; 2) Dans ce genre

de manifestation, il sera possible de réunir un grand nombre d'artisans, un millier peut-être qui profiteront des retombées immédiates, à l'inverse du projet du COJO qui touche trop peu de monde.

Mais c'est surtout l'esprit du projet du COJO qui semble attaqué le Comité qui y voit la promotion, quasi inévitable, d'un "artisanat pour touristes". En fait les préoccupations des associations d'artisans dépassent, dans le temps, les Jeux Olympiques. Actuellement, le projet du COJO ne peut présenter qu'une image tronquée, déformée, incomplète et finalement néfaste à la cause de l'artisanat.

Si la crise est en train d'éclater, si le délai exigé par le Comité est déjà à expiration, il n'en reste pas moins que l'on espère réussir à modifier les vues du COJO qui ne pourrait pas rester insensible à l'opinion publique. Mais c'est une question de jours. Dans une huitaine, il faudrait que les accords soient entérinés. Et cela les Associations d'artisans l'espèrent encore fermement... sans trop y croire.

Québec se dotera d'une politique qui profitera au livre québécois

QUEBEC — Insuffisance de la politique actuelle du livre, nécessité d'une véritable politique de lecture privilégiant le livre québécois: voilà ce qui se dégage des propos que le sous-ministre adjoint des affaires culturelles, M. Claude Trudel, a tenu hier au cinquième Salon international du livre de Québec, lors du colloque "La littérature québécoise, son avenir..."

Le MAC a adopté, à ce jour, des politiques dont l'objectif était d'une part, de rendre le livre plus accessible à la popula-

tion du Québec, et d'autre part, d'accroître la production littéraire québécoise souvent insuffisante. Selon M. Trudel, ces politiques à caractère culturel et commercial n'ont jamais fonctionné de façon satisfaisante en grande partie à cause du man-

que de cohésion, de coordination et d'intégration des secteurs impliqués.

A part des subventions à l'Association canadienne de diffusion du livre, les mesures gouvernementales n'ont même pas touché le secteur vital de la distribution du livre. Le ministre se doit d'adopter des solutions qui privilégient la diffusion du livre québécois et l'aident à se faire connaître. Une des solutions possibles serait la création d'une centrale du livre, clé de voûte d'une intégration des composantes d'une politique de la lecture au Québec. Une politique dynamique d'exportation élaborée en concertation avec les milieux et les ministères concernés est également une des solutions.

De plus, l'élargissement du rôle des réseaux de bibliothèques publiques et scolaires favo-

Publication d'une carte de 1709

Si votre ancêtre est venu s'établir autour de Québec dans l'île d'Orléans, sur la côte de Beauport ou celle de Beaufort, vous pourrez retrouver son nom sur la carte ancienne que vient de publier l'Editeur officiel, dans le cadre de la Documentation québécoise.

Et si l'intérêt généalogique fait défaut, cette carte, dite de Gédéon de Catalogne, vous intéressera sans doute quand même par la beauté de son dessin et de son coloris, qui en fait une oeuvre fort décorative.

En plus d'une représentation

réduit, que vient de publier la Documentation québécoise (l'original, de très grandes dimensions, se trouve à la Bibliothèque nationale de Paris).

La carte du sieur de Catalogne (26" x 40"), est offerte avec une brochure explicative qui permet de retracer facilement sur chaque terre concédée. Elle est en vente dans les librairies de l'Editeur officiel du Québec. On pourra bien sûr se la procurer également au Salon international du livre de Québec, du 11 au 16 mai.

Le bridge

Où est l'adversaire dangereux?

par Charles-A. Durand

Donneur: Sud
Tous vulnérables

NORD
♦ A 2
♦ 8 3
♦ D 9 8
♦ A V 9 7 6 4

OUEST EST
♦ R D V 8 5 ♦ 10 7 6 4 3
♦ A 7 2 ♦ V D 10 4
♦ 6 3 2 ♦ 5
♦ 10 8 ♦ R D 1

SUD
♦ 9
♦ R 9 6 5
♦ A V 10 7 4
♦ 5 3

Les enchères:
Sud Ouest Nord Est
1 ♦ 1 ♦ 2 ♦ 2 ♦
3 ♦ 3 ♦ 5 ♦ fin

Entame: le Roi de pique par Ouest

Les contrats s'accumulent par le joueur qui scrute, qui planifie et qui découvre l'astuce ou la manoeuvre qui lui servira le mieux à exploiter les deux mains, c'est-à-dire la sienne et celle du mort.

Très souvent la carte jouée sur l'entame de l'adversaire de gauche fixe le sort du contrat. Les joueurs sans expérience ne peuvent pas contrôler leur avidité de s'emparer d'un Roi s'il ont l'As. Ils ne pensent pas au futur ou à la portée de la carte qu'ils jouent. La donne d'aujourd'hui brille de cette erreur flagrante. Souvent, la prise d'une levée au mauvais moment conduit la main du côté de l'adversaire dangereux qui trouve la faiblesse du déclarant et lui fait rater son contrat.

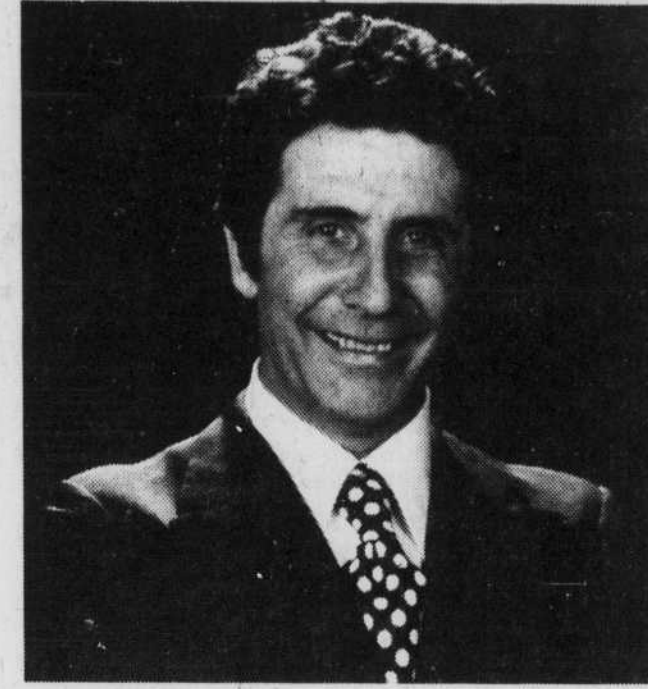
Les enchères furent bien à point et l'entame du Roi de pique par Ouest fut avidement prise par l'As de Nord.

Pour ne pas faire connaître son jeu le déclarant ne joua pas tout, il voulut établir ses trèfles immédiatement, il joua donc l'As, qu'il fit suivre d'un petit trèfle et Est, tout de suite prit la levée de sa Dame et ne manqua pas de jouer coeur la seule couleur vulnérable pour faire chuter le contrat.

Remarquons le jeu qu'aurait employé un joueur habile. Dès la première carte, il aurait diagnostiqué que la main ne devait pas être donnée au côté Est afin qu'il ne joue pas coeur qui était la faiblesse du déclarant. Il aurait donc refusé de s'emparer de l'entame du Roi de pique et au deuxième tour sur l'As de pique il aurait écarté un trèfle de sa main; telle aurait été la première manoeuvre pour ne pas que la main passe du côté Est. Jouant alors l'As de trèfle du mort, il aurait coupé un deuxième trèfle avec un atout maître de sa main. Jouant atout pour transporter la main au mort, il aurait coupé un troisième trèfle établissant ainsi 3 trèfles dans la main du mort. Alors le déclarant jouant un autre atout vers le mort, enlèvera le dernier atout adverse et faisant gain des 3 trèfles affranchis, il écartera 3 coeurs perdants et donnera le Roi aux adversaires. Cette levée de pertes et celle du Roi de pique seront les seules levées perdues. Quel bel accomplissement dû au bon jugement du déclarant qui concut dès le jeu de la première carte que la couleur coeur était sa faiblesse et que aucune entrée ne devait être laissée à la main dangereuse Est. Aussi sut-il agir en conséquence.

risera l'écllosion du goût de la lecture et l'élargissement du public des libraires et des créateurs littéraires. Le ministère étudie également le problème de la perception des droits d'auteur. Monsieur Trudel a continué en disant que les travaux entrepris par le Comité consultatif, ceux qui sont poursuivis par les fonctionnaires du ministère et la consultation menée par une firme privée devraient déboucher, en collaboration avec le milieu, sur une véritable politique de la lecture.

Au total, 25,930 personnes ont visité le Salon de Québec durant les deux premiers jours, soit mardi et mercredi.



Gilbert Bécaud donnera une série de récitals, du 19 au 23 mai, à la salle Wilfrid Pelletier. "L'important, c'est de vivre" dira-t-il tout au long de son tour de chant.

télévision

CBFT 2	CFCF 12	3.00
9.40 Ouverture et horaire	5.50 Sign-on	4.00 Another World
9.45 En mouvement	6.00 University of the air	4.00 Celebrity Dominion
10.00 C10	6.30 Trouble with Tracy	4.30 Definition
10.15 Au Jardin de Pierrot	7.00 Canada A.S.	5.00 It's your move
10.30 Conseil-Express	9.00 Homer Room	5.30 The price is right
11.00 Les recettes de Juliette	9.30 Karen's Yoga	6.00 Pulse
11.30 Les animaux chez eux	10.00 Lovely Woman	7.00 Sanford and Son
12.00 Mini-télé	10.30 McLaughlin and Co	7.30 Cinema
12.30 Les royaumes	11.00 The Joyce Davidson Show	"Columbo: A case of immunity"
1.30 Téléjournal	11.30 The art of cooking	9.00 Play
1.35 Femme d'aujourd'hui	12.00 The Platinettes	9.30 Grand Old Country
2.00 Cinema	"Le grand alibi" (Policier - Américain 1950)	10.00 Bert D'Angelo
4.00 Bobino	"La machine" (De Pierre-Manuel-Belge)	11.00 National News
4.30 La Ribouldingue	"Le grand alibi" (Policier - Américain 1950)	11.20 Pulse
5.00 Dakari	"Little colonel" (comédie - Américain 1955)	11.30 Perfecta 6.36
6.00 Co soir	2.30 What's the good word	12.00 The Twelve Midnight Movie
7.00 Science-réalité		2.00 Sign-off
7.30 Marcus Welby, M.D.		
8.30 Prix Louis-Philippe-Kanans		
10.30 Téléjournal		
10.50 Nouvelles du sport		
11.00 Cinema		
11.00 "L'état une fois un filic" (Policier - Fr. 1972)		
12.30 C10-mut		
12.30 "La treve" (Policier - Français 1968)		

cinéma

ATWATER	BEAVER	CINEMA MAJESTIC	CONSERVATOIRE
Niveau métro Alexis Nihon 935-4268 "Sky rider" 1.20, 3.20, 5.20, 7.15, 9.15	5117 avenue du Parc 844-1932 "Plasma" 12.00, 3.10, 6.00, 8.50 "Oh You Beautiful Dood" 1.40, 4.30, 7.20, 10.10	3166 Henri-Bourassa 381-6116 "Le hagarreur" 7.30 et "La route de la violence" 9.25	1455 de Montouze 479-4318 "The First twenty years of American cinema" (1980) et "The movie three" (de T. Browning - Américain 1925) 7.00 et "The Fire Brigade" (de W. High 1926) 9.00
Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Taxi driver" 7.20, 9.00	1200 St-Denis 288-2115 "La course contre l'ennemi" 3.05, 6.30, 9.50 et "Capone" 1.15, 4.35, 8.00	880 Côte-des-Neiges 725-5527 "Salle I: White Fang" 7.00 et 9.00 "Salle II: White Fang" 7.00 et 9.00	1455 de Montouze 479-4318 "The First twenty years of American cinema" (1980) et "The movie three" (de T. Browning - Américain 1925) 7.00 et "The Fire Brigade" (de W. High 1926) 9.00
1224 ave. Greene Westmount 877-2747 "All the president's men" 1.00, 3.25, 6.10, 8.55	1994 Ste-Catherine E. 525-8600 "La course de la mort" 12.30, 3.40, 7.00, 10.25 et "Pourquoi implacable" 1.55, 5.10, 8.30	1500 St-Denis 845-3222 "Il pleut sur Santiago" 12.20, 2.30, 4.45, 6.55, 9.10	1455 de Montouze 479-4318 "The First twenty years of American cinema" (1980) et "The movie three" (de T. Browning - Américain 1925) 7.00 et "The Fire Brigade" (de W. High 1926) 9.00
1224 ave. Greene Westmount 877-2747 "All the president's men" 1.00, 3.25, 6.10, 8.55	1500 St-Denis 845-3222 "Il pleut sur Santiago" 12.20, 2.30, 4.45, 6.55, 9.10	1500 St-Denis 845-3222 "Il pleut sur Santiago" 12.20, 2.30, 4.45, 6.55, 9.10	1455 de Montouze 479-4318 "The First twenty years of American cinema" (1980) et "The movie three" (de T. Browning - Américain 1925) 7.00 et "The Fire Brigade" (de W. High 1926) 9.00
1224 ave. Greene Westmount 877-2747 "All the president's men" 1.00, 3.25, 6.10, 8.55	1500 St-Denis 845-3222 "Il pleut sur Santiago" 12.20, 2.30, 4.45, 6.55, 9.10	1500 St-Denis 845-3222 "Il pleut sur Santiago" 12.20, 2.30, 4.45, 6.55, 9.10	1455 de Montouze 479-4318 "The First twenty years of American cinema" (1980) et "The movie three" (de T. Browning - Américain 1925) 7.00 et "The Fire Brigade" (de W. High 1926) 9.00

CINÉMAS FRANCE FILM

L'homosexualité — mise en scène avec une franchise et une justesse de ton rares — une oeuvre forte et terrible.

L'EXPRESS

Pourquoi alors l'homosexualité? Parce que Fassbinder se déclare, avec franchise et sérénité, directement concerné par le problème.

LE NOUVEL OBSERVATEUR

Rarement la passion amoureuse (homosexuelle ou non) a été décorifiée avec autant de férocité critique.

THE REAL PAPER

"Dans Fox les relations homosexuelles ne sont que l'expression la plus ouverte et la plus brutale de la lutte des classes."

THE REAL PAPER

Le droit de l'amour ne peut rien contre le droit du plus fort.



VO. ST.F. un film de FASSBINDER

avec Karl Heinz BOHM, Christiane MAYBACH, Peter CHATE, Adrian HOVEN

CINEMA COMPLEXE DES JARDINS 12.15 - 2.45 - 4.30 - 6.20 - 8.05 - 9.55

CINEMA COMPLEXE DES JARDINS 12.15 - 2.45 - 4.30 - 6.20 - 8.05 - 9.55

CINEMA COMPLEXE DES JARDINS 12.15 - 2.45 - 4.30 - 6.20 - 8.05 - 9.55

CINEMA COMPLEXE DES JARDINS 12.15 - 2.45 - 4.30 - 6.20 - 8.05 - 9.55

CINEMA COMPLEXE DES JARDINS 12.15 - 2.45 - 4.30 - 6.20 - 8.05 - 9.55

CINEMA COMPLEXE DES JARDINS 12.15 - 2.45 - 4.30 - 6.20 - 8.05 - 9.55

CINEMA COMPLEXE DES JARDINS 12.15 - 2.45 - 4.30 - 6.20 - 8.05 - 9.55

CINEMA COMPLEXE DES JARDINS 12.15 - 2.45 - 4.30 - 6.20 - 8.05 - 9.55

CINEMA COMPLEXE DES JARDINS 12.15 - 2.45 - 4.30 - 6.20 - 8.05 - 9.55

CINEMA COMPLEXE DES JARDINS 12.15 - 2.45 - 4.30 - 6.20 - 8.05 - 9.55

CINEMA COMPLEXE DES JARDINS 12.15 - 2.45 - 4.30 - 6.20 - 8.05 - 9.55

CINEMA COMPLEXE DES JARDINS 12.15 - 2.45 - 4.30 - 6.20 - 8.05 - 9.55

CINEMA COMPLEXE DES JARDINS 12.15 - 2.45 - 4.30 - 6.20 - 8.05 - 9.55

LES TRAGIQUES ÉVÉNEMENTS DU PUTSCH CHILIEN

IL PLEUT SUR SANTIAGO

un film de HELVIO SOTO JEAN-LOUIS TRINTIGNANT ANNIE GIRARDOT

chevalier 12.20 - 2.30 - 4.45 - 6.55 - 9.10

7 Morts sur Ordonnance

JACQUES ROUFFIO MICHEL PICCOLI GERARD DEPARDEU JANE BIRKIN MARINA VLADY CHARLES VANEL

CINEMA COMPLEXE DES JARDINS 1.15 - 3.20 - 5.30 - 7.35 - 9.45

Le roman si longtemps interdit est enfin devenu un film...

un film d'Eric LIPMANN avec Florence CAYROL

CINEMA COMPLEXE DES JARDINS 1.15 - 3.20 - 5.30 - 7.35 - 9.45

Les onze mille verges

CINEMA COMPLEXE DES JARDINS 1.15 - 3.20 - 5.30 - 7.35 - 9.45

LA PIASTRE

ils avaient tout, ils risqueront tout pour de beaux instants...

un film d'ALAIN CHARTRAND avec Pierre THERIAULT, Claude GAUTHIER

3e SEMAINE CONTINUÉ DES: 12.55

CINEMA COMPLEXE DES JARDINS 1.15 - 3.20 - 5.30 - 7.35 - 9.45

LA PIASTRE

ils avaient tout, ils risqueront tout pour de beaux instants...

un film d'ALAIN CHARTRAND avec Pierre THERIAULT, Claude GAUTHIER

3e SEMAINE CONTINUÉ DES: 12.55

CINEMA COMPLEXE DES JARDINS 1.15 - 3.20 - 5.30 - 7.35 - 9.45

sur scène

CENTAURE: 453 St-François-Xavier 288-1229 (Centaur) 1: Mélanie Thériault "Marriage and Madness" de Serge Sirois. Semaine: 20 h 30, dim.: 19 h 30 - Relâche: lundi.

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 Bleury 866-1964 "Macbeth" de Shakespeare 19 h 30 et "La face cachée de la lune" de Pierre Voyer - à 20 h 30.

PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine 521-6666 "La coupe Staines" de Jean Barbeau. Semaine et dimanche 21 h 00. Samedi 20 h 00 et 23 h 00. Relâche: lundi et mardi.

PATRIOTE EN HAUT: 523-1131 "Monsieur Guindon" dans "Vive Elizabeth Trois" de J.P. Ménard - semaine et dimanche 20 h 00. Samedi 19 h 30 - 22 h 30. Relâche: lundi et mardi.

LA POUDRIÈRE: 112 Ste-Hélène 528-0821 "The first night of Pygmalion" de Richard Huggitt avec Mona Fenwick et Gillie - du mardi au vendredi 20 h 30. Samedi: 18 h 30 et 21 h 30. Relâche: dimanche, lundi.

SALLE WILFRID PELLETIER: Tom Jones - 18 h 30 et 22 h 00.

THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1287 Pineau 523-1211. Relâche.

THEATRE DE LA MAIN: 1585 St-Laurent 844-3236 "Prenez-nous et aimez-nous" de Réjean Ducharme - du mercredi au dimanche 20 h 00.

THEATRE MAISONNEUVE: Compagnie de danse Eddy Troncy 20 h 30.

THEATRE DU NOUVEAU-MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-6542 "Le marabout" de C. Confortes - sur semaine: 20 h 00, samedi: 17 h 00 et 21 h 00, dim.: 19 h 00, relâche: lundi.

THEATRE PORT-ROYAL: "La tour Eiffel qui tourne" de J.P. Ménard - 20 h 30.

THEATRE DE QUATRE SOUS: 200 E. Avenue des Pins 845-7277 "Soudain l'été dernier" de Tennessee Williams - Semaine et dimanche: 20 h 30, samedi: 19 h 00 et 22 h 30, relâche: lundi.

THEATRE DU RIDEAU-VERT: 4664 Saint-Denis 844-1790 "Les Nonnes" d'Eduardo Maset - semaine 20 h 00. Dimanche 19 h 00. Relâche: lundi.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES 844-3361

Chaque parole coûte \$4.50 le plus... L'heure de tombée est midi pour le lendemain... Il n'y a pas de frais pour les illustrations

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces... Le Devoir se rend responsable d'une seule parution... Toute erreur doit être signalée immédiatement... S.V.P. téléphoner à 844-3361

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 844-3361

Chaque parole coûte \$2.00 maximum 14 mots... Tout mot additionnel coûte 0.55 chacun... L'heure de tombée est midi pour le lendemain

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

place de ville



PLACE DE VILLE offre 200,000 pieds carrés d'espaces de bureaux répartis en 3 édifices bien dégagés, complétés d'un vaste stationnement. Tout a été conçu pour assurer aux locataires une atmosphère de calme, de tranquillité et de luxe discret. Comme telle, PLACE DE VILLE offre aux hommes d'affaires et aux professionnels, des bureaux prestigieux et inégalés quant à ses commodités.



BUREAUX PRESTIGIEUX À LAVAL

Au cœur du centre-ville de Laval face à l'hôtel de ville.

- Facilement accessible par les autoroutes Laurentides et Mirabel.
Près des grands centres d'achats régionaux tels que Hypermarché, Carrefour Laval, Centre Laval.

- Vaste stationnement.
Des commodités inégalées à des prix de location des plus attractifs.
Tous services inclus.

OCCUPATION IMMÉDIATE

332-3738 (R. Caron)

BUREAUX A LOUER

OCCASION

- Sous-location de bureaux
\$5.50 pl.ca.
11,000 pl.ca.
Près Place Desjardins
Division récente complète
Ameublement disponible
Abandon des affaires
Occupation immédiate.

DÉCARIE & GAGNON 288-3338

Au Centre-ville, avec un groupe de 12 communicateurs. Tél: 866-9821. 15-5-76

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

Aide domestique, logée, district Côte des Neiges, pour légers travaux ménagers. 731-7012 ou 731-9953. 15-5-76

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, meubles de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien Est. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 (J.N.O.)

ANTIQUITES DEMANDÉES

ACHETONS ANTIQUITES DE TOUTES SORTES et aussi contenus de maison pour règlement de succession. Appelez Claude Morier 667-0774 J.N.O.

ABSOLUMENT BESOIN anses sets

salle à manger, chambre, salon, porcelaine, lustre, bijoux, etc. Tél: 374-1224 17-5-76

ANTIQUITES À VENDRE

ANTIQUITE QUÉBÉCOISE. Miroir (4' x 5') avec moulure en pin sculpté à la main. Pièce unique. Tél: 486-3764 17-5-76

APPARTEMENTS DEMANDÉS

ADULTE SEULE cherche appartement 3 1/2, bien éclairé, Outremont, Côte-des-Neiges. Tél: 731-5731 ou 1-534-2642. 22-5-76

APPARTEMENTS À LOUER

A SOUS-LOUER pour juillet août, \$250, mois. 4 1/2 pièces, rue Ridgewood, Côte-des-Neiges. 737-0207. 17-5-76

AHUNTSIG, métro, 3 grandes pièces

sous-sol, dans duplex moderne, meublées. Libre. Jeune homme paisible aimant tranquillité. 387-8209. 17-5-76

ARTICLES À VENDRE

BIJOUX en or, bracelets, chaînes, médaillons, breloques, boucles d'oreilles, bagues, prix de gros, vente à domicile, à St-Léonard. Economisez: Tél: 255-2941 17-5-76

AUTOS À LOUER

VOITURE EUROPÉENNE pour location à long terme. Contactez: Armand à 933-3875. 1-6-76

LOCATION: Fort Chambly Automobile

Prix en dessous de toute compétition, pour toutes marques de voitures, 2 ans, 3 ans, location nette. Inf: 658-6623 Serge ou Raymond 1-6-76

AUTOS À VENDRE

CITROEN 1972, SD, excellente condition, radio AM-FM, pneus radiaux. \$2,300. Tél: 670-9197 15-5-76

AUTOS À VENDRE

Particulier vend Camptobile Volkswagen 1973, AM-FM. Tél: 1-224-5730. 17-5-76

VOLVO 144, très propre, 1973

43,000 miles, AM-FM, pneus radiaux, \$2,500. Tél: 323-3234. 18-5-76

VOLVO 164 E - 1973 - TB condition

air climatisé, toit ouvrable, transmission manuelle, O.D. AM-FM. 1 seul propriétaire. Tél: 676-4311 ou 653-9957 15-5-76

JAGUAR 1974, XKI Convertible

12 cylindres, millage: 11,900 miles, condition impeccable, 658-6623. Motorisée Chrysler, toute équipée, prix de liquidation: Serge 658-6623 15-5-76

ST-SAUVEUR, maison hiver et été

3 chambres, salon avec foyer, salle à diner, cuisine, grand terrain, juin et juillet. 387-5226 après 6 h p.m. 15-5-76

STE-AGATHE: Luxueux Bavarois

chauffé, flanc montage, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibaut. Semaines: vacances-repos. Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5936 1-6-76

LAC MEMPHREMAGOG: Bord de l'eau

5 chambres, foyer, très grand terrain, meublé, tranquille. Disponible du 28 mai au 5 juillet: \$85, par semaine. Appelez: D. Latouche 392-5216, 819-843-9367. 17-5-76

LAC BEAULAC, près de Chertsey

50 miles de Montréal, 4 personnes maximum, foyer, chauffage électrique, piscine. Tél: 276-1147, fin de semaine: 1-882-2058. 17-5-76

LAC LABELLE chalets - boisé

spacieux, chauffage électrique, 3 chambres - \$1,100, 4 chambres - \$1,400. Saison. Plage privée, chaloupe fournies. Tél: 1-819-686-2045. 14-5-76

LAC LACHIGAN, 305e avenue

cottage hiver-été, bord de l'eau, 7 pièces meublées. Libre. Simon Cousineau, 725-2466, et 1-563-3343. 17-5-76

LAC BROME, chalet hiver-été

terrain 30,000 pieds carrés, 100 pieds sur le lac, tennis, \$20,000 comptant, balance 9%. Tél: 731-5731 ou 1-534-2642. 22-5-76

MONT-LAURIER: Chalet meublé

Lac Brochet, 38,850 p.c. de terrain dont 125' au bord du lac. M.L.S. Pierre Beauré, 656-3966, 678-8060. Immeubles Carboneau, Inc. 15-5-76

COMMERCES À VENDRE

Secteur environ de DORVAL. Salon de coiffure, établi depuis une quinzaine. 7-88 employés. Chiffre d'affaires approximativement \$120,000. Situé dans centre d'achat. Mobilier moderne et très bonne condition. Téléphonez Nicole Tanguay, 653-2496, 653-2568.

MONTREAL TRUST

COURS GRIVÉS COURS D'ÉTÉ, leçons de français et d'espagnol chez moi. Face à l'Université de Montréal. Commencent en juin. Tél: 733-5998. 17-5-76

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSEAU TRANSPORT: Déménagement local, longue distance. Service entreposage. Tél: 725-2321 17-5-76

ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) L.T.E.E. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-sol. Neuf garantie. Assurance Service. 24 heures. Tél: 388-2137, 689-2547 J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUVERT DIMANCHE 2-4 1/2 p.m. STE-DOROTHÉE 400 Lajeunesse Bungalow 5 1/2, sous-sol fini, 2 garde-robes de cèdre. Transfert. Annette Lanoue 334-8336 LE PERMANENT courtier 15-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL Magnifique bungalow pierre/aluminium. 4 chambres. 2 salles de bains. beau secteur 'Domaine Gentilly'. Information Robert Meunier 651-1000. MONTREAL TRUST courtier 15-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISON UNIFAMILIALE de 3 ans: joli bungalow 30 x 39 pl., avec garage en-dessous. Terrain 100 x 125 pl. A St-Joseph-du-Lac. 173-5130. 17-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL: Vous avez \$3,000.00 comptant et vous pouvez payer \$150.00 par mois, j'ai un bungalow pour vous. M.L.S. Pierre Beauré, 656-3966 - 678-8060. Immeubles Carboneau Inc. 15-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL, brique Longueuil. Magnifique cottage en briques, 7 pièces, terrain superbe planchers de bois franc, arbres mûrs, \$50,000. Jean Beaudet 677-8925 ou 670-3892. Immeubles Carboneau, Inc. 15-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-HUBERT: Ne ratez pas l'occasion! Restaurant fond de commerce - très rentable à chiffre d'affaire \$120,000.00 très bien situé - seulement \$33,000.00 - Contactez Serge Denicourt 514-378-0131 (frais virés) Immeubles Granbien Courtiers. 15-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

GREENFIELD PARK. Avis aux gens qui recherchent un coin tranquille et reposant, sans toutefois être éloigné de toutes les commodités. Pour vous, j'ai un bungalow brique de 5 pièces avec salon, salle à diner, 3 chambres à coucher, sous-sol. M.L.S. Pierre Beauré, 656-3966, 678-8060. Immeubles Carboneau Inc. 16-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

COTTAGE BRIQUE: 10 pièces, 3 foyers, 11 portes patio, piscine intérieure, lac artificiel. Terrain 74,000 p.c. Terme \$15,000.00 comptant. 1ère hypothèque \$35,000, à 10% et balance de vente à 11%. Taxes: \$624.80. M.L.S. Pierre Beauré 656-3966. Immeubles Carboneau Inc. 15-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL Revenu, 8 logements, 4 pièces, chauffage électrique. Construction 1969, brique pierre. Revenu \$14,200. Information Maryse Meunier 651-1000.

MOONTEAL TRUST

Revenu, 8 logements, 4 pièces, chauffage électrique. Construction 1969, brique pierre. Revenu \$14,200. Information Maryse Meunier 651-1000.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL Revenu, 8 logements, 4 pièces, chauffage électrique. Construction 1969, brique pierre. Revenu \$14,200. Information Maryse Meunier 651-1000.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL Revenu, 8 logements, 4 pièces, chauffage électrique. Construction 1969, brique pierre. Revenu \$14,200. Information Maryse Meunier 651-1000.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL Revenu, 8 logements, 4 pièces, chauffage électrique. Construction 1969, brique pierre. Revenu \$14,200. Information Maryse Meunier 651-1000.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL Revenu, 8 logements, 4 pièces, chauffage électrique. Construction 1969, brique pierre. Revenu \$14,200. Information Maryse Meunier 651-1000.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUVERT DIMANCHE 2-4 1/2 p.m. STE-DOROTHÉE 400 Lajeunesse Bungalow 5 1/2, sous-sol fini, 2 garde-robes de cèdre. Transfert. Annette Lanoue 334-8336 LE PERMANENT courtier 15-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL Magnifique bungalow pierre/aluminium. 4 chambres. 2 salles de bains. beau secteur 'Domaine Gentilly'. Information Robert Meunier 651-1000. MONTREAL TRUST courtier 15-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISON UNIFAMILIALE de 3 ans: joli bungalow 30 x 39 pl., avec garage en-dessous. Terrain 100 x 125 pl. A St-Joseph-du-Lac. 173-5130. 17-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL: Vous avez \$3,000.00 comptant et vous pouvez payer \$150.00 par mois, j'ai un bungalow pour vous. M.L.S. Pierre Beauré, 656-3966 - 678-8060. Immeubles Carboneau Inc. 15-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL, brique Longueuil. Magnifique cottage en briques, 7 pièces, terrain superbe planchers de bois franc, arbres mûrs, \$50,000. Jean Beaudet 677-8925 ou 670-3892. Immeubles Carboneau, Inc. 15-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-HUBERT: Ne ratez pas l'occasion! Restaurant fond de commerce - très rentable à chiffre d'affaire \$120,000.00 très bien situé - seulement \$33,000.00 - Contactez Serge Denicourt 514-378-0131 (frais virés) Immeubles Granbien Courtiers. 15-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

GREENFIELD PARK. Avis aux gens qui recherchent un coin tranquille et reposant, sans toutefois être éloigné de toutes les commodités. Pour vous, j'ai un bungalow brique de 5 pièces avec salon, salle à diner, 3 chambres à coucher, sous-sol. M.L.S. Pierre Beauré, 656-3966, 678-8060. Immeubles Carboneau Inc. 16-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

COTTAGE BRIQUE: 10 pièces, 3 foyers, 11 portes patio, piscine intérieure, lac artificiel. Terrain 74,000 p.c. Terme \$15,000.00 comptant. 1ère hypothèque \$35,000, à 10% et balance de vente à 11%. Taxes: \$624.80. M.L.S. Pierre Beauré 656-3966. Immeubles Carboneau Inc. 15-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL Revenu, 8 logements, 4 pièces, chauffage électrique. Construction 1969, brique pierre. Revenu \$14,200. Information Maryse Meunier 651-1000.

MOONTEAL TRUST

Revenu, 8 logements, 4 pièces, chauffage électrique. Construction 1969, brique pierre. Revenu \$14,200. Information Maryse Meunier 651-1000.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL Revenu, 8 logements, 4 pièces, chauffage électrique. Construction 1969, brique pierre. Revenu \$14,200. Information Maryse Meunier 651-1000.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL Revenu, 8 logements, 4 pièces, chauffage électrique. Construction 1969, brique pierre. Revenu \$14,200. Information Maryse Meunier 651-1000.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL Revenu, 8 logements, 4 pièces, chauffage électrique. Construction 1969, brique pierre. Revenu \$14,200. Information Maryse Meunier 651-1000.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL Revenu, 8 logements, 4 pièces, chauffage électrique. Construction 1969, brique pierre. Revenu \$14,200. Information Maryse Meunier 651-1000.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUVERT DIMANCHE 2-4 1/2 p.m. STE-DOROTHÉE 400 Lajeunesse Bungalow 5 1/2, sous-sol fini, 2 garde-robes de cèdre. Transfert. Annette Lanoue 334-8336 LE PERMANENT courtier 15-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL Magnifique bungalow pierre/aluminium. 4 chambres. 2 salles de bains. beau secteur 'Domaine Gentilly'. Information Robert Meunier 651-1000. MONTREAL TRUST courtier 15-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISON UNIFAMILIALE de 3 ans: joli bungalow 30 x 39 pl., avec garage en-dessous. Terrain 100 x 125 pl. A St-Joseph-du-Lac. 173-5130. 17-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL: Vous avez \$3,000.00 comptant et vous pouvez payer \$150.00 par mois, j'ai un bungalow pour vous. M.L.S. Pierre Beauré, 656-3966 - 678-8060. Immeubles Carboneau Inc. 15-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL, brique Longueuil. Magnifique cottage en briques, 7 pièces, terrain superbe planchers de bois franc, arbres mûrs, \$50,000. Jean Beaudet 677-8925 ou 670-3892. Immeubles Carboneau, Inc. 15-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-HUBERT: Ne ratez pas l'occasion! Restaurant fond de commerce - très rentable à chiffre d'affaire \$120,000.00 très bien situé - seulement \$33,000.00 - Contactez Serge Denicourt 514-378-0131 (frais virés) Immeubles Granbien Courtiers. 15-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

GREENFIELD PARK. Avis aux gens qui recherchent un coin tranquille et reposant, sans toutefois être éloigné de toutes les commodités. Pour vous, j'ai un bungalow brique de 5 pièces avec salon, salle à diner, 3 chambres à coucher, sous-sol. M.L.S. Pierre Beauré, 656-3966, 678-8060. Immeubles Carboneau Inc. 16-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

COTTAGE BRIQUE: 10 pièces, 3 foyers, 11 portes patio, piscine intérieure, lac artificiel. Terrain 74,000 p.c. Terme \$15,000.00 comptant. 1ère hypothèque \$35,000, à 10% et balance de vente à 11%. Taxes: \$624.80. M.L.S. Pierre Beauré 656-3966. Immeubles Carboneau Inc. 15-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL Revenu, 8 logements, 4 pièces, chauffage électrique. Construction 1969, brique pierre. Revenu \$14,200. Information Maryse Meunier 651-1000.

MOONTEAL TRUST

Revenu, 8 logements, 4 pièces, chauffage électrique. Construction 1969, brique pierre. Revenu \$14,200. Information Maryse Meunier 651-1000.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL Revenu, 8 logements, 4 pièces, chauffage électrique. Construction 1969, brique pierre. Revenu \$14,200. Information Maryse Meunier 651-1000.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL Revenu, 8 logements, 4 pièces, chauffage électrique. Construction 1969, brique pierre. Revenu \$14,200. Information Maryse Meunier 651-1000.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL Revenu, 8 logements, 4 pièces, chauffage électrique. Construction 1969, brique pierre. Revenu \$14,200. Information Maryse Meunier 651-1000.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL Revenu, 8 logements, 4 pièces, chauffage électrique. Construction 1969, brique pierre. Revenu \$14,200. Information Maryse Meunier 651-1000.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUVERT DIMANCHE 2-4 1/2 p.m. STE-DOROTHÉE 400 Lajeunesse Bungalow 5 1/2, sous-sol fini, 2 garde-robes de cèdre. Transfert. Annette Lanoue 334-8336 LE PERMANENT courtier 15-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL Magnifique bungalow pierre/aluminium. 4 chambres. 2 salles de bains. beau secteur 'Domaine Gentilly'. Information Robert Meunier 651-1000. MONTREAL TRUST courtier 15-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISON UNIFAMILIALE de 3 ans: joli bungalow 30 x 39 pl., avec garage en-dessous. Terrain 100 x 125 pl. A St-Joseph-du-Lac. 173-5130. 17-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL: Vous avez \$3,000.00 comptant et vous pouvez payer \$150.00 par mois, j'ai un bungalow pour vous. M.L.S. Pierre Beauré, 656-3966 - 678-8060. Immeubles Carboneau Inc. 15-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL, brique Longueuil. Magnifique cottage en briques, 7 pièces, terrain superbe planchers de bois franc, arbres mûrs, \$50,000. Jean Beaudet 677-8925 ou 670-3892. Immeubles Carboneau, Inc. 15-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-HUBERT: Ne ratez pas l'occasion! Restaurant fond de commerce - très rentable à chiffre d'affaire \$120,000.00 très bien situé - seulement \$33,000.00 - Contactez Serge Denicourt 514-378-0131 (frais virés) Immeubles Granbien Courtiers. 15-5-76</

Jodzio: enquête préliminaire fixée au 21 juin

par Robert Lefebvre

QUEBEC (PC) — L'aïlier gauche Rick Jodzio, des Cowboys de Calgary AMH a nié sa culpabilité hier à l'accusation d'avoir causé des lésions corporelles au joueur-étoile Marc Tardif, des Nordiques de Québec, dans l'intention de le mutiler.

Jodzio comparait devant le juge Yvon Sirois, de la cour des sessions de la paix de Québec. Par l'entremise de son procureur, Me Harvey Yaroski, de Montréal, il a choisi de subir son procès devant un juge et 12 jurés et son enquête préliminaire a été fixée au 21 juin prochain.

Cette accusation fait suite à l'incident survenu le 11 avril dernier, sur la glace du Colisée de Québec, alors que le capitaine des Nordiques, Marc Tardif, a subi une commotion cérébrale.

À la suite d'une enquête policière, le solliciteur général du Québec, M. Fernand Lalonde, a remis une sommation contre Jodzio en vertu de l'article 228 du Code criminel.

Suivant l'accusation portée contre lui, Jodzio, qui est âgé de 22 ans, est passible d'une peine de 14 ans de prison.

Au nom de son client, qui est demeuré muet durant toute sa comparution, Me Yaroski a informé le juge Sirois de ses inquiétudes quant à l'impartialité du procès à venir.

"Nous sommes très inquiets, a-t-il dit, à cause de la publicité pas mal tapageuse et inflammatoire qui a entouré cette affaire". Il n'est pas exact, selon lui, que son client ait frappé Marc Tardif avec son bâton et qu'il ait voulu le blesser, comme l'ont rapporté des médias d'information.

Me Yaroski a aussi informé le tribunal que son client a été affublé du qualificatif "sauvage" par certains journaux.

L'avocat a fait valoir que Jodzio avait "beaucoup d'estime" pour le premier compteur de l'Association mondiale et qu'il regrette que Tardif ait subi des blessures, niant du même coup que son client ait posé un geste criminel.

À l'issue de la comparution, Me Yaroski a confié aux journalistes qu'il n'écarterait pas la possibilité d'adresser une requête au tribunal pour demander que le procès se tienne dans une autre ville de la province. "C'est une possibilité que nous gardons en réserve pour le moment", a-t-il dit.



Le joueur des Cowboys de Calgary, Rick Jodzio, en compagnie de son avocat Harvey Yaroski, hier, à l'entrée du Palais de justice dans la ville de Québec. (Téléphoto-CP)

Un but de Bouchard couronne les efforts de Rick Chartraw

PHILADELPHIE — Depuis des semaines, la participation de Rick Chartraw aux succès du Canadien se limitait aux exercices quotidiens de l'équipe. En compagnie de Don Awrey et John Van Boxmeer, Chartraw devait assister aux matches du Tricolore du haut de la galerie de la presse. Rien ne laissait supposer que le solide défenseur endosserait à nouveau l'uniforme cette saison. Mais une blessure à Yvon Lambert, victime d'une élongation à une jambe, a obligé l'entraîneur Scotty Bowman à faire appel à Chartraw pour combler le vide.

Chartraw ne s'est pas tout-fois contenté d'un rôle de figurant, hier soir, au Spectrum de Philadelphie, dans le troisième match de la série finale de la coupe Stanley. Dès le début de la rencontre, Chartraw, au poste d'aïlier droit, s'est lancé résolument à l'attaque et, à mi-chemin au troisième vingt, il a participé au but vainqueur compté par Pierre Bouchard dans une victoire que le Canadien a brillamment remportée au compte de 3-2, s'assurant ainsi une priorité presque insurmontable de 3-0 dans la série.

Steve Shutt, toujours aussi opportuniste, a enregistré les deux premiers buts du Canadien, tandis que Reggie Leach a enfilé ses 17e et 18e buts des éliminatoires pour les Flyers.

Le Canadien a pleinement mérité cette victoire grâce en outre à un échec-avant exemplaire qui a complètement embouteillé les Flyers au cours des dernières 40 minutes de jeu. S'il a surpris les Flyers en emportant Chartraw à l'aile droite, Bowman a également étonné l'adversaire en modifiant constamment ses tris, comme un véritable jongleur. Ainsi Jacques Lemaire et même Pete Mahovich ont joué à l'aile gauche à l'occasion, tandis que les avants ont changé régulièrement de partenaires.

La présence de Chartraw a également fait sentir à l'adversaire que le Canadien n'était pas disposé à subir l'intimidation des Flyers, dont la dernière défaite contre le Tricolore au Spectrum remontait au 25 octobre 1973. Le Canadien forme une équipe lourde et rapide, deux qualités qui en font la meilleure formation du circuit. Pour ces raisons, les Flyers ont évité les charges excessives afin de ne pas subir le jeu de puissance du Canadien.

Neanmoins, trois des cinq buts ont été réalisés lors d'avant-

age numérique. En effet, Shutt a marqué le premier filet de la rencontre à 3:17 durant une pénalité à Bill Barber. La rondelle à plat sur son bâton, Shutt a décoché un tir de 65 pieds qui a échappé complètement à Wayne Stephenson. Le disque a emprunté une trajectoire tombante qui a surpris le gardien des Flyers.

Reggie Leach a toutefois créé l'égalité à 8:40 pendant une pénalité à Doug Risebrough. Auteur de 61 buts durant la saison régulière, Leach a décoché un violent tir le long de la rampe que Dryden n'a pu parer.

Leach a récidivé avant la fin du premier vingt en comptant un but presque identique au premier à 18:14. Les partisans des Flyers entretenaient déjà la victoire éventuelle de leurs favoris.

Steve Shutt a toutefois jeté une douche froide sur ce légitime enthousiasme en marquant dès le début du deuxième engagement pendant une pénalité à Gary Dornhoefer.

Après ce but, le Canadien a systématiquement enrayé les of-

fensifs des Flyers qui ont été incapables d'ennuyer Ken Dryden par la suite. Au contraire, c'est le Canadien qui a pressé le pas et créé les ouvertures. Ainsi tout à tour, Murray Wilson et Yvan Cournoyer se sont présentés seuls devant Stephenson, qui a alors refusé de céder. Ce n'était que partie remise.

À 9:16 du dernier vingt, Bouchard devait marquer son premier but des éliminatoires à l'aide d'un tir décoché depuis la ligne bleue. Bouchard a reçu le disque de Chartraw qui, aussitôt, s'est placé devant le filet pour voiler la vue à Stephenson. Il est ironique que le but vainqueur ait été compté par un défenseur qui tient un rôle de second plan au sein d'une formation constellée d'étoiles, et qu'il ait été aidé pour ce faire par un joueur presque oublié.

Tirant de l'arrière par trois parties, les Flyers ont pu d'espérer de conquérir la coupe Stanley une troisième année consécutive. Le Canadien pourrait même s'assurer les grands honneurs dimanche. Il a, à n'en pas douter, le vent en poupe.

Un circuit de Rusty Staub permet aux Tigers de gagner

NEW YORK (AP) — Un circuit de trois points de Rusty Staub, après deux retraits en huitième manche, a procuré hier soir aux Tigers de Detroit une victoire de 3-2 contre les Yankees de New York.

La victoire a été inscrite au dossier du lanceur Vern Rube, et la défaite à celui de Rudy May.

Chris Chambliss a réussi un circuit pour New York à la septième. À Chicago, Willie Montanez a produit le point égalisateur avec un triple dans la 9e manche, puis a croisé le marbre

sur le simple de Steve Ontiveros alors que les Giants marquaient cinq points, battant les Cubs de Chicago 9-6, et mettant fin à une série de quatre revers.

Les Cubs avaient brisé une égalité de 4-4 dans la 8e reprise dans ce match retardé par la pluie, avec un point résultant de deux buts sur balles, un coup retenu et un ballon-sacrifice de Dave Rosello.

Darrell Thomas a commencé la 9e avec une double, puis, après un retrait, Montanez a cogné un triple. Eric Rill a suivi avec un simple et Bobby Mur-

cer, avec un autre triple bon pour deux autres points. Enfin, Murcer a croisé le marbre sur une erreur du receveur Steve Swisher.

Les Cubs détenaient une priorité de 4-1 avant la 6e manche, mais Chris Speier a frappé un double avant de compter sur un simple de Montanez. Le match a alors été retardé pendant 1:12 heure par la pluie. Après le délai, Ontiveros a obtenu un but sur balles et le premier-but Pete Lacooc a commis une erreur sur un roulant en donnant les points égalisateurs aux Giants.

Trois associations du sport étudiant s'unissent pour former une fédération

SHERBROOKE (PC - Le Devoir) — Un nouveau front commun a été créé mercredi soir au terme des assises de l'Association sportive des universités du Québec (ASUQ) qui se déroulaient à l'auberge Cheribourg, située au pied du mont Orford.

La population québécoise n'a toutefois rien à craindre face à ce nouveau front commun. Il n'est pas question que quiconque quitte son travail ni même ne manifeste dans la rue. Il s'agit d'un regroupement des orga-

nismes québécois du sport étudiant.

Ce regroupement a été créé à la suite de la signature d'un protocole d'entente entre l'ASUQ, la Fédération des associations sportives collégiales du Québec (FASCQ) ainsi que la Fédération du sport scolaire du Québec (FSSQ).

La mise sur pied du regroupement, comme l'a expliqué le président sortant de l'ASUQ, M. Jacques Loiselle, est le résultat d'un travail de 15 mois effectué

par un comité de concertation des organismes du sport étudiant. Ce comité regroupait les présidents et directeurs généraux ou exécutifs des trois organismes: MM. Alain Lavoie et Yves Paquette, pour la FASCQ; Roger Legault et Michel Audy, pour la FSSQ; ainsi que Loïselle et Guy Délaite, de l'ASUQ.

M. Loiselle demeure président du comité de concertation jusqu'à la tenue d'une première assemblée générale, prévue pour août prochain. C'est d'ailleurs le comité qui décidera de la date de cette assemblée, lors d'une réunion prévue pour le mois prochain.

Selon Yves Paquette, directeur général de la FASCQ, le regroupement vise à concerner le travail des trois organismes afin qu'il soit continu et évolutif pour leur clientèle.

"Nous aimerions qu'il n'y ait pas de coupures d'un système à l'autre, soit de l'élémentaire à l'universitaire en passant par le secondaire et le collégial", a-t-il dit.

"Ca permettra également au monde sportif étudiant de s'attaquer au dossier du sport étudiant, en permettant une concertation d'idées au niveau de toute la province."

Selon Paquette, le monde sportif étudiant, qui comprend 89 pour cent des membres des fédérations sportives du Québec, sera ainsi mieux représenté.

"Il s'agit d'une masse énorme en ressources humaines et physiques, et le regroupement lui

donnera une voix plus forte aux chapitres des grandes décisions, du moins lorsqu'il s'agit de compétition dans le cadre des activités parascolaires."

Il laisse aussi entendre que le regroupement, baptisé Fédération québécoise du sport étudiant, pourrait éventuellement déboucher dans le domaine des priorités gouvernementales déjà énoncées pour l'enseignement de l'activité physique aux niveaux élémentaire et secondaire.

De son côté, Michel Audy, directeur général de la FSSQ, signale que le nouvel organisme témoigne de la vitalité du sport étudiant.

"On assiste au regroupement de trois organismes qui ont vu le jour il y a 10 ans à peine, mais qui ont progressé de façon fulgurante surtout depuis trois ans. Notre fédération, par exemple, se contenterait d'un budget d'à peine 400,000 en 1973. Aujourd'hui, il est de 1 million, et nous atteignons environ 100,000 jeunes à l'élémentaire ou au secondaire."

Il précise toutefois qu'à l'inverse des autres organismes de sport amateur, le regroupement ne sera pas un palier d'autorité centrale mais opérera plutôt selon un consensus des trois organismes membres.

"C'est un développement agréable pour la population étudiante, je crois, car ça s'harmonise avec le mouvement de décentralisation auquel on assiste dans le milieu de l'enseignement au Québec."

baseball

Ligue Nationale	
Mercredi	
Los Angeles 6, St-Louis 3	Chicago 1, San Francisco 0
San Diego 4, Philadelphie 0	New York 6, Atlanta 3
Pittsburgh 6, Cincinnati 3	Montréal 7, Houston 2
Hier	
San Francisco 9, Chicago 5	Aujourd'hui
San Diego, Folkers (0-1) à Chicago, Reuschel (1-0), 14h30	Montréal, Rogers (2-3) à Atlanta, Niekro (3-2) à Atlanta, Niekro (3-2), 19h35
Los Angeles, John (1-2) à Pittsburgh, Candelaria (3-1), 20h05	New York, Litch (2-3) à Cincinnati, Billingham (2-2), 20h05
San Francisco, Montefusco (4-1) à St-Louis, McGlothen (3-3), 20h30	Philadelphie, Christensen (2-1) à Houston, Cosgrove (1-1), 20h35
Les meneurs	
(parties d'hier non comprises)	
pb	cs moy.
Rose, Cin.	114 47 412
Russell, L.A.	66 25 379
McBride, St-L.	96 35 365
Morgan, Cin.	83 29 349
Crawford, St-L.	78 27 346
Oliver, Pitt.	70 24 343
Grote, N.Y.	82 28 341
Griffey, Cin.	100 34 340
Cabell, Hou.	103 35 340
Madlock, Chi.	112 38 339

Ligue Américaine		
Mercredi		
Boston 6, Cleveland 4	New York 7, Detroit 6	
Baltimore 8, Milwaukee 6	Kansas City 17, Minnesota 5	
Texas 1, Californie 0	Hier soir	
Baltimore 5, Milwaukee 3	Detroit 3, New York 2	
Boston 7, Cleveland 5	Kansas City 13, Chicago 2	
Texas à Californie	Aujourd'hui	
Milwaukee 5, Broberg (1-1) à Boston, Lee (0-3), 19h30	Baltimore, Grimsley (0-2) à New York, Hunter (3-4), 20h	
Cleveland, Peterson (0-3) à Detroit, Coleman (2-1), 20h	Chicago, Vukovich (0-0) à Kansas City, Fitzmorris (3-0), 20h30	
Minnesota, Blyleven (2-2) à Californie, Ryan (3-3), 22h30	Texas, Perry (3-2) à Oakland, Torrez (4-3), 23h	
Les meneurs		
(parties d'hier non comprises)		
pb	cs moy.	
Lynn, Bos.	67 27 403	
Breit, K.C.	86 33 384	
Bostock, Minn.	73 28 384	
Carly, Cleve.	88 33 375	
LeFlore, Dét.	67 25 373	
Chambliss, N.Y.	100 36 360	
Bonds, Cal.	73 26 356	
Staub, Dét.	73 25 342	
Horton, Dét.	78 26 333	
Carew, Minn.	89 29 326	
Circuits		
Horton, Detroit 6; Hendrick, Cleveland; Bonds et Otis, Kansas City; Bando, Oakland; Burroughs, Texas; et Grievie, Texas, 5 chacun.		
Points produits		
Rudi, Oakland, 28; Horton, 21.		
Lanceurs (4 décisions)		
Ellis, New York, 4-0, 1,000; Slaton, Milwaukee, et Campbell, Minnesota, chacun 4-1, 800.		

Peter Lee, joueur junior de l'année

Peter Lee, un aïlier droit de 20 ans des 67's d'Ottawa de la Ligue junior majeure de l'Ontario, a été choisi le joueur junior par excellence au pays pour la saison 1975-76. Ironie du sort cependant, Lee ne participe pas au présent tournoi de la coupe Memorial. Son équipe n'a pu en effet remporter le titre du circuit ontarien même s'il a lui-même connu une saison exceptionnelle. Du reste, il ne pourra

non plus participer au tournoi de l'an prochain à Vancouver car l'apprentissage dans les rangs juniors.

La sélection de Lee à titre de joueur par excellence et celle de Vancouver comme site du prochain tournoi de la coupe Memorial ont été annoncées hier, à l'occasion du dîner annuel du tournoi.

hockey

Ligue Nationale		
Hier soir		
Houston 4, N.-Angleterre 2	Demain soir	
Montréal 2, Philadelphie 1	Houston à N.-Angleterre	
Montréal 3, Philadelphie 2	Coupe Memorial	
Montréal à Philadelphie, 19 h	(tournoi à la ronde au Forum)	
Association Mondiale		
(finale américaine 4-de-7)		
Mardi	Hamilton 8, New Westminster 4	
Houston 4, N.-Angleterre 3	Ce soir	
	(rencontre demi-finale)	
	New Westminster vs Québec	
	Dimanche	
	Hamilton vs vainqueurs de la demi-finale	

LIGUE NATIONALE			
Section Est			
PHILADELPHIE	16	8	.667
NEW YORK	19	11	.633
PITTSBURGH	16	10	.615
CHICAGO	13	17	.433
ST-LOUIS	12	17	.414
MONTREAL	10	16	.385
Section Ouest			
LOS ANGELES	18	11	.623
CINCINNATI	16	11	.593
HOUSTON	15	15	.500
SAN DIEGO	14	14	.500
SAN FRANCISCO	10	19	.345
ATLANTA	9	19	.321

LIGUE AMERICAINE			
Section Est			
NEW YORK	16	8	.667
DETROIT	12	10	.545
MILWAUKEE	10	10	.500
BALTIMORE	12	13	.460
CLEVELAND	11	14	.440
BOSTON	8	15	.348
Section Ouest			
TEXAS	17	7	.708
KANSAS CITY	14	9	.609
OAKLAND	14	13	.519
MINNESOTA	11	12	.478
CHICAGO	8	13	.381
CALIFORNIE	10	19	.345

COUPE STANLEY						
	pl	g	p	pp	pc	pts
MONTREAL	3	3	0	9	6	6
PHILADELPHIE	3	0	3	6	9	0
COUPE AVCO						
Série "H"						
HOUSTON	5	3	2	18	13	6
N.-ANGLETERRE	5	2	3	13	18	4
COUPE MEMORIAL						
HAMILTON	2	1	1	11	8	2
NEW WESTMINSTER	2	1	1	8	10	2
QUEBEC	2	1	1	6	7	2

ca

Ordre des comptables agréés du Québec

Constitué en 1880

C.D. Mellor, C.A., Directeur administratif

680, rue Sherbrooke ouest, 7e étage, Montréal, P.Q. H3A 2S3

Tél.: (514) 288-3256

<p>AUDET, GOSSELIN ET ASSOCIÉS Comptables Agréés Roman Audet L.S.C. C.A. Michel Gosselin M.S.C. C.A. Robert Moreau M.S.C. C.A. Caro Lapointe C.A.</p> <p>50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700 Montréal 351 — 382-3080</p>	<p>CLOUTIER, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU & ASSOCIÉS Comptables Agréés MONTRÉAL LAVAL 1320, Boul. Graham Ville Mont-Royal 341-3660</p>	<p>PIERCE GOULD & CIE Comptables Agréés Chambre 914, Édifice Sun Life, Montréal, P.Q. 866-4375 Correspondants à Toronto Smith, Nixon & Cie Comptables Agréés</p>	<p>RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE & ASSOCIÉS Comptables Agréés 17ème étage La Tour de la Bourse Place Victoria Montréal H4Z 1G5, Québec 514-878-2891 Société nationale affiliée Raymond Campbell & Cie Montréal, Rouyn, Toronto, Ottawa</p>
<p>BASTIEN, NORMANDIN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS Comptables Agréés Incorporant: Bergeron, Soucheau, Hotta, Tétrault & Associés, comptables agréés.</p> <p>R. Bergeron C.A. F. J. Desjardins C.A. J. G. Beaulac C.A. G. Rivest C.A. J. M. Dubeau C.A. P. Dumont C.A. G. H. Hôte C.A. R. Lavoie C.A. G. R. Normandin C.A. Y. Normandin C.A. J. L. Richard C.A. C.R. Soucheau C.A. F. St-Aubin C.A. A. Tétrault C.A.</p> <p>G. Bouchard C.A. G. Chartrand C.A. J. P. Dallaire C.A. P. Deschamps C.A. M. Gagné C.A. P. Gagné C.A. R. Landolt C.A. L. Livèche C.A. C. Longtin C.A. Y. Montreuil C.A. M. Perron C.A. G. Ruel C.A.</p> <p>Édifice F.-M. Marcotte, 225 ouest, rue Notre-Dame Montréal, Québec H2Y 1T4 Tél.: 844-4445 et 842-9433</p> <p>Affiliés à: BASTIEN, MENARD, NORMANDIN, SEGUIN, ROY & ASSOCIÉS 614 St-Jacques, suite 400 Montréal, Québec H3C 1E2 Téléphone: 288-0786</p> <p>avec cabinets à Ottawa, Québec, Laval, Hull, Trois-Rivières, Grand-Mont, Granby, Saint-Jovite, Shawville, Châteauguay, Beauport, Saguenay, Sherbrooke et Lac Mégantic.</p>	<p>COOPERS & LYBRAND Comptables Agréés 630 ouest, boul. Dorchester Montréal H3B 1W6 514-875-5140 à travers le monde</p>	<p>KENDALL, TRUDEL & CIE Comptables Agréés 866 ouest, rue Sherbrooke Suite 1400 288-0988</p>	<p>THORNE, RIDDELL & CIE Comptables Agréés BUREAUX Terrebonne, Nouvelle-Écosse, Nouveau Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Région des Caraïbes.</p> <p>Représentation dans le monde entier.</p> <p>2500-630, Boul. Dorchester O. 866-7351</p>
<p>BENOIT, DIRY, BERTRAND PAQUETTE & ASSOCIÉS Bureau 506, Montréal, Québec H2L 3M2 527-9221</p> <p>Lonel H. Benoit, C.A. André Loublier, C.A. Reil Bertrand, C.A. André Paquette, C.A. Pierre Y. Brosses, C.A.</p>	<p>DELOTTE, HASKINS & SELLS Comptables Agréés 1, Place Ville Marie 861-8512 Montréal, Québec H3B 2W3 Bureau au Canada et cabinets associés à travers le monde</p>	<p>MALLETTE & ASSOCIÉS Comptables Agréés 1440 ouest, Ste-Catherine Montréal H3G 1R8 tél.: 861-8241</p>	<p>ROBERT SAINT-DENIS & CIE Comptables Agréés 700, Avenue du Parc, Suite 301 Montréal 15 — 274-2797</p>
<p>BERNIER & BISSON Comptables Agréés Georges Bernier C.A. Marcel Bisson C.A.</p> <p>60 St-Jacques, Suite 601 Montréal — 845-0209</p>	<p>DE CARUFEL, DE CARUFEL & L'ESPÉRANCE Comptables Agréés 423 est, boul. Henri-Bourassa Montréal 357 — 384-1890</p>	<p>MACGILLIVRAY & CIE LOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU Comptables Agréés 1155 O., boul. Dorchester Montréal, P.Q. - H3B 3T9 (514) 871-8630</p>	<p>SAMSON, BELAIR & ASSOCIÉS Comptables Agréés Montréal, Québec Trois-Rivières, Ottawa, Séguin</p> <p>Suite 3100, Tour de la Bourse Montréal H4Z 1H8 — 861-5741</p>
<p>CAZELAIS, LAVOIE & ASSOCIÉS MONTREAL-NORD 3737, rue Mansuetet 321-3832</p> <p>ST-DONAT 444 rue Principale Poste Lussier, C.P. 30 424-2363</p>	<p>ERNST & ERNST 1080, côte du Beaver Hall 861-9984</p> <p>Montréal - Sept-Îles - Toronto - Ottawa - Hamilton - Kitchener - Edmonton - Winnipeg - Calgary - London - Vancouver - Victoria - Abbotsford - Langley</p> <p>Et bureaux associés dans les principales villes des États-Unis du Royaume-Uni et ailleurs.</p>	<p>MESSIER, BOURGEOIS & CIE NADEAU, PAQUET & CIE Comptables Agréés Guy Messier L.S.C. C.A. Jacques Bourgeois L.S.C. C.A. Robert Houde B.A. C.A. Guy Ouellet C.A. Jacques Desmaras L.S.C. C.A. André Mongrain L.S.C. C.A. Yvon Marsolais C.A. Gilles Blouin C.A. René Malvin C.A.</p> <p>50 Place Crémazie suite 921 Montréal 351 — 384-1020</p>	<p>TOUCHE, ROSS & CIE FORTIER, HAWEY & CIE Comptables Agréés Sydney, Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, New Westminster, Burnaby, Vancouver, Victoria, Bermuda, Nassau et Freeport, Bahamas, Grand Cayman États-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde</p> <p>1, Place Ville-Marie 861-8531</p>
<p>GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS Comptables Agréés Roger Gauvin C.A. Bernard Dumais C.A. Roger Proulx C.A. Claude Boyer C.A. Gilles Villeneuve C.A. Jean-Réal Charrette C.A. Michel Duquette C.A. Fernand Lamotte C.A.</p> <p>561 est, boul. Crémazie Montréal 354 — 384-1430</p>	<p>UNIET, THIBAUT MARCHAND, CÔTÉ ET ASSOCIÉS 110, Place Crémazie, Suite 600 Montréal, Québec Tél.: 381-6233</p>	<p>PETRIE, RAYMOND & CIE, Proulx, D'Orsonnens & Cie Comptables Agréés Suite 1225 360 ouest, rue St-Jacques, Montréal 126, Qué., Tél.: 288-0291</p>	<p>LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS Comptables Agréés Charles A. Gauthier, C.A. Fernand Rheault, C.A. Yves Charbonneau, C.A.</p> <p>210 ouest, boul. Crémazie 388-9251</p>
<p>PRICE WATERHOUSE & CIE Comptables Agréés Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Kitchener, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.</p> <p>5, Place Ville Marie 866-9701</p>	<p>VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés Lucien D. Viau, C.A. Alain Viau, C.A. J. Serge Gervais, C.A. Waghu Gervais, C.A.</p> <p>H. Lionel Robin, C.A. Jean Jacques Quérelle, C.A. Jacques R. Chabot, C.A. Jacques Jovai, C.A. Richard De Berneville, C.A. Louis Baril, C.A.</p>		

Au lieu de s'en tenir aux "primeurs"

Les chaînes de cinémas devraient offrir des reprises à prix modique

par Michel Nadeau

La mainmise de Famous Players et de Odeon Theatres sur la majorité des salles de cinéma au Québec prive les spectateurs d'un véritable choix en matière de films, selon M. Bernard Medwin, un homme d'affaires montréalais.

Dans un mémoire qu'il se propose de présenter à la Commission Bryce sur les groupements de sociétés, M. Medwin montre que l'absence de véritable concurrence au Canada, par rap-

port aux États-Unis, permet aux deux grands groupes cinématographiques de maintenir au Canada une politique de prix beaucoup plus élevés qu'aux États-Unis.

A partir d'une enquête effectuée dans une dizaine de grandes métropoles américaines, l'auteur du document conclut:

● Les spectateurs américains ont le choix entre le visionnement d'un film en primeur ("first run film") ou en reprise ("second run film"), les salles

se répartissant assez également ces deux marchés. Au Canada, Famous Players et Odeon Theatres n'ont pratiquement plus de salles pour les films en reprise et les spectateurs doivent payer le prix de lancement (\$3,50). Aux États-Unis, il est possible d'aller voir un film, sorti en primeur il y a quelques mois, dans une salle "de reprises" pour \$1 ou \$1,25. A peine, quelques cinémas hors circuits permettent à Montréal cette alternative.

● Même pour les nouveautés,

la plupart des salles de cinéma américaines offrent des spéciaux pour les projections en matinée ou tard en soirée. A San Francisco, on peut aller voir "Gable and Lombard" pour \$1,25 à condition d'entrer dans le cinéma avant 2 h. p.m. "Pourquoi les cinémas canadiens n'offrent-ils pas un choix semblable?" demande M. Medwin.

"Aux États-Unis, aucun groupe ne contrôle vraiment le marché alors qu'ici au moins 66% des salles appartiennent à Famous Players (Gulf and Western (51%) de New York et Canadian Cablestems (49%) de Toronto) et Odeon Theatres (Overseas Cinematograph, de Londres 100%).

Au cours des dernières années, la politique de ces compagnies a été considérablement modifiée, poursuit M. Medwin. "Au lieu de montrer dans la plupart des cinémas des films en reprise et des primeurs dans quelques-uns, on a renversé le mouvement en convertissant tous les cinémas en salles de primeurs. Famous Players ne conserve que le Monklund où il est possible de voir deux films en reprise pour \$3,25".

"Les succès des quelques salles comme l'Outremont, le cinéma Côte St-Luc ou cinéma cinq démontrent clairement qu'il y a un public qui voudrait voir du cinéma à meilleur prix et en se passant des primeurs".

Rejoint au téléphone, le vice-président et directeur général des Cinémas Unis, M. Don Drisdell soutient, pour sa part, que le public recherche les nouveautés.

"Autrefois, on se contentait d'attendre que le film en question parvienne au cinéma du quartier mais aujourd'hui, les spectateurs se déplacent pour visionner les films dont on parle dans les journaux".

"Ainsi, "Barry London" a été projeté durant quinze semaines au York et fut repris par le Monklund où il a été déficitaire. Les "cinémas bargains" ne correspondent pas aux besoins actuels du spectateur montréalais qui préfère le "first run film".

En ce qui concerne le prix d'admission pour les primeurs, M. Medwin est d'avis que le spectateur canadien paie plus cher que son homologue américain. Alors qu'il en coûte au moins \$3,50 au Canada, les prix varient aux États-Unis entre \$2,50 et \$3,50.

L'homme d'affaires montréalais s'inquiète de l'ascension dans ce domaine alors que "les hausses étaient de \$0,25 jusqu'à l'an dernier et maintenant c'est par \$0,50 que les prix montent". Selon les données du Bureau de la Statistique du Québec, le prix moyen au guichet à Montréal est passé de \$2,40 en juin 1974 à \$2,89 un an plus tard.

gers mais qu'il peut très facilement être modifié pour des missions de patrouille.

De Havilland a commencé à envisager l'utilisation du Dash-7 comme avion de patrouille lorsque de nombreux pays ont commencé à prendre conscience de la nécessité d'une surveillance de leurs côtes, laquelle ne peut être assurée efficacement que du haut des airs, a-t-il dit.

La société De Havilland Aircraft of Canada Ltd. espère pouvoir trouver des débouchés pour son Dash-7, un avion à décollage et atterrissage courts, dans le domaine de la reconnaissance maritime, selon M. Robert McIntyre, directeur de la mise en marché de l'entreprise.

M. McIntyre a souligné à l'occasion d'une réunion de l'Institut canadien de l'aéronautique et de l'espace qui se déroulait cette semaine, à Toronto, que le Dash-7 a été conçu en premier lieu pour l'exploitation des petites lignes de transport des passa-

gers mais qu'il peut très facilement être modifié pour des missions de patrouille.

De Havilland a commencé à envisager l'utilisation du Dash-7 comme avion de patrouille lorsque de nombreux pays ont commencé à prendre conscience de la nécessité d'une surveillance de leurs côtes, laquelle ne peut être assurée efficacement que du haut des airs, a-t-il dit.

Les ventes de la compagnie de Bétou Prefac au cours des premiers trois mois de 1976 ont atteint \$2,492,000, une augmentation au regard de la période correspondante de 1975 alors qu'elles s'élevaient à \$1,425,000.

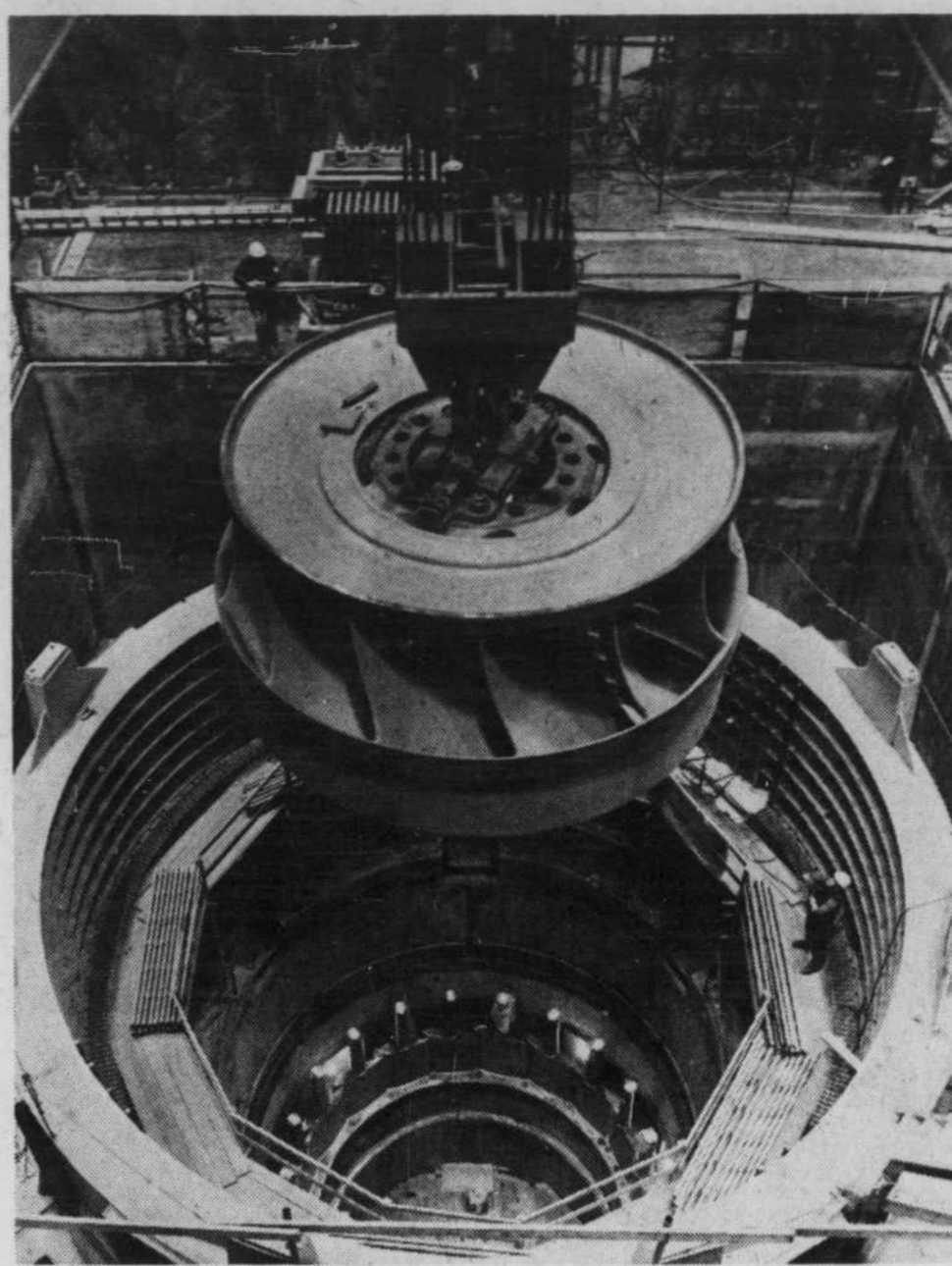
Le bénéfice net pour les trois mois terminés le 31 mars 1976 s'élève à \$173,000 ou 17 cents l'action, en comparaison de \$94,000 ou 9 cents l'action pendant les premiers trois mois de 1975.

La concentration de la production sucrière dans l'Est du pays entre les mains de trois raffineurs seulement n'inquiète pas M. Shaw. Le sucre raffiné américain entre n'importe quand au Canada. Il n'y a pas de barrière tarifaire. L'Amstar peut fournir trois fois la demande annuelle de tout le Canada. Une autre compagnie sucrière américaine, C & H de Californie, peut produire dans une seule raffinerie une quantité de sucre équivalente à celle de tout le marché canadien", a ajouté M. Shaw. (M.N.)

La firme Scott's Restaurant fera l'acquisition prochainement des sept villas du poulet de

La politique de francisation de la compagnie Redpath a facilité l'obtention d'un contrat de \$150 millions en Côte d'Ivoire" a déclaré hier le président et directeur général de cette entreprise, M. Neil M. Shaw qui témoignait devant la Commission d'enquête sur les groupements de sociétés.

"Au cours des dernières années, le français est graduellement devenu la langue de travail au sein de la compagnie. Cette décision nous a permis de former des spécialistes et des gestionnaires francophones. Cette politique nous a aidé à obtenir un contrat de \$150 millions pour construire un complexe



L'Hydro-Québec vient de mettre en service à sa centrale Manic 3 la turbine la plus puissante au Québec. Cette turbine, la deuxième d'un groupe de six d'une puissance de 268.000 hp chacune, peut produire plus de 1.600 millions de kwh par année soit une énergie suffisante pour alimenter la ville de Québec. Elle a été conçue et fabriquée à Lachine au Québec par les Ateliers d'Ingénierie Dominion Limitée.

Guy Saint-Pierre

Trop peu de Québécois s'intéressent au nucléaire

Lors de la construction de la centrale Gentilly II, une partie importante des contrats de sous-traitance n'a pu être accordée à des firmes du Québec parce que les hommes d'affaires québécois ne s'intéressent pas à ce secteur du nucléaire qu'ils jugent à tort trop complexe.

Aussi, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre a demandé aux industriels du Québec de s'engager davantage dans ce marché "qui représente des centaines de millions de dollars pour les quelques années qui viennent".

"Si les procédés sont complexes et la technologie d'ensemble très sophistiquée, dans la pratique, les centrales nucléaires ne sont rien d'autre qu'un assemblage judicieux de matériaux largement conventionnels tels que pièces de métal ouvré,

tuyauterie et béton". Environ 60% des \$130 millions de contrats d'équipement accordés pour la construction de Gentilly II ont été octroyés au Québec.

"Mais la sous-traitance de ces contrats n'est pas toujours accordée à des firmes québécoises, loin de là" a précisé le ministre.

"Le mot nucléaire suffit à éloigner la majorité des chefs des petites et moyennes entreprises qui s'imaginent souvent à tort ne pas être en mesure de répondre à un défi requérant en apparence des connaissances aussi sophistiquées et aussi complexes".

M. Saint-Pierre prenait la parole à l'École Polytechnique de Montréal dans le cadre du colloque sur "L'industrie québécoise face au défi nucléaire".

Aussi, le ministre a déclaré qu'avant d'envisager sérieusement la construction d'une usine d'enrichissement de l'uranium, le gouvernement du Québec devait s'assurer de l'abondance des ressources et des effets sur l'économie québécoise de la réalisation d'un tel projet.

Aux yeux de M. Saint-Pierre, il n'est pas nécessaire de trancher en faveur de l'une des parties de l'alternative actuelle entre le procédé canadien Candu et la formule de l'enrichissement de l'uranium.

"Au nombre des choses, il y a l'utilisation des centrales canadiennes ou le concours de Canatom et de l'Énergie atomique du Canada nous sont précieux; on peut également utiliser notre potentiel hydro-électrique à la fabrication d'un produit stratégique sur les marchés internationaux: l'uranium enrichi".

"Ces deux choix ne sont pas contraires et peuvent contribuer à favoriser au Québec même la formation d'une compétence très honnête dans deux types de développement atomique".

Pour ce qui est de l'avenir technologique, M. Saint-Pierre a déclaré: "D'ici l'avènement des centrales de troisième génération soit les surrégénérateurs

la région de Sherbrooke appartenant à M. Douglas Patrick, un homme d'affaires sherbrookois.

Scott's portera ainsi à 83 le nombre de points de vente du célèbre poulet frit du Colonel Saunders au Québec. Scott's Restaurant et sa filiale québécoise détient la très grande majorité au Québec et en Ontario des magasins à l'enseigne du vieillard américain. Au Québec, la région de la ville de Québec échappe toujours au contrôle de la firme ontarienne.

Scott's Restaurant est une entreprise dont les ventes ont atteint \$80 millions l'an dernier et dont les actions se transigent à la Bourse de Montréal. Les familles Graham, Gardiner et Phelan détiennent plus de 62% des actions émises.

Feu vert à la vente de l'immeuble Port de mer

Les appartements Port de Mer à Longueuil pourront être vendus à un groupe financier suisse mais la firme américaine Gulf and Western ne pourra faire l'acquisition de la maison d'édition ontarienne, Simon & Schuster.

Ainsi en a décidé l'Agence d'examen pour l'investissement étranger qui a annoncé récemment qu'une compagnie suisse du nom de Leitungsgesellschaft A.G. avait reçu le feu vert pour acheter les appartements Port de Mer, un édifice à logements situé sur la rive sud.

"Cette proposition a été approuvée parce qu'elle satisfait aux critères de bénéfice réel pour le Canada" soutient l'organisme fédéral.

Par ailleurs si Gulf and Western n'a pu mettre la main sur Simon & Schuster, une maison d'édition et de distribution de livres de poche de Markham en Ontario, la grande compagnie newyorkaise pourra prendre le contrôle de Kayser-Roth Canada Ltd. Cette société de London fabrique des bas-culottes, des vêtements d'intérieur et des gants.

L'Agence a repoussé une proposition visant à faire passer 51% des actions de Canadian Vac-Hyd Processing d'Oakville en Ontario de la société-mère de Detroit à un groupe d'Amsterdam en Hollande. Ce refus comme celui de Simon and Schuster n'a pas été motivé.

Par ailleurs, on attend toujours des Nouvelles de l'acquisition possible par une société suisse, principal actionnaire des Ciments du St-Laurent, de la cimenterie des frères Miron, de Ciment Indépendant Inc.

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA

DÉJEUNER-CAUSERIE
le vendredi 14 mai 1976
à midi quinze

Au Salon Ovale
de l'Hôtel Ritz Carlton



Conférencier invité d'honneur
M. Jacques Viot
Ambassadeur de France
au Canada

Thème de l'exposé
"La conférence Nord-Sud"

RÉSERVATIONS:
866-2797

Les bénéficiaires du groupe Steinberg grimpent de 74%

Depuis l'annonce, au mois d'octobre dernier, des mesures de contrôle des prix, des profits et des salaires, les bénéficiaires nets de la compagnie Steinberg's ont fait un bond de 74% par rapport à la même période pour l'exercice financier précédent.

Pour la période de 36 semaines close le 3 avril dernier, les gains nets de Steinberg's ont atteint \$12,7 millions alors qu'ils se situaient à \$7,3 millions pour les trois premiers trimestres de 1975.

Le bénéfice par dollar de ventes grimpe de 0,76 cent à 1,2 cent.

Le chiffre des ventes consolidées montre une progression de 11% passant de \$957 millions à \$1,060 millions.

Dans un communiqué, le président, M. Mel Dobrin explique les causes de cette ascension spectaculaire des profits de l'entreprise contrôlée par la famille Steinberg:

Un rendement nettement supérieur de la division des grands magasins Miracle Mart; un retour à la rentabilité de la filiale boulan-

gerie et préparation d'aliments. Les aliments Steinberg Limitée, Sucre Cartier Limitée connaît maintenant une activité normale et, contrairement à l'an dernier, ne subit pas de lourdes pertes et une rentabilité soutenue d'autres filiales, telles les Services Alimentaires Intercité Inc. et les Farines Phénix Limitée".

M. Dobrin a précisé que le bénéfice tiré de l'exploitation des magasins d'alimentation était demeuré inférieur à celui de la période correspondante en 1975. Malgré l'augmentation des ventes au niveau de l'alimentation, la diminution du bénéfice attribuable à la grève qui a touché les magasins d'alimentation dans la région de Montréal, en décembre dernier, n'est pas encore complètement effacée.

"De nos jours, les dirigeants préfèrent adopter une approche financière prudente. Notre fonds de roulement atteint un sommet sans précédent. Notre encaisse et nos dépôts à court terme nous assurent de fortes liquidités", a précisé M. Dobrin.

Les MBA québécois manquent de leadership (André Bisson)

Les entreprises doivent aller recruter à l'extérieur du Québec les diplômés en administration dont elle a besoin car les MBA québécois manquent souvent de leadership et au lieu de viser des postes de direction, ils se cantonnent dans des fonctions de recherches spécialisées.

Prenant la parole devant les membres du club Richelieu, le directeur général de la Banque de Nouvelle-Ecosse, M. André Bisson a déploré le fait que les jeunes gestionnaires québécois soient si peu familiers avec les réalités économiques et humaines de leur milieu.

"Ils acceptent difficilement le milieu québécois tel qu'il est.

Qu'ils veuillent en accélérer l'évolution, c'est normal mais avant de pouvoir influencer un groupe, il faut d'abord en faire partie" d'ajouter le banquier montréalais.

"Le MBA est beaucoup trop orienté vers la recherche et les spécialités ("staff"). Il a beaucoup de difficultés à accepter au départ un poste de responsabilité générale ("line") qui devrait le mener rapidement à un véritable poste de commandement.

"A la Banque de Nouvelle-Ecosse, les demandes d'emploi pour des postes en marketing

abondent alors que nous avons toutes les difficultés pour recruter un seul banquier".

Ce refus de prendre des responsabilités comme gestionnaire incite les institutions financières et les entreprises à aller sur "les marchés étrangers" recruter les cadres dont elles ont besoin.

"Nous avons besoin de dialogue entre l'étudiant et l'entreprise. Pour le moment, cependant, je crois que nous avons simplement fait fausse route et que nous ne produisons pas de véritables MBA au Québec mais plutôt des diplômés en recherches sur l'entreprise" a conclu M. Bisson.

Demers met les forces du marketing au service de la Bourse de Montréal

Le premier défi que relèvera le nouveau président de la Bourse de Montréal, M. Robert Demers, sera d'amorcer une étude du marché que dessert cet organisme.

"Nous devons découvrir qui contribue à ce marché, à Montréal. S'ils n'y participent pas, nous devons savoir pourquoi", a ajouté M. Demers lors d'une récente interview.

Cette étude devrait aussi permettre de découvrir quelles sont les compagnies qui pourraient bénéficier d'une distribution de leurs actions dans le public. On désire aussi savoir quels sont les instruments qui pourraient être utilisés pour susciter des investissements sur le marché.

"Une meilleure redistribution de l'épargne, au Québec, bénéficierait à cette province et au reste du Canada".

M. Demers, qui était président de la Commission des valeurs mobilières, croit que la Bourse de Montréal peut mettre au point des mécanismes permettant d'insuffler un flot d'argent dans les secteurs ayant besoin des épargnes et des investissements.

"Théoriquement, rien n'empêche la création d'un véhicule d'investissement dans les hy-

pothèques. Le marché du deuxième hypothèque existe, mais il est surtout offert aux institutions.

"Les facilités offertes par les cerveaux électroniques peuvent être utilisées sur le marché des actions et la Bourse de Montréal peut y jouer son rôle".

La Bourse étudiera aussi les meilleurs moyens d'enrayer l'érosion du volume des échanges, à Montréal, a révélé M. Demers, qui succède à M. Michel Bélanger. Ce dernier a démissionné pour accepter le poste de président de la Banque Provinciale du Canada.

"On a fait beaucoup à Toronto pour améliorer la situation au niveau de la liquidité, en accordant plus de responsabilités aux courtiers professionnels. Montréal aurait dû s'inquiéter de ce phénomène il y a plusieurs années."

Afin d'améliorer les liquidités et ses services dans la région de Québec, la Bourse de Montréal étudie la possibilité de réactiver les échanges d'actions dans les secteurs industriels et minier secondaires.

"Ces marchés peuvent être réactivés d'une certaine façon, mais nous voulons éviter le genre de problèmes que nous

avons connus par le passé. Si nous n'agissons pas ainsi, le public perdra confiance, ce qui sera néfaste au marché des investissements. Il faut aussi comprendre qu'un marché artificiel fausse la saine distribution de l'épargne".

M. Demers a insisté pour rappeler que toute amélioration au niveau régional doit être réalisée en tenant compte de l'éventuelle création d'un réseau national d'échanges par voie électronique.

"Un tel système permettrait l'échange instantanée des actions dans toutes les régions du Canada. Sa mise au point est d'autant plus importante que nous devons consacrer notre importance relative sur le marché international et nous assurer que le plus grand nombre d'échanges possible seront faites au Canada," de dire M. Demers.

Un autre élément a permis à la firme montréalaise de décrocher ce contrat dont la moitié des dépenses seront effectuées au Canada.

Le principal actionnaire des Industries Redpath, Tate & Lyle de Londres, qui détient environ 57% du capital-actions "possède un grand savoir-faire en agriculture tropicale. Le groupe a déjà construit des complexes sucriers et, en plus de nos propres compétences, nous pouvons compter sur celles de leurs bureaux d'étude et d'ingénierie sans lesquels nous ne serions pas engagés dans ce projet".

La concentration de la production sucrière dans l'Est du pays entre les mains de trois raffineurs seulement n'inquiète pas M. Shaw. Le sucre raffiné américain entre n'importe quand au Canada. Il n'y a pas de barrière tarifaire. L'Amstar peut fournir trois fois la demande annuelle de tout le Canada. Une autre compagnie sucrière américaine, C & H de Californie, peut produire dans une seule raffinerie une quantité de sucre équivalente à celle de tout le marché canadien", a ajouté M. Shaw. (M.N.)

La firme Scott's Restaurant fera l'acquisition prochainement des sept villas du poulet de

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX

VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX

STATIONNEMENT

Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion

2100, rue DRUMMOND
Montréal 107 288-2152

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

Les relations avec la France

Le commerce avec le Canada ne passe pas forcément par Ottawa

par Pierre Chatignoux
collaboration spéciale

PARIS — José Bidegain, 51 ans est un des jeunes loups du patronat français. Depuis deux ans, il préside la commission des relations extérieures et est chargé à ce titre du dossier Canada-Québec.

L'arrivée de M. Gérard Pelletier en décembre dernier à Paris, les prochains changements prévus à la Délégation générale promettent une belle rivalité entre le fédéral et le provincial pour séduire les industriels français.

Pour eux en tout cas, le commerce avec le Canada ne passe pas forcément par Ottawa.

● Est-ce que 1976 sera l'année de la relance dans les relations commerciales entre la France et le Canada?

Rappelons qu'entre 1970 et 1975, le montant global des échanges commerciaux entre la France et le Canada ont presque doublé, atteignant, en 1975, environ 4 milliards de francs (1 milliard de dollar).

Mais cette rapide progression dissimule une réalité: nos ventes au Canada ne représentent que 1% des exportations françaises, et les ventes canadiennes à la France à peu près le même pourcentage des importations françaises. Il est évident, dans ces conditions, que nos relations ne correspondent pas encore aux possibilités économiques et techniques de nos deux pays.

Nos relations commerciales doivent donc être renforcées. Un certain nombre d'entreprises françaises ont manifesté leur intérêt pour des accords de coopération avec des industriels de diverses provinces canadiennes. J'espère pour ma part que cette tendance se renforcera.

Les industriels français souhaitent, en effet, associer plus activement leur technologie aux projets, impressionnants de développement économique du Canada.

● Les Français préfèrent-ils le Québec aux autres provinces? Et pourquoi? Sont-ils prêts à se plier aux exigences de la politique locale anglaise, langue de travail?

Si l'on considère l'implantation géographique des investissements français au Canada, on



José Bidegain

s'aperçoit que la grande majorité d'entre eux sont situés au Québec.

Cela se comprend. La culture québécoise, l'empreinte qu'y a laissée la France sont autant de facteurs qui contribuent à ne pas "dépayer" un investisseur français. Celui-ci pourra acquiescer, au Québec, les méthodes commerciales propres au marché nord-américain tout en "amortissant" le choc d'une trop brutale adaptation de ses structures et de ses méthodes de travail. L'obstacle tenant à la pratique de la langue anglaise se trouve-t-il pour autant levé? Cela n'est pas sûr, car nombre de Québécois utilisent aussi des termes techniques anglo-saxons. Le gouvernement québécois en est conscient (M. Bourassa avait évoqué ce problème lors de sa venue au CNPE, en décembre 1974), puisqu'il met actuellement en oeuvre un programme de francisation des entreprises au Québec. Je vous dirai que les entreprises françaises et le CNPF participent activement à ce programme.

Nos entreprises n'en délaissent pas pour autant les autres provinces canadiennes. Les décisions d'investissement dépendent en effet de nombreux paramètres. Le Québec n'est donc pas toujours choisi.

Je n'en veux pour preuve que l'excellent "impact" qu'a eu sur

les milieux d'affaires français la venue en France, en octobre dernier, d'une mission d'industriels de la province d'Alberta. Les contacts noués entre industriels français et leurs homologues canadiens lors de la réunion organisée par le CNPF devraient dans plusieurs domaines se révéler fructueux.

● Comment les industriels français accueillent-ils les tentatives de rapprochement de M. Trudeau avec la CEE?

Je puis vous dire que le CNPF et les industriels français suivent avec grand intérêt les négociations qui viennent de s'ouvrir pour la conclusion d'un accord de coopération commer-

ciale et économique entre la CEE et le Canada.

Plus qu'un simple accord commercial qui n'aurait rien apporté de nouveau du fait que les nouveaux partenaires sont déjà membres du GATT, cet accord de coopération — le premier de ce type que la CEE concluerait avec un pays industrialisé — comporte, à nos yeux des éléments positifs.

Cet accord devrait permettre aux deux partenaires de se reconnaître mutuellement des plus grandes facilités pour développer leurs échanges de produits. Ils s'engageraient aussi à assurer un accès non discriminatoire à leurs ressources naturelles et une stabilité à leurs approvisionnements.

Cet accord devrait aussi permettre la promotion des industries européennes et canadiennes, favoriser le progrès technique, scientifique et technologique entre nos deux pays... D'autant que les moyens à mettre en oeuvre consisteraient en une plus large coopération entre les industries du Canada et de la Communauté économique européenne.

Enfin, cet accord ne viendrait pas se substituer aux actions de coopération existant entre nos deux pays qui, elles, témoignent incontestablement des liens étroits qui nous unissent.

L'odieux du conflit

Le comité des malades veut un débat télévisé

Le Comité provincial des malades (CPM) réclame vivement la tenue d'un débat télévisé pour faire la lumière sur la situation réelle qui prévaut, à ce jour, dans le secteur hospitalier du Québec. Cette émission pourrait confronter des représentants du gouvernement, des syndicats et des malades.

L'organisme veut ainsi dénoncer une fois de plus la situation "inadmissible" qui sévit dans les hôpitaux à cause des débrayages sporadiques qui se poursuivent depuis le mois de février, qui menacent de se prolonger et même de dégénérer en grève illimitée.

"Le grand public, ballotté entre les déclarations contradictoires des syndicats et de la partie patronale, ne sait pas vraiment l'odieuse du conflit et s'en désintéresse tant qu'il n'est pas affecté personnellement, soutient Louise Paré, vice-présidente du CPM. Par contre, certains organismes devraient prendre la peine de se documenter avant de prendre position pour l'une ou l'autre des parties en présence".

Louise Paré souligne que les négociations acheminées sur trois points: la liberté d'activité syndicale, la mobilité du personnel et les horaires.

"Et pendant que les deux parties maintiennent leurs positions, le malade continue de payer la note, de même que les milliers de syndiqués du secteur qui en ont marre d'avoir le courage des "convictions" de leurs

chefs". Le CPM reconnaît publiquement le dévouement et le sens des responsabilités de ceux qui assurent les services essentiels mais se demande qui prendra la défense des droits des malades. Ce que la Fédération des Unions de familles a fait justement, hier, au nom des malades, jeux et vieux. Dans une lettre ouverte adressée au premiers ministre Bourassa, au ministre des Affaires sociales et aux chefs syndicaux FTQ et CSN, Marcel Pépin et Louis La-

berge, la Fédération, en tant que "défenseur et promoteur des droits de la famille" presse les parties de trouver les moyens rapides d'en venir à une entente négociée. L'organisme suggère au gouvernement d'avoir le doigt voulu pour convaincre la partie syndicale d'accepter des offres "justes pour elle et raisonnable pour les payeurs de taxe", et aux syndicats d'user d'ingéniosité pour trouver des moyens de pression qui fassent "mal à l'employeur et non à la population".

Les annonceurs contre la violence

OTTAWA (CP) — Ce pourrait être les annonceurs, qui forcent les télédiffuseurs à réduire la violence dans leur programmation.

Une étude de la maison J. Walter Thompson Co., la plus grande agence de publicité au monde, tend en effet à démontrer que les émissions remplies de violence laisseraient peu d'énergie aux auditeurs pour répondre aux messages des annonceurs.

C'est ce que Mme Judy LaMarsh, présidente de la commission d'enquête sur la violence dans l'industrie des communications, a révélé hier dans une conférence à un groupe de professeurs et de psychologues à Ottawa.

Mme LaMarsh a dit que les télédiffuseurs pourraient être amenés à modifier le contenu de leur programmation, fortement axée sur la violence, si les annonceurs prenaient au sérieux l'avertissement de la maison Thompson.

Convaincus de la popularité des émissions contenant plusieurs épisodes violents, les annonceurs choisissent volontiers ce genre de programme pour faire passer leur message. Ils pourraient cependant réviser leur position si la thèse avancée par la maison Thompson s'avère et se répand.

Montréal-Ottawa

Même si Airtransit n'est plus, la liaison Montréal-Ottawa se porte mieux que jamais...

par le train du CN

Le service voyageurs du CN porte même un nouveau nom: VIA. Ce nom tout neuf symbolise notre volonté bien arrêtée de valoriser les trains voyageurs et de leur donner la place qui leur revient dans la vie d'aujourd'hui. Sur la liaison Montréal-Ottawa, cette décision se traduit déjà par de belles améliorations:

Du nouveau: 6 départs par jour

Nous avons repensé notre horaire pour mieux vous servir. Nous offrons maintenant 6 départs du lundi au samedi, dont 3 en matinée. Dans les 2 Rapido quotidiens, vous pouvez voyager en voiture club où le repas complet est inclus dans le prix du billet. Il y a 5 départs le dimanche.

Un service d'autobus express

entre la gare d'Ottawa et la Place de la Confédération et la Place de Ville, à Ottawa, ainsi que la Place du Portage, à Hull. L'autobus vous attend à l'arrivée et peut vous ramener à la gare pour le retour.

Un programme de rénovation des trains

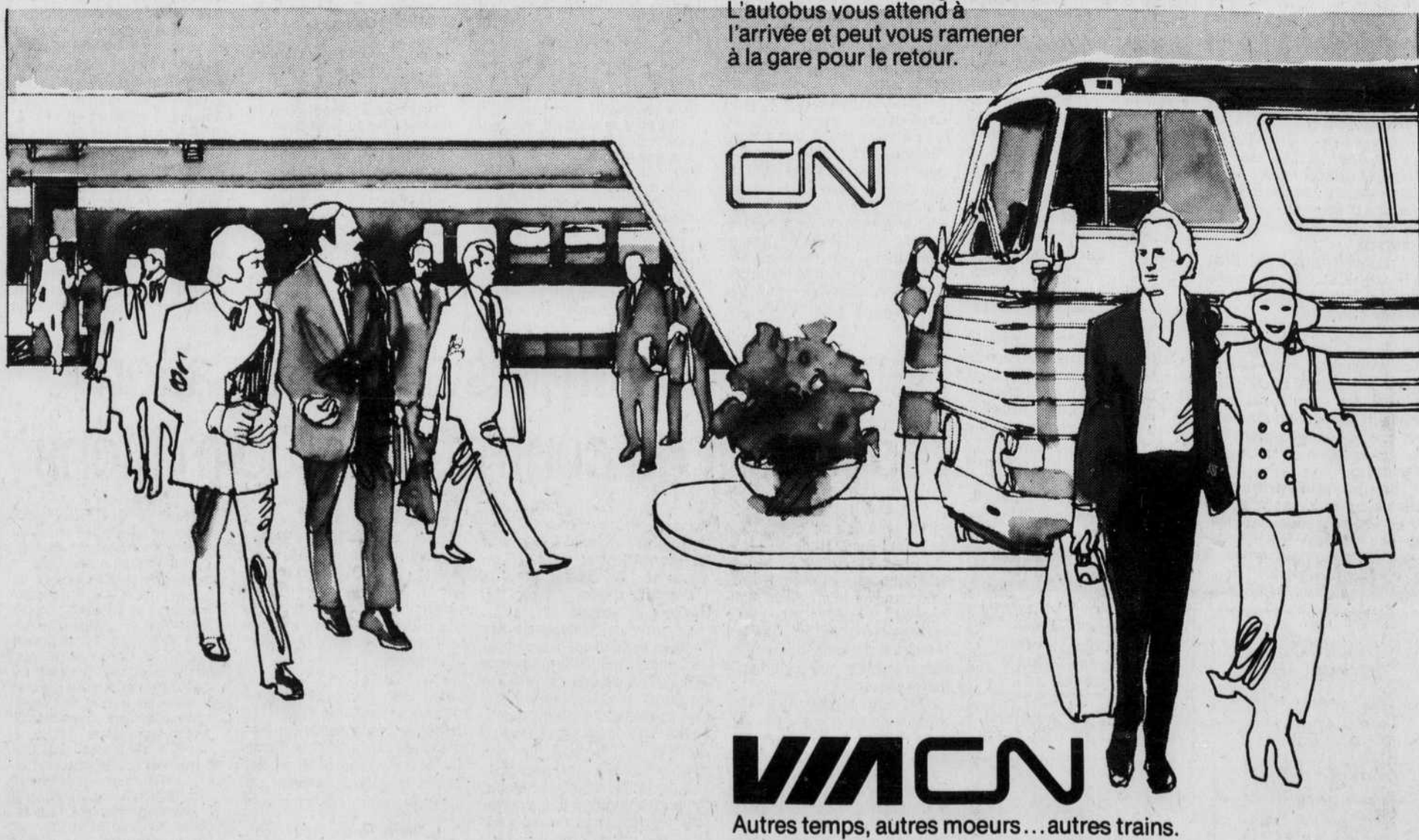
destiné à les rendre plus confortables et plus accueillants que jamais.

Sans oublier les autres avantages, tels que la spaciosité des trains et l'atmosphère agréable qui y règne; la possibilité de prendre le train à la gare de Dorval où le stationnement est gratuit; la fiabilité du train par tous les temps; et la SUPERÉCONOMIE du train.

Le billet simple Montréal-Ottawa en voiture coach (tarif rouge) ne coûte que \$6.00

Il faut se rendre à l'évidence: pour aller à Ottawa... vive VIA!

Appelez votre agent de voyages ou le bureau des Ventes Voyageurs du CN.



VIA CN

Autres temps, autres moeurs... autres trains.

éducation

Un congrès international de sexologie, le premier du genre à se tenir en Amérique du Nord, aura lieu à Montréal du 28 au 31 octobre 1976, sous la présidence d'honneur de M. Marc Bélanger, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'UQAM. Le congrès aura pour thème "Le progrès international en sexologie" et permettra de faire le point sur les données nouvelles au corpus de ce nouveau champ d'étude. Organisé par le département de sexologie de l'UQAM, le congrès international de sexologie insistera sur la dimension multidisciplinaire avec la participation de conférenciers de treize pays dont William H. Masters de l'équipe Masters et Johnson, John Money et Richard Green (E.-U.), Pierre Simon (France), Cyril Fox (Angleterre), Claude Crépault et Robert Gemme (Canada) etc. La Society for the Scientific Study of Sex et la fondation américaine Erikson profiteront du congrès pour remettre leurs distinctions annuelles.

Participant au 7e congrès de l'Association canadienne de linguistique appliquée à Sherbrooke, M. Denis Girard, inspecteur de l'Académie de Paris a déclaré qu'il ne fallait pas se fier à une méthode unique pour enseigner les langues mais plutôt prendre dans chaque méthode ce qu'il y a de mieux. Cette impossibilité de trouver une méthode-miracle avait été remarquée également par M. Holec de Nancy qui déclarait qu'il ne s'agissait pas de se servir d'une méthode mais plutôt de permettre à l'étudiant de prendre lui-même en main son apprentissage. L'un des problèmes principaux qui a été soulevé à ce colloque fut celui de l'incompétence profonde des professeurs de langue maternelle qui connaissent trop peu de linguistique et croient que leur formation littéraire leur suffit.

L'Association canadienne de la formation professionnelle tiendra son congrès annuel à Québec du 19 au 21 mai prochains. Le thème choisi étant "Continuum", cette rencontre se veut une occasion de permettre aux délégués provinciaux de réfléchir et de dialoguer sur la formation professionnelle sous l'angle de la continuité. M. Paul Trottier, président du congrès a déclaré à l'occasion de l'annonce officielle de la tenue de ce colloque, que les jeunes canadiens persistent à dédaigner la formation professionnelle débouchant sur les techniques industrielles et qu'il faudra bientôt songer à importer une main-d'oeuvre qualifiée dans plusieurs secteurs de l'activité industrielle canadienne. Au nombre des conférenciers invités, citons M. Blake McCullough, directeur de l'Iron Ore Co., M. Gabriel Ducray, directeur d'un centre de recherche en formation professionnelle en France et deux têtes de file syndicaux du Québec et de l'Ontario.

Soeur Guylaine Roquet, responsable du bureau des moyens d'enseignement du Ministère de l'Éducation et ancien membre de la commission Parent annonçant récemment lors du congrès général de la SNQ Saguenay-Lac-Saint-Jean que la décentralisation scolaire est la prochaine opération capitale pour améliorer le système d'éducation au Québec. Soeur Roquet croit fermement à la nécessité de garder cette institution que représente la commission scolaire régionale pour créer des écoles qui conviennent au milieu, dans une province comme le Québec où les disparités régionales sont réelles. Le système d'éducation français qui en est un de centralisation ne peut s'appliquer chez nous, a-t-elle précisé. Les commissions scolaires qui ont perdu beaucoup de pouvoirs reprendront les choses en main sous une nouvelle forme de gouvernement régional malgré le fait que la décentralisation impliquera la disparition de plusieurs commissions scolaires locales. Consciente que les prochaines décisions politiques dans le monde de l'éducation seront cruciales pour l'avenir de la province, Soeur Roquet invite les citoyens à dire leur mot dans le choix des sacrifices qu'ils auront à accomplir pour améliorer le système.

L'Université Concordia lançait la semaine dernière sa campagne 76 dont l'objectif est de recueillir \$450,000 qui serviront à des bourses d'études, à des projets de recherche, à l'amélioration des services, aux acquisitions des bibliothèques et à des projets de construction. "L'autre université", thème de la campagne vise à rappeler à la population que pour bon nombre de citoyens, c'est l'autre université qui leur a donné la seconde chance de fréquenter l'université.

—ANGÈLE DAGENAIS